

Ben Johnson disqualifié

Le roi de Séoul est détrôné pour cause de dopage



d'après AFP-REUTER-PC

SÉOUL— L'athlète canadien Ben Johnson, reconnu coupable de dopage à l'issue du 100 m des Jeux de Séoul, disputé samedi dernier, a été disqualifié par le Comité International Olympique (CIO), a déclaré hier soir Mme Michèle Verdier, porte-parole du CIO.

La décision de disqualifier Johnson, champion olympique et détenteur du record du 100 m (9.79), a été prise par les membres de la commission exécutive du CIO « à l'unanimité », a-t-elle ajouté.

Michèle Verdier a confirmé que des résidus d'un stéroïde anabolisant

du type « stanozolol » avaient été décelés dans les échantillons d'urine de l'athlète canadien, au cours du contrôle antidopage effectué après la course de samedi.

A Ottawa, le premier ministre Brian Mulroney a qualifié de tragédie personnelle « pour Johnson, sa famille et tous les Canadiens » la disqualification de l'athlète. M. Mulroney a toutefois approuvé la décision du CIO.

Le ministre du Sport amateur Jean Charest a qualifié la nouvelle « d'affront à la fierté nationale ». Le ministre Charest qui, ironiquement, avait présenté à Séoul l'ébauche d'une charte mondiale anti-dopage, a

déclaré que le gouvernement canadien « retirait à vie toute aide à Ben Johnson ».

Johnson a été suspendu pour deux ans de la Fédération canadienne d'athlétisme.

La Commission médicale s'est réunie hier matin pour examiner le cas de l'athlète noir d'origine jamaïcaine, et a recommandé à la commission exécutive du CIO que Ben Johnson soit disqualifié et privé de sa médaille d'or.

Le professeur Tuccine, membre de la commission, a déclaré : « M. Johnson a été contrôlé positif à un stéroïde anabolisant, le stanozolol »

qui figure sur la liste des produits interdits aux athlètes ».

Le prince Alexandre de Mèrode (Belgique), président de la Commission médicale a recommandé à la commission exécutive du CIO que Johnson soit disqualifié de sa victoire dans la finale du 100 mètres.

« Il n'y a aucune différence de traitement entre M. Johnson et tout autre athlète », a souligné le prince. « Cette décision exprime la volonté claire et déterminée du CIO de lutter durement et efficacement contre le dopage. Il n'y aura aucune exception ».

Voir page 10 : Ben Johnson

Pourquoi prendre des anabolisants ?

Pierre Cayouette

Non seulement les stéroïdes anabolisants de type « stanozolol » ont-ils pour effet de faire grossir les muscles et d'accroître la force, mais ils ont aussi l'effet psychologique de conférer à ceux qui les absorbent plus d'agressivité et une capacité de récupération plus grande.

C'est ce qu'a expliqué au DEVOIR, hier, le Dr Robert Massé, chimiste rattaché à l'Institut national de recherches scientifiques (INRS-Santé) et spécialiste de la question des stéroïdes anabolisants. M. Massé travaille en collaboration avec le Dr Robert Dugal, membre de la commission médicale du Comité international olympique, présentement de faction à Séoul.

Cet effet psychologique des stéroïdes anabolisants pourrait expliquer

pourquoi les athlètes de haut niveau sentent à ce point le besoin d'en prendre, malgré les risques connus, a suggéré hier le Dr Massé.

L'effet principal des stéroïdes anabolisants consiste à accroître la masse musculaire et à accentuer la force physique et le caractère masculin. Qu'on se souvienne à ce propos des épaules terrifiantes des nageurs est-allemands ou des quadriceps tonitruants des haltérophiles bulgares déçus.

Même s'ils confèrent des biceps qui terrorisent à ceux qui en consomment, les stéroïdes anabolisants ont tôt ou tard, selon le Dr Massé, des effets secondaires dramatiques, voire meurtriers.

Chez l'homme, ces médicaments provoquent en effet l'atrophie des testicules et arrêtent par conséquent la production de l'hormone mâle testostérone. « Leur consommation en-

Voir page 10 : Pourquoi



Consterné, le ministre du Sport amateur Jean Charest a annoncé hier que le gouvernement canadien retirait à vie toute aide à Ben Johnson.

La candidature du Canada est menacée au Conseil de sécurité

Les pays pro-palestiniens choisiraient plutôt la Grèce

Michel Vastel
de notre bureau à Ottawa

LA QUESTION palestinienne compromet sérieusement la candidature du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies, d'autant plus que son principal concurrent, la Grèce, jouit de la sympathie des capitales arabes en plus d'exercer actuellement la présidence de la Communauté européenne.

La candidature de la Grèce a surpris les pays occidentaux, en janvier 1987, alors qu'ils s'étaient déjà entendus entre eux pour combler les deux postes qui leur reviennent au Conseil, avec le Canada et la Finlande.

« Cette candidature (de la Grèce), embarrasse un peu tout le monde », a reconnu hier Fred Bild, sous-minis-

tre adjoint aux Affaires extérieures. Le porte-parole du gouvernement canadien a reconnu que « si le bloc arabe n'est pas unanime, il n'est pas non plus le point fort » de la campagne canadienne au sein des Nations unies.

Outre les cinq membres permanents (États-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne et Chine) du Conseil de sécurité, dix sièges, sans droit de veto, sont pourvus par rotation tous les deux ans. Le Conseil de sécurité, qui sera renouvelé vers la mi-octobre, sera sans doute appelé à se pencher sur la question palestinienne et pourrait même devoir se prononcer sur la reconnaissance d'un gouvernement provisoire palestinien.

Le Canada a été membre en 1948, 1958, 1967 et 1977 et il estime que, comme à la fin de chaque décennie,

son tour est venu. Si la Finlande semble jouir d'une longueur d'avance, notamment en raison du fait que le groupe des pays nordiques est toujours représenté au Conseil de sécurité, la Grèce, qui n'a siégé qu'en 1952, ne manque pas d'appuis.

Proche des pays socialistes et des non alignés, la Grèce, qui exerce en ce moment la présidence de la CEE, est aussi considérée comme une alliée des pays arabes à l'intérieur du monde occidental.

Tel n'est pas le cas du Canada dont les votes aux Nations-Unies, sur la question palestinienne en particulier, s'alignent généralement sur ceux des États-Unis. Récemment, le ministre des Affaires extérieures a dû faire marche arrière, après avoir condamné la ligne dure du gouvernement israélien dans les Territoires

Voir page 10 : La candidature

Selon le prix Nobel d'économie La productivité est une affaire d'État

Sylvain Blanchard

LE PRIX Nobel d'économie 87, M. Robert Solow, soutient que les gouvernements font une grave erreur en croyant que la productivité des entreprises n'est pas de leur ressort.

« La croissance de la productivité des compagnies et les politiques économiques de nos gouvernements sont intimement liés. En Amérique, malheureusement, la notion de productivité est perçue comme relevant des attitudes, des habiletés, et surtout, des décisions que prennent les gens d'affaires. Or, ces décisions dépen-

dent de l'environnement économique qui, lui, reçoit l'influence des politiques gouvernementales. Les hommes politiques n'ont donc pas le droit d'ignorer que leur action a un impact sur la productivité des entreprises ».

M. Solow était de passage, hier, à Montréal pour s'adresser aux 1.500 participants du 6e congrès mondial de la productivité, qui se tient au Palais des Congrès jusqu'à demain soir.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR dans la limousine qui le conduisait à l'aéroport de Dorval, le célèbre professeur du Massachusetts Institute of Technology a expliqué que tous les gouvernements du monde avaient intérêt à se doter

d'une politique capable d'assurer aux entreprises une croissance rapide de leur productivité.

« La productivité, ce n'est pas seulement de travailler plus vite. C'est aussi de travailler plus intelligemment et de ne pas avoir peur de changer rapidement ses habitudes. Notre système d'éducation a un rôle à jouer là-dedans, mais le gouvernement préfère ignorer le fait que des centaines de milliers de diplômés doivent être formés par leurs employeurs dès qu'ils entrent sur le marché du travail, une dépense dont ils se passeraient volontiers, croyez-moi ».

Voir page 10 : La productivité



Devant les membres de l'ONU, Reagan a lancé hier un appel pour que les armes chimiques soient interdites.

Le testament politique du président Reagan prédit une nouvelle ère de paix

NEW YORK, Nations unies (AFP) — Le président Ronald Reagan a prédit l'avènement d'une « nouvelle ère de paix mondiale » et s'est fait porte-parole de la conscience universelle en appelant à l'interdiction totale des armes chimiques hier devant un parterre de dirigeants mondiaux depuis la tribune des Nations unies.

Empreinte à la fois de nostalgie et d'espoir pour l'avenir, son intervention devant l'Assemblée générale se voulait autant un testament politique à l'adresse du monde qu'un dernier discours de

campagne au peuple américain qui aura dans un peu plus d'un mois à décider qui, de Georges Bush ou de Michael Dukakis, lui succèdera à la Maison-Blanche.

Hormis sa proposition sur la tenue d'une conférence internationale sur les armes chimiques pour restaurer l'intégrité du protocole de Genève de 1925, le président Reagan n'a présenté aucune grande initiative nouvelle.

Il s'est en revanche efforcé de dresser un bilan résolument positif de huit ans de pouvoir, en revendiquant une bonne part de la

Voir page 10 : Reagan

Séoul

■ Gina Smith devient la première double médaillée du Canada en enlevant le bronze au dressage individuel des sports équestres. Page 18

■ Carl Lewis évite une surprise en réalisant ses six sauts et mérite l'or à la longueur. Page 17

■ Ian Millar, comme 16 autres cavaliers, réussit un parcours sans faute lors des qualifications de sauts d'obstacles. Page 18

■ Le rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest à l'aviron se confirme. Page 17

AUJOURD'HUI

L'Église appuie les putschistes

L'Église catholique haïtienne manifeste son appui aux putschistes. Page 5

L'ordinateur et le français

Parce que les logiciels sont souvent en anglais, l'ordinateur dans les écoles de métiers n'a rien pour favoriser la francisation. Page 6

Méridien PSYCHOLOGIE

PSYCHOLOGIE DU COUPLE
Quand la science se met à parler d'amour
Par Madeleine Beaudry et Jean-Marie Boisvert
Rédigé avec lucidité ce volume analyse en profondeur la problématique de la vie amoureuse et sa vulnérabilité proverbiale.
406 pages — 24,95 \$

PSYCHOLOGIE DU VIEILLESSEMENT
Par Jean-Luc Héty
« Un ouvrage fondamental sur le vieillissement. »
Hubert de Ravinell — La Presse
Le processus de vieillissement fait-il l'objet de préjugés, de stéréotypes superficiels et figés? Ouvrage magistral à la portée de tous!
324 pages — 19,95 \$

LES ÉTATS MODIFIÉS DE CONSCIENCE
Une introduction à la psychonautique
Par Henri Cohen et Joseph Lévy
Analyse du phénomène des états modifiés de conscience (la méditation, l'hypnose, la transe, l'utilisation de drogues etc.) à partir d'une perspective ethno-psychologique.
180 pages — 19,95 \$

PSYCHOTHÉRAPIE PSYCHANALYTIQUE < PSYCHANALYSE >
Dirigé par Jeanne Beaudry, Robert Pelletier et Hubert Van Gijsegem
Un recueil original qui établit des liens et des paramètres dans les vastes domaines des pratiques de la psychothérapie psychanalytique et de la psychanalyse.
192 pages — 24,95 \$

chez votre libraire

Méridien ÉDITIONS DU MÉRIDIEEN 1980, rue Sherbrooke ouest, bureau 520, Montréal (Québec) H3H 1E8 Tél.: (514) 932-9037

Québec entend poursuivre tous les épiciers pris en défaut

Le ministre MacDonald tente d'atténuer la portée de la fronde

Carole Beaulieu

CINQUANTE-NEUF des épiciers qui ont défié la loi des heures d'affaires en ouvrant leurs portes dimanche dernier seront poursuivis à

moins que la preuve accumulée contre eux soit insuffisante, affirmait-on hier à Québec.

« Une erreur des inspecteurs est toujours possible », mettait en garde hier un porte-parole du ministère de la Justice. Les rapports des inspecteurs du ministère de l'Industrie et

Commerce ne seront transmis que dans quelques jours.

Les dizaines d'autres participants au mouvement de désobéissance civile de dimanche s'en tireront faute de preuves, les huit inspecteurs du gouvernement n'ayant pu les visiter tous, précisait-on, et les constats des policiers municipaux ne pouvant servir de preuve.

À Québec on tentait d'ailleurs d'atténuer hier la portée du mouvement de fronde, affirmant qu'il n'a « rien changé » aux intentions du gouvernement.

« Le seul côté positif de cette journée c'est d'avoir sensibilisé la population », déclarait hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Pierre McDonald, lors d'une entrevue accordée à la presse électronique.

Ce mouvement de protestation n'a rien changé à son échéancier de travail ou à son opinion, a-t-il ajouté. Le ministre avait promis une loi d'ici la fin de l'année et compte bien tenir parole, réaffirmait son attaché de presse.

Les députés québécois doivent discuter prochainement de la question des heures d'affaires, à Jonquière, lors du dépôt du rapport du député Maurice Richard.

Les instigateurs du mouvement de désobéissance civile de dimanche dernier estiment que leur action sera à l'esprit des élus québécois lorsqu'ils amorceront ces débats.

La perspective des poursuites iniquitait nullement hier les instigateurs du mouvement de désobéissance civile qui a rejoint dimanche quelques 436 épiciers protestant contre ce qu'ils estiment être l'actuelle inéquité de la loi. « Nous connaissons les risques, commentait hier l'épicer Jacques Daigle dont le magasin de Saint-Jérôme a reçu la visite d'un inspecteur. Pour nous, l'opération demeure une mission accomplie. »

À Québec, on tentait hier d'atténuer la portée du mouvement de protestation de dimanche dernier.

Selon un porte-parole du cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce, le nombre d'épiciers ouverts dimanche n'était pas de 436 comme

l'ont affirmé dimanche les protestataires mais plutôt d'un peu plus de 200.

Le ministre s'appuie sur le fait que les inspecteurs ont visité 117 magasins ayant déclaré leur intention de participer au mouvement et n'en ont trouvé que 59 ouverts.

« Nous maintenons notre bilan », rétorquait pourtant l'un des organisateurs du mouvement, précisant que ce résultat a été compilé par une société indépendante embauchée pour la circonstance. Cette société a communiqué par téléphone avec les épiciers.

Parmi les 59 contrevenants pris en faute par les inspecteurs, 28 sont situés dans le Montréal métropolitain, 9 dans la région de Sherbrooke et Granby, 9 dans les villes de Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, et 13 dans la région de Québec et de la Rive-Sud.

Les preuves accumulées dimanche par les huit inspecteurs du ministère de l'Industrie et du Commerce seront transmises cette semaine aux procureurs du ministère de la Justice. Ces derniers décideront d'interdire ou non des procédures selon la qualité de la preuve, précisait-on auprès du cabinet du ministre de la Justice.

Les contrevenants sont passibles d'amendes variant de \$ 250 à \$ 5,250.

Les épiciers mécontents estiment avoir perdu 8 % de leur part du marché au profit des nombreux petits commerces auxquels la loi 59 permet l'ouverture dominicale. Ces pertes équivalraient à \$ 800 millions de chiffre d'affaires. Ils demandent au gouvernement du Québec d'assurer l'équité.

À Saint-Basile-le-Grand Le comité des sinistrés craint surtout l'oubli

Martin Pelchat

DEUX SEMAINES après la réintégration des sinistrés, le public a majoritairement oublié l'incendie de Saint-Basile-le-Grand, estime le comité de citoyens, qui réclame une enquête publique et la mise en oeuvre d'un programme de relance économique.

« Nous oublions ? C'est évidemment ce qui est en train de se passer, pense Jean-Pierre Fortin, le président du comité. Ici, les gens ont repris le train-train, mais tous les jours, ils passent devant l'entrepôt. »

Prolix dans ses promesses au lendemain de la catastrophe, le gouvernement en est maintenant à tergiverser sur le nettoyage du site, la divulgation de l'inventaire des substances brûlées et le versement des indemnités, soutiennent les sinistrés.

L'enquête qu'ils demandent devra porter sur l'entreposage et l'élimination des matières toxiques, et répondre aux questions suivantes: les normes gouvernementales ont-elles été respectées à Saint-Basile et suffisaient-elles à assurer la sécurité publique et environnementale?

« Depuis la réintégration, le 10 septembre, aucun travail, exception faite de la construction du chapiteau, n'a été entrepris afin de nettoyer ce site extrêmement contaminé », affirme encore Jean-Pierre Fortin.

Au cours d'une rencontre avec les représentants des citoyens, vendredi dernier, le ministre Clifford Lincoln a parlé d'une possible décision du Conseil des ministres le 5 octobre.

Trop tard, disent les citoyens. « Le Conseil des ministres doit délibérer dès cette semaine », insiste Jean-Pierre Fortin, selon qui le ministre a promis le départ des BPC dix semaines après le début des travaux de décontamination.

Le comité devait discuter hier soir avec le ministre responsable de la Protection civile, Gilles Rochelleau, d'un second décret, devant couvrir toutes les dépenses ignorées dans le premier, adopté peu après l'incendie.

« Les assureurs attendent aussi le dépôt du décret, observe Jean-Pierre Fortin. Nous sommes dans une impasse et le gouvernement étire les délais. »

Un programme de relance économique de type Corvée-Habitation et visant surtout à contrecarrer la baisse de valeur des propriétés est enfin souhaité par le comité.

Gary Brewer, un policier de la Sûreté du Québec, vient de vendre la sienne « à son prix », dit-il. Il habitait sur la rue de la Montagne, à Saint-Basile, dans le « couloir critique » évacué à la suite de l'incendie.

« Elle était à vendre depuis mars, parce que je voulais me rapprocher de ma région natale. Je l'ai fait visiter à cinq reprises après le retour à la maison », dit le policier.

Mais c'est l'agent d'immeubles, obligé selon le contrat à la racheter si elle n'était pas vendue à une date fixe, qui en a hérité.

Il vient cependant de louer la demeure avec option d'achat à des gens de Saint-Bruno, une autre municipalité touchée par la catastrophe du 23 août.



PHOTO CHANTAL KEYSER
Plusieurs centaines de consommateurs québécois ont profité du mouvement de désobéissance civile des épiciers pour faire leurs courses dimanche dernier.

Postes: première entente vers la fusion syndicale

Paule des Rivières

TROIS SYNDICATS des Postes qui ont eu de fréquents démêlés par le passé, viennent de conclure une première entente dans le but de se fusionner. Ce sont les postiers, les facteurs et les techniciens.

Une récente décision du Conseil canadien des relations de travail (CCRT) oblige ces syndicats à se regrouper. Sinon, en novembre, c'est le CCRT lui-même qui demandera aux syndicats de choisir entre le Syndicat des postiers (23,000 membres) et l'Union des facteurs (20,000 membres). Les intéressés préfèrent évidemment s'organiser eux-mêmes, d'autant plus qu'ils ont souvent jonglé avec la fusion.

D'ailleurs, entre 1968 et 1974, les deux groupes négociaient ensemble, au sein du défunt Conseil des unions des Postes. Après trois négociations, les divergences d'intérêts ont rendu les compromis de plus en plus difficiles, surtout que l'équipe de négociations syndicale était formée de cinq postiers et cinq facteurs.

La scission de 1974 a été attisée par les changements technologiques qui inquiétaient beaucoup les postiers mais peu les facteurs pour qui l'impact de la modernité ne viendrait que plus tard.

Le CCRT ramène de 28 à quatre le nombre d'unités de négociations aux Postes. La plus grosse regroupera les facteurs, les postiers, les électriciens (petit groupe présentement avec la Fédération internationale des ouvriers en électricité) et les hom-

mes de métiers (affiliés à l'Alliance de la Fonction publique) et représentera 75 % des 60,000 employés de la Société des Postes. L'Alliance est partie négociante mais se contente d'abandonner un petit nombre de membres au futur syndicat.

L'entente intervenue ce week-end est restée privée mais il n'est pas impossible que les présidents postiers et des facteurs, MM. Jean-Claude Parrot et Robert McGarry, assument tous deux la tête du futur syndicat.

La Société des Postes, qui avait elle-même demandé au CCRT de faire le ménage à l'intérieur de la maison syndicale, se réjouit de cette fusion. Elle espère que moins de négociations signifiera moins de conflits.

Les syndicats estiment pour leur part qu'ils seront plus forts et mieux placés pour obtenir ce qu'ils veulent sans arrêt de travail. Si tout va bien, un congrès de fondation aura lieu en 1990, au cours duquel les syndicats adopteront une constitution. Ce sera aussi l'occasion pour les syndicats de s'entendre sur des grandes objectifs.

« J'aimerais que le syndicat s'occupe de ses membres plutôt que de grandes questions internationales ou sociales. Avec la privatisation, nous avons perdu énormément de choses. Il y a des reculs dans la convention collective », estime pour sa part M. Marcel Perreault, président du local montréalais des postiers.

« À long terme, les syndicats de 20,000 membres ne sont pas viables. Il faut avoir des ressources, de l'argent », estime M. Perreault.

Rapport favorable à la politique de consultation publique de Montréal

Isabelle Paré

LE COMITÉ chargé de faire rapport sur l'énocée de politique de la ville de Montréal en matière de consultation publique estime que le mandat des comités-conseil locaux doit être élargi pour permettre aux citoyens de se prononcer sur la création de parcs ou de sites naturels.

Créé en mai dernier, le comité ad hoc présidé par M. Lemay, a remis hier ses recommandations au conseil municipal dans un rapport qui donne son appui à presque toutes les propositions contenues dans l'énocée de la ville.

Il approuve d'abord la création, au niveau local, de comités-conseil d'arrondissement (C.C.A.), puis du Bureau de consultation de Montréal, qui tous deux compléteront le rôle déjà rempli par les commissions permanentes du Conseil.

Ces C.C.A. auront à donner des avis et des recommandations au comité exécutif sur des règlements à portée locale.

Même si plusieurs intervenants jugeaient les mandats donnés aux C.C.A. trop limités, le comité main-

tient que le but de cet instrument de consultation à l'échelle des grands quartiers n'est pas de décentraliser les pouvoirs municipaux.

Le comité est toutefois d'avis que le mandat des C.C.A. doit être élargi pour inclure la possibilité d'entendre des citoyens sur des questions comme la construction d'un site naturel ou d'un parc. La ville limitait les objets d'études de ces comités aux modifications aux règlements de zonage, aux plans d'urbanisme, à la fermeture de rues, au transfert et à l'occupation du domaine public, aux démolitions et aux autorisations de stationnement.

Comme le suggérait la ville, ces C.C.A. devront être composés d'élus locaux, sauf l'arrondissement Centre qui devrait inclure cinq membres des commissions permanentes en raison des enjeux de portée montréalaise qu'il pourrait avoir étudiés, estime le comité.

Par ailleurs, ce dernier recommande que le rôle et le mandat des commissions permanentes soient bonifiés, en permettant la participation éventuelle du public dans l'établissement des grandes orientations du budget.

L'Université de Sherbrooke quasi paralysée

SHERBROOKE (PC) — Il n'y a pratiquement plus de cours dans la quasi totalité des facultés de l'Université de Sherbrooke depuis hier midi. Cette grève de l'enseignement des membres du Syndicat des professeurs (SPUS) se poursuivra jusqu'à vendredi midi.

Tel qu'annoncé, les 330 membres

du SPUS, le plus important syndicat d'enseignants à l'université, ont en effet déclenché la grève hier midi afin d'appuyer des négociations qui, selon eux, pètent trop.

Les professeurs des facultés des Arts et Sciences humaines, de Théologie, de Droit, d'Administration, d'Éducation, d'Éducation physique,

de Sciences et, partiellement, de Sciences appliquées, sont en grève d'enseignement.

Ils maintiennent toutefois leurs autres tâches: encadrement, recherche, administration et services à la collectivité. C'est donc dire qu'ils seront à leur bureau mais ne se présenteront pas en classe.

Enseignement supérieur

Le Conseil des universités pousse Québec à « s'ouvrir » à l'intervention fédérale

Jean-Pierre Proulx

LE CONSEIL des universités est d'avis que « une attitude essentiellement réactive et défensive » du Québec touchant les interventions du gouvernement canadien dans l'enseignement supérieur répond de moins en moins aux besoins du Québec. Il propose plutôt « une attitude d'ouverture et dialogue entre les deux paliers de gouvernements ».

Du même souffle, il recommande au ministre de l'Enseignement su-

périeur « de prendre tous les moyens requis pour faire respecter sa juridiction sur le développement du système québécois d'enseignement supérieur ».

Cet avis est la réponse au mandat que le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, a confié au Conseil en juin 1987 d'identifier « les attitudes plausibles pour le Québec » face à l'intervention fédérale dans le domaine de l'enseignement secondaire. Le Secrétariat d'État était alors à organiser un grand colloque pan-canadien sur l'enseignement supérieur.

Bien que l'éducation soit clairement de compétence provinciale, le Conseil prend acte de l'intervention fédérale en matière d'enseignement supérieur et reconnaît l'importance qu'elle a eue pour son développement.

On propose donc plutôt « un dialogue fructueux » avec Ottawa en cherchant « à obtenir que le gouvernement fédéral désigne un interlocuteur unique » pour débattre d'enseignement supérieur.

Toutefois, les règles du jeu doivent être claires. « Le Québec doit réaffir-

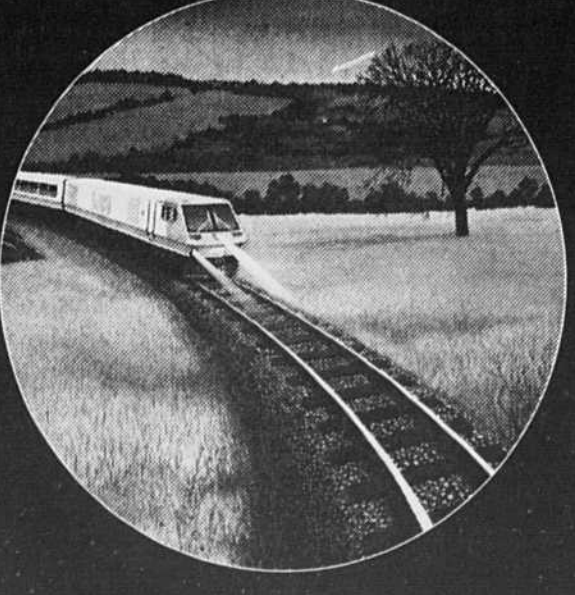
mer clairement qu'il entend demeurer le maître d'oeuvre du développement du système d'enseignement post-secondaire et qu'il n'acceptera pas que le gouvernement fédéral intervienne sans son accord pour le structurer et le développer ».

Il recommande en outre au ministre « d'insister dans ses discussions avec le gouvernement fédéral, sur la spécificité de la société distincte dans l'ensemble canadien, et sur la nécessité d'en tenir compte dans les programmes touchant l'enseignement supérieur ».

COLLECTION NOIRE

ESCAPADE MYSTÈRE

SUR LES RAILS DU SUSPENSE!



VIA

ESCAPADE MYSTÈRE MONTRÉAL-QUÉBEC

En voiture! Venez vivre une Escapade Mystère de VIA Rail^{md}. Une mystérieuse aventure que vous n'êtes pas près d'oublier. Le départ aura lieu à Montréal le samedi 29 octobre à destination de Québec. Vous connaîtrez enfin le suspense des grandes enquêtes. La découverte des indices... Est-ce le conducteur? Dans la voiture coach? Avec une épingle à chapeau? Nous imaginons le crime, vous êtes le détective qui au cours de cet enlevant week-end découvrira la clef de l'énigme. Et bien entendu, vous aurez tout le loisir de jouer au touriste.

Le forfait Escapade Mystère comprend: un aller et retour en voiture coach, les transferts, une nuitée à l'Hôtel Le Clarendon, un déjeuner et un dîner le samedi, un brunch le dimanche. De même que: les services de la troupe mystère, un accompagnateur, les taxes et les pourboires, les frais de planification et d'exploitation. Certaines conditions s'appliquent.

Prix: 207\$
(par personne, deux par chambre)

Pour connaître tous les détails concernant cette excursion ainsi que sur toute autre destination et départ, communiquez avec votre agence de voyages ou avec VIA Rail au 871-1331 et demandez la téléphoniste au poste numéro 12.



EN
PREMIÈRE

LES 89

**À L'AFFICHE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES GM
DU 26 AU 30 SEPTEMBRE
LES NOUVEAUX MODÈLES 89**

DE PLUS!

LES FILMS PUBLICITAIRES DES CONCESSIONNAIRES GM.

VENEZ VOIR NOS VEGETES,
LES NOUVEAUX MODÈLES 89.
LES CRITIQUES SERONT
UNANIMES.

LES CONCESSIONNAIRES GM DU QUÉBEC présentent
en primeur leurs films publicitaires mettant en vedette les nouveaux modèles
de CHEVROLET, OLDSMOBILE, PONTIAC, BUICK, GMC ET CADILLAC.
Produit en collaboration avec LE GROUPE MARKETING DES CONCESSIONNAIRES GM DU QUÉBEC.

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE
GRAVEL CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5900, boulevard Marie-Victorin
BROSSARD, QC (514) 456-2233
SALDIS CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
610, boulevard Cote-Labelle
CHOMÉDEY, Ville de Laval, QC
(514) 688-3892
SNYDER AUTOMOBILES L.T.E.E.
2150, rue Notre-Dame
LACHINE, QC (514) 637-4651
GIBEAULT AUTOMOBILES
(1983) L.T.E.E.
150, boulevard Taschereau
LAPRAIRIE, QC (514) 659-5471
DUVAL CHEVROLET INC.
1450, boulevard Marie-Victorin Est
LONGUEUIL, QC (514) 670-9300

CLERMONT CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5303, rue Saint-Denis
MONTREAL, QC (514) 279-6301
HAROLD CUMMINGS LTD-LTEE
5255, rue Jean-Talon Ouest
MONTREAL, QC (514) 739-1911
J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3700, rue Ste-Catherine Est
MONTREAL, QC (514) 526-4471
LA CIE CHEVROLET MOTOR SALES
DE MONTREAL LTEE
6645, rue Saint-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (514) 489-8631
LE RELAIS CHEVROLET
OLDSMOBILE LTEE
9411, Avenue Papineau
MONTREAL, QC (514) 384-6380
CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12011, rue Sherbrooke Est
POINTE-AUX-TREMBLES, QC
(514) 354-1050

BARNABE CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
920, boulevard Laurentien
SAINT-LAURENT, QC (514) 744-6401
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC INC.
10480, boulevard Henri-Bourassa Ouest
SAINT-LAURENT, QC (514) 332-1673
PARK AVENUE CHEVROLET
OLDSMOBILE CADILLAC INC.
5000, rue Jean-Talon Est
SAINT-LEONARD, QC (514) 725-9811
CARREFOUR CHEVROLET
OLDSMOBILE ET CAMIONS
CHEVROLET INC.
200, boulevard Cote-Labelle
SAINT-ROSE, (Ville de Laval), QC
(514) 625-1991
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC LTEE
4411, boulevard de la Concorde
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 324-4411

PONTIAC BUICK
LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
30, route 132
DELSON, QC (514) 632-2220
HARLAND PONTIAC BUICK INC.
955, boulevard Montclair-Toronto
DORVAL, QC (514) 631-2051
BOURASSA PONTIAC BUICK LTEE
1601, boulevard St-Martin Est
DOVERVAL, Ville de Laval, QC
(514) 382-2122
CHAMPLAIN PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
1090, boulevard Ile des Soeurs
(Ile des Soeurs (Verdun)), QC
(514) 769-5353
GAUTHIER PONTIAC BUICK
& BUICK LTEE
395, rue Saint-Charles Ouest
LONGUEUIL, QC (514) 670-1440
VILLE-MARIE, PONTIAC
& BUICK LTEE
4500, rue Hochelaga
MONTREAL, QC (514) 253-1414

AVENUE PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
6100, boulevard Decarie
MONTREAL, QC (514) 731-3701
BOULEVARD PONTIAC BUICK
GMC LTEE
9050, boulevard de l'Acadie
MONTREAL, QC (514) 382-4400
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333, rue Jarry Est
MONTREAL, QC (514) 376-4220
LA BELLE PONTIAC BUICK LTEE
11251, rue Notre-Dame Est
MONTREAL-EST, QC (514) 645-1651
TERRY PONTIAC BUICK LTEE-LTD
7050, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (514) 487-0200
ACTUEL PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
5959, boul. Cousineau
ST-HUBERT, QC (514) 443-5959

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9595, autoroute Transcanadienne
SAINT-LAURENT, QC
(514) 333-7070
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LTEE
9455, boulevard Lacordaire
SAINT-LEONARD, QC
(514) 327-3540
OMER BARRE PONTIAC BUICK INC.
5987, avenue Verdun
VERDUN, QC (514) 768-2551
CONTACT PONTIAC BUICK INC.
3670, autoroute Laval Ouest
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 682-3670
CAMIONS GMC
CENTRE DU CAMION
GMC SNYDER INC.
5825, Route Côte de Liesse
MONTREAL, QC (514) 344-4000

LES CONCESSIONNAIRES



L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Six Palestiniens transportent le corps d'un compagnon qui a été tué par la police anti-émeutes israélienne au cours d'affrontements à Djabal Mukaber, dans les faubourgs de Jérusalem.

Jour sanglant en territoires occupés Trois Palestiniens tués et 69 blessés

JÉRUSALEM (AFP) — La journée d'hier a été la plus sanglante dans les territoires occupés depuis plusieurs semaines avec, en début de soirée, un bilan provisoire de trois Palestiniens tués et 69 blessés par balles, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

De son côté, un porte-parole de l'armée israélienne a confirmé le chiffre de trois morts, dont un jeune homme qui a succombé à ses blessures reçues en mai, ajoutant que 36 personnes avaient été blessées par balles « principalement en plastique ».

« Ces heurts, a précisé le porte-parole, coïncident avec une nouvelle vague d'arrestations massives » entreprises par l'armée israélienne.

De sources palestiniennes, on apprend, en outre, que de nombreux secteurs de Cisjordanie et Gaza ont été placés sous couvre-feu ou déclarés « zone militaire fermée ».

Au cours de cette journée de grève générale dans les territoires occupés, décrétée par la Direction unifiée du soulèvement populaire en signe de solidarité avec les détenus palestiniens, les affrontements entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre ont repris à Jérusalem, où, pour la première fois depuis le début du « soulèvement », en décembre, un jeune Palestinien a été tué par la police israélienne.

Des heurts très violents se poursuivaient, hier soir, dans la bande de Gaza ainsi qu'à Naplouse (nord de la Cisjordanie), affirme-t-on de source palestinienne. L'armée a confirmé la poursuite des affrontements.

Selon des sources hospitalières palestiniennes, 42 personnes ont été blessées par balles, hier, dans la bande de Gaza, et 27 autres dans les

régions de Naplouse et Hébron (sud de la Cisjordanie). Neuf blessés sont dans un état grave, dont un jeune homme touché par neuf projectiles, précise-t-on de mêmes sources.

Le nombre de blessés a considérablement augmenté depuis la semaine dernière, notent les observateurs, à la suite d'une directive du ministre de la Défense israélien, M. Yitzhak Rabin, qui a autorisé un usage de plus en plus généralisé des balles de plastique.

Ces balles, alourdies par un alliage de métal, infligent à faible distance des blessures identiques aux balles réelles, indique-t-on de sources médicales israélienne et palestinienne.

Les organisations humanitaires dans les territoires occupés ont manifesté leur inquiétude face à l'usage de plus en plus fréquent de ces munitions qui contribuent ces derniers jours à une augmentation « alarmante » de nombre de blessés palestiniens.

Les USA n'escorteront plus les convois koweïtiens dans le Golfe

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont décidé ne plus escorter systématiquement dans le Golfe les bateaux battant pavillon américain et de les « accompagner » simplement pendant une partie de leur voyage, a annoncé la Maison-Blanche hier.

Les États du Golfe ont été prévenus la semaine dernière de ce changement. Les forces américaines restent toutefois en position dans le Golfe « de manière à prendre toute action appropriée dans le cas où des navires battant pavillon des États-Unis seraient directement menacés », a indiqué dans un communiqué M. Martin Fitzwater, porte-parole de la présidence.

Les États-Unis ont l'intention de maintenir dans le Golfe les forces nécessaires à la protection des bateaux américains et « ces changements n'affectent en aucun cas notre engagement envers la liberté de navigation dans le Golfe », a-t-il ajouté dans ce communiqué.

M. Fitzwater a déclaré à des journalistes voyageant à bord de l'avion transportant le président Reagan de Washington à New York qu'il n'y aurait pas de changement pour le moment dans le nombre de navires de guerre américains déployés dans le Golfe. Il a cependant ajouté

les États-Unis « tiendront sous revue leur présence dans le Golfe et feront des changements à mesure que la menace diminue ».

Depuis juillet 1987, la marine américaine a escorté 180 bateaux dans le Golfe, y compris des pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain, a précisé M. Fitzwater. Depuis le cessez-le-feu du 20 août dernier, aucun bateau n'a été attaqué dans le Golfe, a-t-il rappelé.

Le groupe de combat de la Marine dans la région comprend actuellement 26 bâtiments, dont 17 se trouvent dans le Golfe.

Le président américain devait s'entretenir hier en début d'après-midi avec des dirigeants de plusieurs États du Golfe. Il devait recevoir tout d'abord l'émir du Koweït, Cheikh Jamir Ahmed Sabah, et rencontrer ensuite les ministres des Affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe.

Interrogé d'autre part sur la normalisation des relations avec l'Iran, le porte-parole de la Maison-Blanche a répondu que les États-Unis n'avaient pas reçu de « nouveau signal » de la part de Téhéran et qu'il n'y avait rien de nouveau sur les otages occidentaux détenus au Liban.

L'Église catholique haïtienne se range aux côtés des putschistes

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Huit jours après le coup d'État, la puissante Église catholique haïtienne, jusque-là restée muette, a manifesté son appui résolu aux sous-officiers et soldats qui ont porté au pouvoir le général Prosper Avril, les appelant à « consolider avec sagesse les acquis de la libération ».

En même temps, le sort réservé par la hiérarchie catholique au leader des communautés de base, le père Jean Bertrand Aristide, révélait l'approfondissement des profondes contradictions entre ses tendances « progressiste » et « conservatrice ».

La conférence épiscopale a pris la parole dimanche pour demander un « désarmement général des macoutes » (anciens membres de la milice duvalériste récupérés par le régime déchu du général Henri Namphy) et appelé les soldats et sous-officiers à « consolider les acquis de la libération du peuple, avec sérénité, discipline, désintéressement et sagesse ».

Le coup d'État « n'a de sens que dans la mesure où il a pour but de faire cesser l'oppression, combattre la corruption, freiner les abus de pouvoir et promouvoir le respect de la justice, des droits de l'homme et de la liberté d'expression », ont souligné les évêques. Ils ont « invité tous les Haïtiens à prendre au sérieux le mouvement qui, mené selon les principes évangéliques et l'enseignement de l'Église, pourrait conduire à une véritable libération ».

Dans une déclaration au ton particulièrement ferme, la Conférence épiscopale s'indigne — pour la première fois et deux semaines après les faits — de l'attaque et de l'incendie de l'église de Saint-Jean-Bosco en pleine messe le 11 septembre dernier par des hommes de main du régime du général Henri Namphy. L'attaque avait fait 12 morts et 70 blessés et a été pour une bonne part à l'origine du putsch.

Parallèlement, dans leurs sermons, les prêtres de l'Église (église de base) ont appelé à soutenir les « soldats » en estimant que « la bataille n'a fait que commencer », comme l'ont indiqué ceux de l'église Saint-Gérard qui ont appelé à « l'unité des patriotes », à la « collaboration entre riches et pauvres, civils et militaires,

ceux qui croient et ceux qui ne croient pas » et à la « réorganisation des comités de quartier ».

« Le nettoyage ne fait que commencer », a estimé pour sa part le père Aristide, curé de Saint-Jean-Bosco qui, après deux semaines d'absence, a été acclamé dimanche par deux à trois mille fidèles qui s'étaient rendus en procession au siège de la congrégation des Salésiens à laquelle il appartient, pour exiger de voir celui qu'ils qualifient de « prophète » et devant lequel ils se sont jetés à genoux les bras en croix.

Les partisans de ce prêtre, le plus engagé politiquement du clergé haïtien, accusaient la hiérarchie de l'Église de le « persécuter physiquement et psychologiquement » et de le garder « prisonnier » depuis l'incendie de Saint-Jean-Bosco.

Les jeunes laïcs engagés qui ont participé à la procession s'en sont

pris en des termes d'une violence jamais connue jusqu'à présent aux évêques jugés les plus conservateurs, en exigeant un « déchoukage » (renversement des autorités impopulaires) au sein de l'Église et sa « démocratisation ».

Certains portaient des banderoles protestant contre la « persécution des prêtres du peuple » ou menaçant de représailles les Salésiens s'ils osent « renvoyer le prophète Aristide ».

Des inscriptions « Aristide ou la mort », « A bas monseigneur macoute » et « Déchoukage dans l'Église » avaient été peintes autour de certaines églises.

Samedi, la maison d'un prêtre accusé d'avoir été proche du régime déchu, le père Occyde Scotot Jean, a été pillée dans la petite localité de Kenscoff sur les hauteurs de Port-au-Prince, par une partie de la population.

LES CANTONALES

Le PS compte politiser la campagne du 2e tour

PARIS (Reuter) — Les dirigeants socialistes ont clairement indiqué hier leur intention de politiser davantage la campagne pour le second tour des cantonales pour éviter l'abstention historique enregistrée (50,87 %) lors du premier tour dimanche.

Marcel Debarge, secrétaire national du PS chargé des élections, a réaffirmé d'autre part, au cours d'une conférence de presse, la volonté du parti de regrouper les élections locales et de changer le mode de scrutin cantonal pour y introduire une dose de proportionnelle.

En dehors de l'hypothèse généralement admise par l'ensemble des partis pour expliquer l'abstention — lassitude des électeurs et faible mobilisation des appareils politiques — Debarge, comme le numéro deux du PS, Henri Emmanuelli, ont estimé que le gouvernement du premier ministre Michel Rocard ne s'est « pas mobilisé » et que le « discours d'ouverture n'est pas très motivant ».

Cette opinion est d'ailleurs partagée, à sa façon, par le secrétaire général du RPR, Alain Juppé. « Je crois qu'à force de vouloir recomposer le paysage politique, d'entretenir le flou et le doute, on a un peu détourné les Français du débat politique », a-t-il dit.

« Je suis pour la plus grande majorité possible avec le rassemblement à gauche d'abord », a dit Debarge en précisant qu'il s'exprimait à titre personnel. Quant à Emmanuelli, il a déclaré que « la recherche d'une politique consensuelle donne aux électeurs le sentiment qu'il n'y a pas d'enjeu ».

La consigne du PS pour le second tour de dimanche prochain sera le

désistement en faveur du candidat de gauche ou de la majorité présidentielle le mieux placé au premier tour, a rappelé Debarge.

Il a indiqué que les socialistes allaient s'employer, au cours de la semaine, à souligner l'importance des conseils généraux, notamment dans le domaine de l'action sociale.

Ils mettront l'accent notamment sur leur rôle dans la mise en oeuvre du revenu minimum d'insertion en faveur des plus démunis qui doit être voté lors de la prochaine session parlementaire, a-t-il dit.

Les socialistes comptent également alimenter le débat du deuxième tour sur la réforme des élections locales.

Si l'opposition de droite RPR-UDF est favorable au regroupement des élections locales, elle est en revanche opposée à une réforme du mode de scrutin, comme l'ont indiqué à la fois Juppé, pour le RPR, ou Alain Madelin, délégué général du Parti républicain.

Debarge a précisé qu'un groupe de travail allait être créé au sein du PS pour réfléchir à ces réformes qui porteront sur le statut de l'élu local, la coïncidence des dates des consultations et la réforme du mode de scrutin majoritaire en vigueur pour les cantonales.

Gérard Le Gall, adjoint de Debarge, a souligné le caractère inégalitaire du scrutin majoritaire d'arrondissement et a indiqué qu'à titre personnel, il préconisait un scrutin proportionnel au niveau de l'arrondissement avec, comme pour le scrutin municipal, une « prime au grand vainqueur » pour permettre la constitution de majorités stables.

Rakowski sera candidat à la succession de Messner

VARSOVIE (Reuter) — Réuni en plénum, le Comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) a choisi hier comme l'on s'y attendait Mieczyslaw Rakowski comme son candidat à la succession de Zbigniew Messner à la présidence du conseil.

Le Comité central a ordonné aux députés de soutenir la candidature de Rakowski hier à l'élection du nouveau chef de gouvernement, élection qui ne devrait être qu'une formalité.

De source politique polonaise, comme dans les milieux diplomatiques occidentaux, on estimait que Rakowski, membre du Politburo du POUP, était bien placé pour la présidence du conseil. Mais on avait également avancé le nom de Wladyslaw Baka, chargé de la politique économique au sein du parti.

Dans une interview publiée le matin même dans la Pravda, organe du PC soviétique, Rakowski reconnaissait que la direction polonaise avait commis des erreurs politiques et

économiques. Messner avait été révoqué le 19 septembre dernier, les dirigeants du POUP l'accusant d'avoir mal géré les réformes économiques et lui reprochant de n'avoir pas su prévoir ni éviter les grèves en faveur du syndicat Solidarité.

Âgé de 61 ans, membre important du bureau politique qui en compte 15, Rakowski avait été le principal négociateur du gouvernement avec Solidarité avant l'interdiction du syndicat en application de la loi martiale proclamée en décembre 1981 par le général Wojciech Jaruzelski. Il a été un proche collaborateur de ce dernier à la direction du POUP et est actuellement secrétaire du Comité central, responsable de la propagande.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Tél.: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en
marques de commerce
et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

Pieter Botha: 10 ans à la barre de l'Afrique du Sud

JOHANNESBURG (AFP) — Le président Pieter Willem Botha, 72 ans, célèbre demain dix ans passés à la barre de l'Afrique du Sud.

Il est l'homme qui a osé toucher aux lois il y a encore peu sacrées de l'apartheid, celui aussi qui a sacrifié l'unité de son peuple, les Afrikaners, sur l'autel d'une « réforme » dont personne ne sait où elle mènera le pays.

Mais cette « réforme », à laquelle le nom de P. W. Botha restera quoiqu'il arrive attaché, s'accompagne d'une répression féroce de l'opposition, qui s'est traduite par la proclamation de l'état d'urgence, l'arrestation sans jugement de milliers d'opposants, l'interdiction d'une vingtaine de mouvements extra-parlementaires, une extension apparente sans limite du rôle et des pouvoirs de la police et de l'armée et plusieurs raids dans les pays voisins, accusés d'héberger des « terroristes ».

Lorsque M. Botha, alors ministre de la Défense depuis 12 ans, est élu leader du Parti national (NP, au pouvoir depuis 1948) et, par conséquent, premier Ministre, le 28 septembre 1978, la minorité blanche vit encore à l'heure du « bon vieux temps » de l'apartheid pur et dur des années 50.

M. Botha choisit alors le changement, parce qu'il faut, dit-il, « s'adapter ou mourir ». Plus tard, il qualifiera l'apartheid de concept « dépassé ».

La plupart des réformes qui ont marqué ces années 80 n'ont fait qu'enterrer dans la loi des phénomènes sociologiques irréversibles. Ce fut le cas, notamment, de la liberté syndicale pour les Noirs, de leur droit à séjourner de manière permanente dans les zones blanches, de l'abolition de la loi qui réservait certains métiers aux seuls Blancs et de la suppression de l'interdiction des mariages mixtes et des relations



Pieter W. Botha

sexuelles entre personnes de races différentes. Dans la vie quotidienne, ce fut la disparition de l'apartheid dit « mesquin » (dans les cinémas, hôtels, restaurants et autres lieux publics), du moins dans les villes.

Sur le plan politique, la « grande oeuvre » de M. Botha reste pour l'instant la création au sein du Parlement, à côté de l'Assemblée blanche, de deux autres Chambres pour les Indiens et les Métis, les Noirs en restant exclus. C'est dans le cadre de cette réforme constitutionnelle que M. Botha a troqué en 1984 son poste de premier ministre pour la fonction de chef de l'État.

M. Botha nourrit l'espoir de convaincre les dirigeants de la population noire d'entamer avec lui des négociations afin d'aboutir à un « partage du pouvoir ». En avril dernier, il

annonçait même qu'un Noir serait bientôt nommé au gouvernement et que des Noirs pourraient faire partie du collège chargé d'élire le chef de l'État.

Dans le contexte de la société afrikaner, tout cela représente une révolution, dont la conséquence, prévisible, a été, en 1962, une scission du NP et la naissance du Parti conservateur (CP), qui prône un retour à l'apartheid des origines et accuse M. Botha de trahison. Le CP représente électoralement près de la moitié des 3 millions d'Afrikaners.

M. Botha souffre visiblement de cette guerre fratricide entre Afrikaners et du fait qu'il entrera dans l'histoire comme celui qui en est responsable.

Mais le plus grave, d'un point de vue politique, c'est que si M. Botha s'est aliéné la moitié de son peuple, il n'a pas gagné pour autant la confiance et le soutien de ses adversaires ou de la communauté internationale, qui continue de lui infliger des sanctions économiques.

Les leaders noirs représentatifs, même modérés, refusent d'entamer avec lui la moindre négociation. Car toutes les « réformes » restent bien en-deça de leurs exigences minimum, la principale étant la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, à commencer par le leader historique du Congrès national africain (ANC, clandestin), Nelson Mandela, en prison depuis 1962.

En outre, le « partage du pouvoir » que propose M. Botha ne se fonde pas sur le suffrage universel direct, car il est hors de question pour lui de remettre en cause la structure de base de la société sud-africaine, qui repose sur la séparation des divers groupes raciaux (apartheid).

D'où une ambivalence qui fait dire à l'opposition de gauche que le but de la « réforme » est en fait de consolider la suprématie blanche.

Sur le plan international, les « an-

nées Botha » ont surtout été marquées par l'intervention constante de l'Afrique du Sud dans la guerre civile angolaise et par les échanges acrimonieux entre Pretoria et ses voisins d'Afrique australe, qui l'accusent d'essayer de les déstabiliser.

Les derniers mois ont cependant fait naître à Pretoria l'espoir d'une « percée » en direction de l'Afrique noire, grâce au récent retrait de l'armée sud-africaine d'Angola, une possible indépendance de la Namibie (occupée par l'Afrique du Sud depuis 1915) et un rapprochement avec le Mozambique.

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — Indicateur 514.....	1-800-361-6059
Indicateur 418.....	1-800-463-4747
Indicateur 619.....	1-800-361-5699
Indicateur 613.....	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

Propriétés à vendre 101

AUTEUIL coin tranquille, canadien 78, beaucoup d'extra inclus. Du propriétaire. 628-1271.

BORD DU FLEUVE, L'ANORAIE, rénovation, tout meuble, 30 mins de Mtl, vue exceptionnelle. 2 ch. à c. 2 s/bain, s/manger, cuisinette, terrain 115 X 70. 1-833-1251.

CONGOUIL triplex, semi-détaché, pierre et brique, près de toutes commodités, grande cour, revenus. 511-4100. 638-5677.

MAGOG North Hatley, style suisse, 6 acres, 1.700 pieds d'altitude, la plus belle vue de toute la région, cul de sac, prix \$250.000. 819-843-3871.

MT. ST-HILAIRE gran bungalow, construction Plante & Charbonneau, sur magnifique terrain de 21.000 pi.ca paysage, pommiers, confitures, etc. — Pierre Vaughel Crr. 844-5961.

NOUVEAU-BORDEAUX 2610, Bohé Duplex — possibilité bachelier \$215.000. 844-0770.

OUTREMONT rue Durocher, cottage 11 pièces, s-sol fini, \$270.000, négociable. 274-0985.

PIERREFONDS cottage québécois, 8 pièces, cuisine, salle à manger de 20'x20', 2 foyers, secteur boisé, 14.000 pi.ca. 696-6601.

PLATEAU - PARC LAFONTAINE 2 triplex, 1000 pi.ca, 3 entrées, résident, boiseries, foyers, garages, 2 X 4.500 pi.ca. Proprié. 598-9070.

STE-JULIE maison luxueuse, domaine des Hauts Bois, 31 rue Desjardins, climatiseur central à eau avec puils artésien, nouveau système tres avant-gardiste, 25% du coût en énergie vs système conventionnel. Solarium, bain tourbillon, Carrière, Sous-sol fini, Valeur \$325.000. Située dans zone affectée par BCP, l'Etat offre une offre. Mtl. 548-3490.

VILLA MEXICAINE comprenant salon, 2 chambres, bar avec évier, chambre domestique, climatiseur et piscine, entièrement cloturée, grande intimité, dans quartier Lons d'Acapulco. Personnel disponible. Prix de liquidation, \$99.000, vendue par propriétaires. 516-742-2500.

Propriétés à revenus 113

TÉTRAULTVILLE grand split avec revenu. Bord de l'eau, brique et pierre, 7 pièces, foyer, garage, \$250.000, nég. Rens. 351-1187 ou 581-0859.

Condos à louer 121

ST-LAMBERT condo neuf, luxeux, 2 chambres 2 1/2 bain, salon, s/manger, cuisine spacieuse, salle de lavage, foyer, grand balcon, garage intérieur, air climatiseur, occupation immédiate. 665-5506.

Condos à vendre 122

JARDINS DE MERICI à Québec, 2.640 pi.ca, 3 c.c., terrasse, côté fleuve, mars 89. Jour. 418-641-0711, 826-3434.

Chalets à louer 125

ANAGOD Carletons de l'Est, Saison d'été, ski, chasse, pêche et vacances. Tranquillité absolue. 465-8718.

LES MOTS CROISES

Un mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 — Habitation des fourmis.

2 — Arroser par irrigation.

3 — Première page d'un journal.

4 — Nouveau-né.

5 — Qui luit.

6 — Galerie que montait le roi.

7 — Anneau de cordage.

8 — Obtenus.

9 — Servis une rente.

10 — Manière de parler.

11 — Vaste étendue couverte de dunes.

12 — Plante vivante fixée aux murs.

1 — Aéroplane.

2 — Avant-midi.

3 — Niveau le plus bas d'un cours d'eau.

4 — Dévêtu.

5 — Etat de ce qui est tangent.

6 — Bouche.

7 — A la mode.

8 — Femme du dindon.

9 — Retira.

10 — Courroie pour porter un fusil.

11 — Il se livrait à la traite des Noirs.

12 — Séparation des cheveux.

Solution d'hier

1 — Tremulation désordonnée des fibres cardiaques.

2 — Lisière d'un bois.

3 — Affectueuse.

4 — De la ville.

5 — Argent.

6 — Monnaie du Cambodge.

7 — Couleur qui tient du gris et du beige.

8 — Magnésium.

9 — Petit rectangle de carton léger.

10 — Bismuth.

11 — Pleurnicher.

12 — Moyen de tromper.

1 — Alliage de fer.

2 — Donne les couleurs de l'arc-en-ciel.

3 — Policier.

4 — Moutarde sauvage.

5 — Dernière fois.

6 — Décroche une ruade.

7 — Triage.

8 — Cria, en parlant du mouton.

9 — Polygone qui a neuf angles.

10 — Mesure chinoise.

11 — Sorte de boîte.

12 — Qui possède un noyau.

Solution d'hier

1 — Tremulation désordonnée des fibres cardiaques.

2 — Lisière d'un bois.

3 — Affectueuse.

4 — De la ville.

5 — Argent.

6 — Monnaie du Cambodge.

7 — Couleur qui tient du gris et du beige.

8 — Magnésium.

9 — Petit rectangle de carton léger.

10 — Bismuth.

11 — Pleurnicher.

12 — Moyen de tromper.

1 — Alliage de fer.

2 — Donne les couleurs de l'arc-en-ciel.

3 — Policier.

4 — Moutarde sauvage.

5 — Dernière fois.

6 — Décroche une ruade.

7 — Triage.

8 — Cria, en parlant du mouton.

9 — Polygone qui a neuf angles.

10 — Mesure chinoise.

11 — Sorte de boîte.

12 — Qui possède un noyau.

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

App. et log. à louer 160

OUTREMONT à s. louer, 3/4 dans édifice très propre, beau balcon, belle vue du Mt-Royal. \$640, stationnement inclus. 487-4760 (jour), 277-3731 (soir).

OUTREMONT, grand 6/4, totalement rénové, garage, prox. métro, 1er oct. \$900. 276-0515, 873-7997.

OUTREMONT, quartier de prestige, haut duplex en pierre, luxeux 7 1/2, 3 c.c., 2 s/b. Tous les électroménagers, rangement, système de sécurité, chauffage. \$1.550. 276-6220, 270-6676.

OUTREMONT, près Laurier, 3ème 5 1/2, neu. \$800, 2ème 4 1/2, \$750. 1er ch. rénové 5 1/2, \$630. 276-1570.

PLATEAU MONT-ROYAL, Metro Laurier, Grand 5 1/2, rénové, genre « loft », \$775. 1er ch. rénové, non-chauffé. Libre 1er nov. 286-0071 — 646-6444.

PLATEAU, log. très luxueux (foyer, lave vaiss. etc.). 2 c.c. \$700. 524-7781.

PLATEAU, 3 1/2, luxueux, ent. rénové, très gr. séjour, 1 c.c. gr. terrasse, stat. Lib. \$725. 2e ch. à 17h. 843-8122.

RAVISSANT 3 1/2, Frais repent, près métro Beaubien, chauffé, eau chaude, balcons. Libre immédiatement. \$400. Références. 738-1890, répondre.

V.M.R. Beau 4 1/2, spacieux, en coin, ménage fait, parquet, balcon. Prox. métro et centre d'achats. 739-3808, 733-8102, 955 rue Plymouth. \$675 / mois. Immédiatement.

VEUX QUARTIER ST-GABRIEL Congrégation & Fawad. Architecture & design de haute qualité. 4 appareils ménagers, 1 climatiseur. 3 1/2. \$395, 4 1/2. \$495. Sur rendez-vous. 969-9300 ou 352-9417.

VILLE ST-LAURENT, 5 1/2, Bachelier, sur Henri-Bourassa. Chauffé, rénové, marquetterie. 682-3588.

Mini entreposage

ESPACE d'entreposage individuel. Usage commercial ou personnel. Choix varié de dimensions. Assurances disponibles. Prix raisonnable. Bien situé. 591-3864.

Nouveau rosemont

LOCAL commercial pour restaurant. 259-5640.

Plateau mont-royal

4127 St-Laurent (entre Duluth et Rachel) magasin 1.500 pi.ca. plus s/sol fini. 1.500 pi.ca. Bonne location. 844-1963.

St-François/Laval

local commercial dans mail fermé, les Galeries du Moulin. 665-1019 (jour) 665-6746 (soir) ou 665-6603.

Vieux-montreal

St-Paul St-Pierre Magasins. Idéal pour bureau, agence voyages ou restaurant. Loyer raisonnable. 842-9586.

Vieux-montreal

Rue St-Paul, Rez-de-chaussée, 1.800 pi.ca. avec 600 pi.ca. rangement (sous-sol). Bien situé. Disponible immédiatement. Local idéal pour boutique, bijouterie, galerie d'art ou même studio ou bureau professionnel. Prix concurrentiel. 671-8326 ou 465-6712.

Commerces à vendre 283

ATELIER DE SÉROGRAPHIE Sur textile. En pleine expansion. 497-6144.

Boutique de vêtements

BOUTIQUE de vêtements pour dames, située secteur Châteauguay et Mercier. M. Roger. 636-5503.

Boutique de vêtements pour dames

BOUTIQUE de vêtements pour dames, située secteur Châteauguay et Mercier. M. Roger. 636-5503.

Boutiques

FINANCEMENT DISPONIBLE, 30% comptant. 871-9308.

Depanneurs

FINANCEMENT DISPONIBLE, 30% comptant. 871-9308.

Motels

FINANCEMENT DISPONIBLE, 30% comptant. 871-9308.

Pépinière

ÉTABLIE depuis 12 ans. Vau-dreuil, sur un terrain d'une superficie totale de 100.000 pi.ca. commercial, états financiers disponibles. Personnes sérieuses seulement. Kerry Lawlor, 455-5747. Les Mm. K. Lawlor inc. xtr.

Jean-Talon 6254

près de Langelier, 1.500 pi.ca. — s/sol et stationnement. M. Anuso. 256-7090.

Lasalle

location A-1, coin Newman & Thériault. De 500 à 1.600 pi.ca. idéal pour bureaux de professionnels. 365-3259.

Rue St-Denis

et Roy, 1.100 pi.ca. design, bureau ou logement, semi-meublé, stationnement. 279-3733.

Sherbrooke / Pie IX

Poss. 2.500 à 4.000 pi.ca. déjà divisé, t.b. emplacement, libre. M. Puccio. 384-8433.

Vieux-montreal

Bureaux 900 pi.ca. à 2.000 pi.ca. Location de choix, loyer raisonnable. 842-9586.

Ville St-Laurent

près Decarie, 800 pi.ca. ou 1.400 pi.ca. Libre imm. 747-2861, 738-3727.

Espaces commerciaux à louer 259

AU-DESSUS de la nouvelle LIBRAIRIE ULYSSE, 4174 St-Denis/Rachel. Idéal agence de voyages, bagagerie, vêtements sports, etc. Achat/liquidation 25.000 voyageurs/an. 1350 pi.ca. G. Pomerleau. 843-7135.

Espaces commerciaux à vendre 263

AU COEUR DE LA CITE DES ONDES Sur Ste-Catherine. Superficie totale 2.500 pieds carrés comprenant 4 bureaux fermés plus aire de réception et grand espace éclairé de 1.500 pieds carrés, style loft dans bel édifice rénové, chauffé, éclairé. Prix raisonnable. Contacter Robert Duchaine au 596-0060.

Espaces industriels à louer 268

AU PIED DU CENTRE-VILLE 1.200 à 50.000 pi.ca. Loyer très bas. 937-9341.

Bâtisse industrielle à louer 269

2.400 et 1.518 pi.ca. ou la totalité pour entrepôt ou autre. S'adresser au 652-3471.

Propriétés commerciales 269

MIRABEL Bâtisse commerciale à vendre. Cause maladie. 475-8642.

Locaux à louer 275

ATELIERS D'ARTISTES St-Laurent près de Prince-Arthur, à partir de \$250. 500. 843-8122.

Charlevoix

local commercial, dans petit quartier de chalets, libre imm. \$575. 326-2844, 327-7443.

Duvernay

espaces de bureau et boutique, Bou. Concorde, 500 à 3.000 pi.ca. occupation immédiate. 9h à 17h. 939-1418.

Laval

local commercial, coin Le Corbusier + Carrefour Laval. Rens. 665-1019 (jour) 665-6746 (soir) ou 665-6603.

Mini entreposage

ESPACE d'entreposage individuel. Usage commercial ou personnel. Choix varié de dimensions. Assurances disponibles. Prix raisonnable. Bien situé. 591-3864.

Nouveau rosemont

LOCAL commercial pour restaurant. 259-5640.

Plateau mont-royal

4127 St-Laurent (entre Duluth et Rachel) magasin 1.500 pi.ca. plus s/sol fini. 1.500 pi.ca. Bonne location. 844-1963.

St-François/Laval

local commercial dans mail fermé, les Galeries du Moulin. 665-1019 (jour) 665-6746 (soir) ou 665-6603.

Vieux-montreal

St-Paul St-Pierre Magasins. Idéal pour bureau, agence voyages ou restaurant. Loyer raisonnable. 842-9586.

Vieux-montreal

Rue St-Paul, Rez-de-chaussée, 1.800 pi.ca. avec 600 pi.ca. rangement (sous-sol). Bien situé. Disponible immédiatement. Local idéal pour boutique, bijouterie, galerie d'art ou même studio ou bureau professionnel. Prix concurrentiel. 671-8326 ou 465-6712.

Commerces à vendre 283

ATELIER DE SÉROGRAPHIE Sur textile. En pleine expansion. 497-6144.

Boutique de vêtements

BOUTIQUE de vêtements pour dames, située secteur Châteauguay et Mercier. M. Roger. 636-5503.

Boutique de vêtements pour dames

BOUTIQUE de vêtements pour dames, située secteur Châteauguay et Mercier. M. Roger. 636-5503.

Boutiques

FINANCEMENT DISPONIBLE, 30% comptant. 871-9308.

Depanneurs

FINANCEMENT DISPONIBLE, 30% comptant. 871-9308.

Motels

FINANCEMENT DISPONIBLE, 30% comptant. 871-9308.

Pépinière

ÉTABLIE depuis 12 ans. Vau-dreuil, sur un terrain d'une superficie totale de 100.000 pi.ca. commercial, états financiers disponibles. Personnes sérieuses seulement. Kerry Lawlor, 455-5747. Les Mm. K. Lawlor inc. xtr.

Jean-Talon 6254

près de Langelier, 1.500 pi.ca. — s/sol et stationnement. M. Anuso. 256-7090.

Lasalle

location A-1, coin Newman & Thériault. De 500 à 1.600 pi.ca. idéal pour bureaux de professionnels. 365-3259.

Rue St-Denis

et Roy, 1.100 pi.ca. design, bureau ou logement, semi-meublé, stationnement. 279-3733.

Sherbrooke / Pie IX

Poss. 2.500 à 4.000 pi.ca. déjà divisé, t.b. emplacement, libre. M. Puccio. 384-8433.

Vieux-montreal

Bureaux 900 pi.ca. à 2.000 pi.ca. Location de choix, loyer raisonnable. 842-9586.

Ville St-Laurent

près Decarie, 800 pi.ca. ou 1.400 pi.ca. Libre imm. 747-2861, 738-3727.

LE DEVOIR postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h et 17h.

J.N.O.

Personnel de bureau 471

Personnel de bureau 471

Secrétaire à la publicité

Le service des ventes publicitaires du Devoir est à la recherche d'un(e) secrétaire.

Exigence:

Secondaire V, min: 55 mots/minutes, connaissance parfaite du français et de l'anglais parlés et écrits.

Une connaissance pratique des logiciels Word et Excel de Apple serait un atout.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées d'acheminer celle-ci au plus tard le 30 septembre prochain à l'attention de:

Dir. de la publicité Le Devoir

211, rue du Saint-Sacrement

Montréal, Qc H2Y 1X1

Prière de ne pas téléphoner.

01-10-88

Antiquités 391

GRANDE VENTE DE FERMETURE Antiquités, meubles, lampes, bibelots de toutes dates, peintures, bronzes, l'art. Tout doit partir. G.M. Potier. 1694 Notre-Dame ouest. 933-6374.

Artisanat 392

DECORATION DE NOËL NATURELLE Pour boutique-cadeaux haut de gamme cherche agent. 479-6546.

Collections, Monnaie, Timbres 394

COLLECTION (300) Cartes postales anciennes. Mtl. région. Valeur \$600. Jour. \$420. Jour. 418-646-9971. Rens. 418-878-2794.

Offres d'emploi 407

COIFFEUSE DE SALON, 4 ans d'expérience minimum. Connaissance dans le style classique et traditionnel, rons. René 739-0444 (après 4 h).

Côte-des-Neiges

Etude de notaires, recherche secrétaire bilingue, expérience, partiel ou temps plein. Bonnes conditions. 738-2565.

Secrétaire/receptionniste

Bilingue, temps plein, 40h/m, min.

AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-02-02862-889

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse
c.
SIGPRA CONSTRUCTION INC.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Sigra Construction Inc. de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine, à Montréal, salle 1100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du présent bref d'assigna-

tion, déclaration et avis art 119.1 cpc a été remise au greffe à l'intention de SIGPRA CONSTRUCTION INC. Lieu: MONTRÉAL. Date: le 19 septembre 1988. MICHEL MARTIN, P.a.

A PIERRETTE BÉDARD. Avis est donné que RENOVEST PLUS INC., a produit au greffe de la Régie du logement situé au 800, De Maisonneuve Est, à Montréal, le 16 août 1988, une demande de recouvrement de loyer pour le logement 1045, St-Zotique-E., app. 1, dossier n° 33 88016 025 G. Le tout pour valeur comme signification de ladite demande conformément à une décision rendue le 21-09-88 par Me H. Chicoine. Soyez avisée que l'audition de cette cause aura lieu audit bureau de la Régie le 29 septembre 1988, à 15h00, veuillez vous y présenter.

Le pollen aujourd'hui

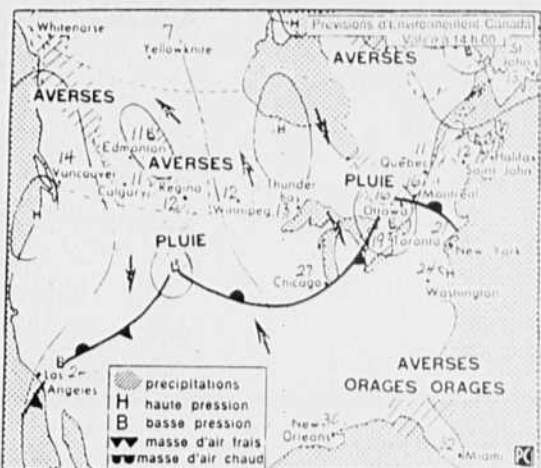
(région de Montréal)

Graminées 3 (à la baisse)
Herbe à poux 15 (à la baisse)
Arbres 0 (-)
Autres 3 (à la baisse)
Risque d'allergie moyen

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube d'air.

Source: Centre de recherches écologiques de Montréal.

LA MÊTEO



Situation générale: une dépression en provenance de l'Ontario apportera des nuages et des précipitations sur tout l'ouest du Québec. Les précipitations seront sous forme de pluie passagère pour les régions au nord du St-Laurent alors qu'au sud, elles seront sous forme d'averses. La crête de haute pression qui a maintenu du beau temps sur l'ouest du Québec durant les derniers jours dégagera par ailleurs le ciel des régions de l'est de la province.

Les températures seront de quelques degrés sous les normales saisonnières au cours des prochains jours.

MONTREAL

Plutôt nuageux. Quelques averses débutant en matinée. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 48

COUCHER: 18 h 42

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: pluie passagère. Max.: 8. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 80 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: pluie passagère débutant en matinée. Max.: 8. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 80 %. Demain: couvert.

Pontiac-Gatineau et Lévis: pluie passagère se changeant en averses dispersées en fin de journée. Max.: 12. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 70 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Laurentides: pluie passagère débutant en matinée. Max.: 12. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: couvert.

Québec, Beauce: ennuageement graduel en matinée. Quelques averses par la suite. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: dégagement.

Ottawa-Hull-Cornwall: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
PIERRETTE ROUSSEAU

OU
SYLVIE LAPORTE

HEURE DE TOMBÉE:
**15h30 POUR PUBLICATION
2 JOURS PLUS TARD
286-1200**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO. 505-27-014287-883

GREFFE DE LA PAIX ET DE LA COUROUTE

LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

POUR SUIVANT

ORDONNANCE

ORDRE PAR LA COUR, la prévient

139020 Canada Inc. est dument appeler

de comparaitre le 15 novembre à 9:30, au palais de justice de Longueuil, 1111, boulevard Jacques-Carrier, est, chambre 1.25.

Pour la et alors être traitée conformément à la loi suite au dépôt d'une sommation émise en conformité de la loi concernant la taxe sur les carburants (L.R.Q. c. T-1).

Une copie de la présente sommation a été laissée au greffe à votre attention. Longueuil le 16 septembre 1988.

Monique Bédard
Greffe de la paix

ME Michel Dansereau
OUELLETTE, DESRUSSAUX, VEILLETTÉ

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de

CLAUDE GERMAIN, N.A.S.

415 735 323 agent immobilier

demeurant et résidant au

4600, Édouard-Montpetit,

Montréal, Que H3W 1P5.

Failli

AVIS est par les présentes donné

qu'une ordonnance de sequestrer

a été rendue contre Claude Germain

le 25ème jour d'août 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème

jour d'octobre 1988 à 10:30 heures au bureau du sequestrer officiel, Complexe Guy Favreau, 200,

boulevard René-Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, dans la ville de Montréal

dans la Province de Québec.

Date de Greenfield Park, c. 27ème jour de septembre 1988.

CLAUDE MOQUIN, C.A.

Syndic

REMI LAROCHE, MOQUIN

8995 boul. Taschereau, Bur. 270

Greenfield Park (Québec)

J4V 2J2 (514) 466-8585

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure locale

EMR.81148.F
le mardi
11 octobre 1988

LGR.80061.F
le mardi
11 octobre 1988

22 CARROSSERIES
DE TYPE UTILITAIRE

90 MODEMS, 2400 BPS,
ASYNCHRONES
10 MODEMS FORMAT
CARTE DCE-224-R
90 TERMINAUX A ÉCRAN
DE VISUALISATION

Admissibilité:
Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
40 000 \$

Prix du document: 25 \$

Admissibilité:
Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
10 000 \$

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

VILLE DE REPENTIGNY AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR MUNICIPALE
LACHENAIE — LE GARDEUR —
CHARLEMAGNE

VS

COUTO Agostinho (23.10.58) — MORAND Michel — LAPOINTE Eric (24.12.65) — MASSON Sylvain (25.03.61) — CYR Michel (19.06.69) — PLAMONDON Stéphane (03.04.66) — PÉPIN Yves (15.08.61) — ROSE Alain (01.06.61) — LAFERRIÈRE Luc (30.10.57) — RENAUD Stéphane (17.06.67) — GOSHER Gilles (20.08.61) — PÉPIN Pierre (13.01.50) — TOUTANT Denis (31.08.59) — DESLONGCHAMPS A. (03.05.61) — MARCOUX Gaston (16.01.45) — DUCHAINE Raymond (10.12.60) — RICHER Eric (05.12.67) — LAGACE Richer (27.10.66) — HÉPPEL Julien (08.05.50) — PARENT Valmont — LANEVILLE Diane (23.02.68) — PELLETIER Yves (23.11.65) — BOISVERT Patrick (27.02.69) — MALO Louis (01.10.48) — MEUNIER Yves (31.07.46) — PROVOST Stéphane (17.10.68) — LANTEIGNE Hubert (10.12.60) — COTE Guido (25.05.23) — DEROY Jean-Yves (02.01.64) — LAPOINTE Richard (22.03.66) — MORIN Patrick (12.01.64) — BÉRIAU François (09.11.64) — CABOT Richard (09.11.64) — RANCOURT Michel (10.07.46) — LAVOIE Marc (05.07.65) — LEBEL Daniel (20.10.68) — ST-ONGE Denis (12.04.67) — GOUGEON Denis (17.09.60) — 2327-006 QUÉBEC INC. — CHARBONNEAU André (29.11.58) — LAPOINTE Jean-Paul (27.01.54) — NAST Sigrid (26.10.48) — ROBY Réjean (23.03.65) — SOLO TECH INSTRUMENTATION & CONTRÔLE INC. — LAVOIE Marc (22.03.59) — BLAIS Gino (10.10.66) — PROVOST Robert (03.03.64) — VICTORINO RUI Manuel P. (28.10.64) — BEAUCHAMP Luc (29.12.63) — LANGEVIN Benoît (08.12.66) — SAVOIE Michel (10.04.54) — PÉPIN Sylvie (20.08.67) — ST-JEAN Robert (15.04.64) — DUCHAINE Raymond (07.05.58) — LAROCHE Raymond (26.08.59) — BROUILLETTE Gilles (10.01.61) — BOISSY Guy (11.12.59) — COTE, Daniel (24.12.55) — LAROCHE Martin (10.01.60) — INSTALLATION PISCINES BOISBRIAND INC. — BORDELEAU Bobby (25.07.66) — LAROCHE Jean-Yves (05.05.61) — LAPOINTE Denis (20.11.64) — BEAUDIN Serge (23.10.69) — CARON Stéphane (22.08.68) — BOURDON Luc (26.12.63) — LAVALLEE Christian (27.08.61) — COULLET Christian (16.10.65) — GABRIEL Luc (18.10.48) — O'CONNOR Jeff (21.12.65) — JOLICOEUR Jules (22.04.61) — MAILLOUX Roger (09.07.25) — LEPAGE Gaëtan (24.08.55) — GALVIN Eric (02.10.69) — LAROSE Doris (02.06.63) — COUTURE Serge (06.02.63) — JÉRÔME Daniel (24.04.68) — DIGNARD Alain (20.10.65) — RESTAURANT DEUX COINS — MARTIN Claudette (18.10.39) — GINGRAS Chrystian (31.12.53) — POMERLEAU Luc (27.02.63) — VEILLETTE Pierre (24.04.68) — BARBE Jean-Marc (27.09.62) — GAUTHIER Normand (28.01.61) — GÉRAIS Marc (09.04.56) — FRANCOEUR André (06.03.64) — ST-JEAN Guy (16.04.57) — LEBEVRE Yves (30.07.59) — CORNU Frédéric, O'CONNOR William (26.01.39) — BATEMAN Ronald (27.02.61) — ELLEFSEN Jennie (08.03.61) — PITRE Daniel (14.11.63) — AUDÉT André (18.02.66) — BAUDRY Chrystian (23.06.60) — BOUSTANT Jean-Claude (11.05.69) — COMTOIS Normand (28.08.59) — BARNABÉ Johanne (27.07.66) — THOUIN Guy (20.05.64) — FAUCHER Stéphane (05.03.69) — DIGNARD Daniel (03.07.63) — CARPENTIER Sylvain (06.12.68) — SERVAIS & BELISLE INC. — MICHAUD Gervais (27.10.61) — GALLANT Jacques (05.01.51) — NOGUE Daniel (12.10.65).

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés, soit par les présentes, requis de comparaître le 06 octobre 1988 à 19 h 00 heures, à la Cour Municipale de Repentigny, située au 630 rue Marselle à Repentigny.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

AVIS PUBLIC

COUR MUNICIPALE
VILLE DE REPENTIGNY

VS

PELLETIER Jean-Yves (23.11.65) — CASTONGUAY Stéphane (06.01.67) — NORMANDIN Claude (11.02.56) — LACHAPPELLE Stéphane (02.03.62) — CULLEN John R. (14.12.34) — LACHARITÉ Yves (22.05.65) — BERTHIAUME Jacques (22.05.59) — MORIN Steve (15.01.69) — BASTIEN Richard (29.05.60) — DESJARDINS Pierre (25.11.53) — PLANTÉ Normand (09.09.66) — TURCOTTE, Sylvain (04.05.58) — VILLENEUVE Real (23.03.63) — LAFONT Robert (03.10.65) — QUELLET Jacques — LAPOINTE Roger (06.02.61) — GAUTHIER Christian (18.06.55) — LAVOIE Claude (12.05.49) — SAMUEL Stéphane (30.09.66) — COUTU Donald (01.06.67) — FONTAINE Richard (19.03.56) — LACROIX Roger (04.07.64) — LEMIRE Laurent (21.10.63) — DESORCY Yves (07.11.67) — LEVESQUE Serge (25.10.62) — TURCOTTE Mario (26.07.61) — ALARD Jacques Marie (19.04.56) — CHARBONNEAU André (29.11.58) — DAIGNEAULT Gaëtan (19.02.66) — DIAMOND Nancy (03.11.68) — TROTTIER Eric — LEMIRE Laurent (21.10.63) — ROBERT Mario (19.08.62) — DAIGNEAULT Gaëtan (19.02.66) — RENAUD Stéphane (28.04.70) — GAGNÉ François (24.01.66) — PELLETIER, Pierre (06.09.59) — BERNIER Jacques (17.06.61) — PROULX Ghislain (13.03.53) — TRUDEL Sylvain (17.06.64) — TURCOTTE Mario (26.07.61) — FORTIN Léon (23.02.56) — CONSTRUCTION VAL ARBOUR INC. — SEVIGNY Yves (12.04.68) — LOCATION AUTOBEC MTL LTÉE — ROY Alain (20.09.55) — CHEVRIER Marie Josée (28.06.66) — DUBREUIL Yvon (11.02.64) — PERRON Serge (14.10.63) — LONGPRE Louis — ROUETTE Pascal (22.06.60) — BAILLARGEON André (09.12.50) — ST-LOUIS Stéphane (08.07.68) — MICHAUD Marjorie (07.12.63) — LEVESQUE Serge (26.10.32) — COULLET Christian (03.10.65) — CYR Daniel (22.12.54) — COTE Mario (20.11.56) — DESJARDINS Pierre (25.11.53) — CHAYER Sylvain (16.02.61) — GODELWY Pierre (C) (12.11.64) — BRUNET Pierre (18.04.51) — DUQUET Mario (12.02.64) — MARCOGLIESE Ronnie (20.12.61) — BOWEN Steve (27.05.69) — THERRIEN Martial (05.02.69) — GOSSELIN Claude (21.01.55).

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés, soit par les présentes, requis de comparaître le 20 octobre 1988 à 18 h 00 heures, à la Cour Municipale de Repentigny, située au 630 rue Marselle à Repentigny.

Une copie de la sommation et de la déclaration est déposée au greffe de cette cour.

Prenez de plus avis qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les intimés.

LUCETTE NADEAU,
greffière

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Cremazie Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H2M 1L5
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission. Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.

Projet: 662-5913-8 — Terrassement, égout pluvial, fondations et enrobé bitumineux dans la cour du sous-centre de voirie située au 2456, sur la route 125, dans la municipalité de Ste-Julienne, M.R.C. Montcalm, circonscription électorale de Rousseau. Longueur de 0,27 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 16 000,00 \$ ou

— chèque visé: 8 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boul. Cremazie Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec), H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le mercredi, 12 octobre 1988 à 15h.

appel d'off

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur:
Benoit Lauzière

Rédacteur en chef:
Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

POUR UNE LOI APPLICABLE

UN GRAND nombre d'épiciers indépendants ont contrevenu, dimanche, à la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux. Délibérément, des dizaines de propriétaires de marchés alimentaires se rendent ainsi passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à \$ 5.000. Cela en dit long sur la dérépitude de la législation et, surtout, sur la nécessité de l'adapter à la mentalité et aux besoins des consommateurs.

On l'a dit et répété, les commerçants qui ont ainsi défié la loi ne sont pas tous en faveur de la libéralisation dominicale des heures d'affaires. Au contraire, plusieurs, pour qui le dimanche est le seul congé, ne veulent absolument pas ouvrir ce jour-là. Mais ils manifestent avec raison, quoique dans l'illégalité, contre une loi discriminatoire qui les oblige à fermer alors que des concurrents, plus ou moins directs, font des affaires d'or le dimanche. Pour des motifs différents, ces opposants rejoignent leurs employés qui, eux, craignent une détérioration de leurs conditions de travail et de leur qualité de vie.

Ces arguments semblent militer en faveur d'un resserrement de la loi et de la limitation des nombreuses exceptions, ajoutées au fil des ans. Tel n'est pourtant pas le cas. Quelles que soient nos convictions personnelles, notamment religieuses, il est impossible de faire marche arrière et de tenter de ramener toute la population dans le même moule. Au contraire, en raison des situations sociales et familiales les plus diverses, l'évolution des mentalités tend non pas vers la restriction commerciale, mais vers son élargissement. Avec les inévitables ajustements en cours de route, selon les besoins de la population.

La cohérence de la loi actuelle, et de ses exceptions qui la défont, ne saute pas aux yeux. On peut se demander en vertu de quelle logique la vente de machinerie agricole, de piscines et de monuments funéraires n'est pas interdite le dimanche, comme s'il s'agissait de services essentiels, alors que le commerce de biens de consommation courante est sévèrement réglementé, ou semble l'être. En fait, on le sait, le commerce de l'épicerie est l'un des plus volatiles et aléatoires qui soient. De sorte que l'interdit qui touche les grandes surfaces et les chaînes n'affecte nullement les marchés publics, les halles, les dépanneurs et, jusqu'à un certain point, les pharmacies.

À cet égard, il est d'ailleurs remarquable que la concurrence n'effraie pas les chaînes. Ainsi, les

Pharmacies Jean Coutu s'opposent à toute limitation de leur florissant négoce. Toutefois, elles croient aussi que ce n'est ni à elles, ni au gouvernement à dicter les heures d'ouverture des établissements commerciaux, mais aux consommateurs à faire part de leur choix.

Donc, il faut non seulement remettre de l'ordre dans un secteur anarchique, mais l'adapter. Qu'on le veuille ou non, la tendance va vers la déréglementation. Certains opinent que, dans une première étape, les épicerie pourraient, comme elles le font déjà le jeudi et le vendredi soir, ouvrir du lundi au mercredi soir. C'est un compromis, certes, mais il ne saurait satisfaire quiconque. D'autant que ce n'est pas au début de la semaine que la majorité des consommateurs qui travaillent font leur magasinage, mais vers la fin de la semaine. Et pour un nombre croissant, le dimanche est un moment privilégié en ce sens, comme il l'est depuis longtemps pour le cinéma ou le restaurant. Et qui songe à restreindre ces sorties de façon législative ?

Pour autant, cela ne signifie que la libéralisation des heures d'affaires soit une panacée et n'entraîne aucun effet secondaire ou néfaste. Il ne saurait être question de revenir à la loi de la jungle ou d'espérer que la main invisible remettra de l'ordre dans un marché autrement sauvage. Ainsi, les employés ne sont pas des denrées périssables et corvéables à volonté. Plusieurs d'entre eux, à force de travail et de solidarité, ont réussi à se donner des conditions de travail acceptables. Cela ne saurait être remis en question. Par exemple, comme on le fait dans d'autres secteurs — les médias, entre autres — il est facile de prévoir que l'employé a droit à deux jours de congé par semaine. Et s'il doit travailler le dimanche, il est compensé en conséquence.

Dans ce dossier, comme dans tous les autres où l'intervention étatique est nécessaire, la solution idéale est hors de portée. Au surplus, les esprits sont fort partagés : la moitié des Québécois prônent la sévérité et la coercition, les autres étant en faveur du libéralisme le plus débridé. Entre les deux, le gouvernement doit choisir la voie de l'ouverture, mais en prenant bien soin de limiter les effets désagréables.

La loi doit être équitable et applicable, et donc la moins restrictive possible.

— GILLES LESAGE

Débat au pays des images

LE DÉBAT entre John Kennedy et Richard Nixon a peut-être tranché le sort de l'élection présidentielle de 1960. On devra attendre des études raffinées pour mesurer l'impact réel de l'affrontement, dimanche soir, entre le vice-président, M. George Bush, et le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis. Au terme de cette émission, aucun des deux candidats à la présidence des États-Unis ne pouvait se glorifier d'avoir trouvé le filon qui le mènerait à la Maison blanche en janvier prochain. Encore moins de pouvoir l'exploiter immédiatement. L'un et l'autre ont pourtant suivi une feuille de route programmée avec infiniment de soin. C'est la dimension qui ressort davantage de ces 90 minutes de dialogue avec trois journalistes. Derrière cette programmation se profilent les images que l'on veut présenter de l'un et de l'autre candidats.

D'entrée de jeu, MM. Dukakis et Bush ont martelé les maîtres-mots de leur démarche. En insistant sur les valeurs traditionnelles de la société américaine, le porte-parole républicain vise cette Amérique qui s'est déjà retrouvée en Ronald Reagan. Il cherche du même souffle à aviver la suspicion qu'engendre le culte des idées « libérales » de son opposant. En épinglant le leadership, le candidat démocrate stigmatise l'impression de « mollesse » associée à la personnalité de son rival d'avantage qu'il ne tire gloire de son administration à la tête d'un État de la Nouvelle-Angleterre.

Cette double démarche symétrique repose sur une

analyse minutieuse des portraits sociologiques des Américains encore indécis devant deux candidats qui ne parviennent pas à imposer leur différence. Les sondages accordent actuellement une légère avance à George Bush qui bénéficie, de surcroît de l'appui tacite de l'administration Gorbatchev et d'une bonne partie des gouvernements d'Europe occidentale.

De l'ensemble des coups portés hier, un seul pourrait signifier un déplacement de voix : il s'agit de la question de l'avortement. Déjà plus favorables à Michael Dukakis, les femmes — une partie d'entre elles, évidemment ! — ne seront pas insensibles à la possibilité de voir un Président Républicain faire réinscrire au code criminel l'interruption volontaire de grossesse.

Vif, incisif, le premier débat Bush-Dukakis s'est curieusement terminé sur un point d'orgue qui ramenait tous les participants à la case départ. George Bush est demeuré fidèle à son image en imitant le plus petit candidat qui sollicite votre vote dans un centre d'achat. L'inspiration n'était pas au rendez-vous. À l'opposé, Michael Dukakis a retrouvé des envolées qui, la fougue en moins, rappellent le style de l'ancien Président Kennedy. Les réminiscences ne font pas encore gagner les élections, même aux États-Unis.

Peut-être le second débat, mi-octobre, permettra-t-il de départager les deux hommes.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Le nouvel ordre sexuel

« POUR RIEN au monde, nous ne voudrions avoir 20 ans aujourd'hui », j'ai cueilli cette confiance dans la revue *Châtelaïne*, numéro de mai 88. Quatre militantes de mai 68, aujourd'hui influentes, jettent un regard sur les luttes qu'elles ont menées et gagnées pour une bonne part, en particulier dans le domaine sexuel. Toujours d'avant-garde, elles pensent que c'est une malchance d'être jeunes dans la société qu'elles ont contribué à changer et à libérer. Comment expliquer cette déception, cette crise de l'espérance, plus généralisée qu'on ne le croit, comme en témoigne le film si juste et si révélateur de Denys Arcand ?

La décennie des années 60 procède à une mise en question des valeurs anciennes, inspirée par deux convictions dominantes, celle d'un individu, bon et innocent, dépositaire de tous les droits; celle de la toute-puissance de l'éducation et de la réorganisation sociale. La vieille rengaine d'un mal fondamental, ontologique, indécorable, disparaît au profit de la certitude qu'on peut guérir des maux qui ne sauraient être qu'historiques, particuliers et transitoires. Guérir non par la vertu comme autrefois, mais par la raison, mère de techniques efficaces. L'air nouveau pénètre à pleines fenêtres dans la maison. Cependant, les règles traditionnelles, les vieux fond bourgeois ou chrétien, sont encore capables de contenir les dérapages ou les ivresses des débuts d'un temps nouveau.

La décennie 70-80 voit s'épanouir la « me generation ». Individualisme et permissivité. L'ordre ancien craque de partout. Les « seniors » courent en avant des jeunes de peur d'être dépassés. On assiste à un retrait, voire à une défaillance des autorités morales. C'est la décennie des expériences, des *happenings*, des libérations, des éclatements. Le nouvel ordre sexuel s'installe en s'inspirant du modèle démocratique.

D'abord l'égalité des droits pour tous au plaisir et au bien-être sexuels. Les femmes, mais aussi les handicapés, les mal-doués pour la « chose » et les vieillards à qui les sexologues enjoignent de ne pas entrer trop tôt en retraite sexuelle.

Le cas des enfants est considéré comme particulier parce qu'on les pense incapables d'un consentement éclairé. On leur interdit donc la por-



Guy BROUILLET
Contrepoint

nographie et on les protège des pédophiles. Mais on veille à les préparer avec soin pour qu'ils ne ratent rien quand l'heure, qu'on suggère d'avancer, sera venue.

Égalité, mais aussi liberté. De goûts, d'opinions, de comportement. Tous les modes d'expression sont légitimes, peu importe avec qui et comment. La seule vraie « perversion » devient l'incapacité à un orgasme correct et libérateur. Entre adultes consentants et fonctionnels, il ne saurait y avoir d'incorrection. La violence (harcèlement sexuel et viol) devient la seule faute sérieuse en matière de sexualité. L'individualisme est total. « Mon ventre m'appartient » est bien davantage un slogan individualiste que féministe.

Dans cette histoire, l'État choisit la solution facile. Interventionniste partout ailleurs, il reconnaît d'emblée l'autogestion de la vie sexuelle et joue le rôle d'instance libératrice par ses lois permissives. Hypocritement neutre, il se masque derrière la réaffirmation rituelle, sous une forme ou sous une autre, qu'il n'a « rien à voir dans les chambres à coucher du pays ». Mais ses législa-

tions et les millions qu'on lui demande pour l'avortement, les MTS, les cliniques de toutes sortes affirment le contraire.

La décennie dans laquelle nous sommes est celle du bilan. Les idéaux de la démocratie sexuelle ont élevé le niveau d'aspiration en matière de bien-être sexuel mais les techniciens du sexe n'ont pas réussi à mettre au point un tutelle pédagogique et thérapeutique efficace. Les plaintes et complaints sexuelles sont fréquentes. L'heure de l'écologie sexuelle n'a pas encore sonné mais, en mai dernier, phénomène significatif, Radio-Canada s'interrogeait, à l'émission *Divergences*, sur les coûts de la libération sexuelle.

Le passif du bilan est très élevé. Dénatalité catastrophique, divorces fréquents et souvent inutiles, pornographie agressive, maladies sexuelles, banalisation de l'homosexualité, méfiance entre les sexes, augmentation importante des célibataires et de la monoparenté, enfants privés de leur ration de tendresse. La détresse sexuelle n'a pas disparu. La perplexité du législateur est aussi grande que la vôtre ou la mienne. Il s'en tient donc à des solutions purement instrumentales, porteuses d'un message aussi ambigu qu'inefficace.

Comme toujours, les plus doués et les mieux placés s'en tirent à bon compte. Pourtant, ceux qui ont vu *Le Déclin de l'empire américain* se souviendront peut-être de la désespérance élégante de Dominique et de Pierre. Après avoir tout vécu, ils deviennent les amants de deux jeunes autour de la vingtaine. On a l'impression que les jeunes vont vieillir comme leurs aînés. Est-ce pour cela qu'il est terrible d'avoir 20 ans aujourd'hui ? À moins que les jeunes ne retrouvent un bien vieux réflexe : se révolter contre les aînés avec la volonté farouche de réussir là où ils ont échoué.

OUVERT OU FERMÉ LE DIMANCHE ?



LETTRES AU DEVOIR

Super-Hebdo écologique

FÉLICITATIONS au *Super Hebdo* ! Chaque tentative permettant de rendre l'information accessible à la population mérite d'être soulignée et encouragée.

Cependant, 800.000 exemplaires d'environ 40 pages représentent à peu près 256.000 arbres, et la parution des 52 éditions, plus de 13 million d'arbres.

Il y aurait une solution géniale, ne coûtant que peu d'argent. Aucun des grands quotidiens n'est distribué unilatéralement dans tous les foyers. Le *Super Hebdo* l'est. Quel immense avantage cela pourrait représenter pour l'environnement. Il serait facile de faire la cueillette de l'ensemble des quotidiens dont voudrait se départir la population.

Les citoyens le désirant n'auraient qu'à déposer le samedi soir sur le pas de la porte leur pile de journaux qui disparaîtrait le matin en même temps qu'arriverait leur exemplaire du *Super Hebdo*.

De toute façon, les municipalités paient pour ces journaux lorsqu'ils sont jetés aux vidanges. Elles pourraient donc subventionner Québecor avec l'argent économisé. Québecor de son côté possède une flotte de camions inutilisée le dimanche, on pourrait les mettre à contribution.

Il n'est pas impensable qu'après une bonne campagne de publicité, on puisse récupérer le quart du papier journal de la région de Montréal. Le dimanche est une très bonne journée car le gros du papier journal entre dans les résidences le samedi matin.

Alors, chers dirigeants de Québecor, vous qui faites preuve d'imagination débordante et d'initiative, que diriez-vous d'avoir en plus du « plus grand quotidien d'Amérique », le plus grand hebdomadaire écologique au monde ?

— NATHALIE LAMBERT

Montréal, le 19 septembre.

Point à la ligne

L'ARTICLE de Marie Laurier « Trois jeunes Québécois aux prises avec le chinois à Shanghai » me rappelle de merveilleux souvenirs de Chine. Il me rappelle aussi, si tant est besoin de le faire, comme nous sommes naïfs d'espérer découvrir « tout sur la Chine et les Chinois en un tour-nemain » et combien Radio-Québec a encore de croûtes à manger avant que *Bonjour Shanghai* ou toute autre émission télévisée puisse révéler les secrets des al-côves chinoises. Les Chinois sont civilisés voyez-vous, bien rares sont ceux qui vont dévoiler leur intimité.

Pour eux, les sujets de conversation portant sur la vie privée

sont irrecevables et incongrus. Point à la ligne. À titre d'exemple, notre guide à Pékin, madame Fu avait fait monter un guide masculin à bord de notre autobus, question de lui donner un « lift » jusqu'au musée. Rien de plus qu'un sourire mitigé et quelques mots ayant été échangés entre eux, quelqu'un du groupe lui demanda, après coup, qui était ce guide. Elle répondit que c'était son mari, monsieur Fu. Comme on s'étonnait qu'elle n'ait rien manifesté, elle répondit que personne n'avait à partager ce plaisir qui ne concernait qu'eux. Point à la ligne. Alors, rêvons toujours de la candeur des « révélations » devant nos caméras de télévision; le topo des relations amoureuses chinoises sera pour le moins difficile et voilé.

Sans dénier toute valeur au document qui sortira, la nature de cette enquête risque de nous faire passer pour des barbares aux yeux des gens de l'Empire du Milieu du Monde. Pourquoi Radio-Québec confond-elle l'enquête sociologique et la course autour du monde ? Pourquoi faut-il envoyer des jeunes sur ce fâcheux sujet, là où des professionnels trouveraient difficilement de l'information ?

— HELENE PERRAS M.

Montréal, le 19 septembre.

La conscience du Parti

CEUX QUI prétendent que la discipline de parti est une babiole, et qu'il s'agit d'un concept dépassé, n'ont jamais eu de responsabilité réelle au sein d'une quelconque organisation. Un parti, même si ce n'est pas une troupe de soldats, doit tenter d'adopter des positions communes. Cependant, la réunion de gens dans un parti ne tient pas d'une sorte de conscription mais bien d'une certaine communion d'idées, et les idées, quand il y en a, ne se laissent pas facilement embrigader.

Alors qu'est-ce qui est le plus important : la discipline de parti ou le pluralisme d'idées ? La confrontation des divers courants (hypothèses et solutions) ou l'acceptation disciplinée des décisions ? La richesse d'un vrai parti sera le pluralisme, dans un climat qui fixe les limites de la discipline le plus loin possible.

J.-F. Revel recommande : « quand il y a danger de débordement pour régler les choses, il faut élargir le cadre de la démocratie au lieu de serrer la vis ».

À l'aube des élections, plusieurs questions deviennent légitimes. Aujourd'hui, pour nos partis politiques, les problèmes de discipline interne et d'honnêteté se posent avec acuité.

Le cas de Mme Suzanne Blais-Grenier (qu'elle ait raison ou non) devient une petite fenêtre à travers laquelle on pourra voir la position du parti conservateur. Sans que personne ne le désire Mme Blais-Grenier devient ainsi la conscience du Parti conservateur. Si les pressions pour l'écarter sont

fortes, la direction conservatrice aura choisi la discipline avec un grand « D » et une moindre intransigence sur la moralité publique. Si, par contre, elle n'est pas forcée à plier bagages, on peut s'attendre à une discipline plus souple et à plus de rigueur face aux éventuels manquements d'honnêteté.

— DAN GHITESCO

Hampsted, le 20 septembre.

Comble de malheur

Lettre au ministre des Transports

LE TRAIN Montréal-Mont-St-Hilaire a cessé toute activité le 9 septembre. Le CITVR par la voix de son président, M. Julien Bussière, nous avait assurés, nous les usagers, d'autobus supplémentaires et rapides devant nous conduire au centre-ville de Montréal.

Or, rien n'a encore été fait depuis Beloeil. Vous aviez, paraît-il, promis 250.000,00 \$ pour l'achat d'autobus neufs. Ou cet argent est-il passé ?

Je ne sais, M. Côté, si vous avez déjà voyagé vers Montréal aux heures de pointe. Avec le train, nous étions assurés d'un service rapide, sécuritaire, sans retard, qui nous amenait au centre-ville de Montréal, en 40-45 minutes, donc à temps pour entreprendre de façon relaxe notre journée de travail, et revenir, le soir, à la maison, de la même façon.

J'ai dû prendre l'autobus la semaine dernière, en partant de Beloeil. Pas d'autobus supplémentaire, un autocar bondé, des chauffeurs qui vont tellement vite (il faut respecter l'horaire) qu'il est difficile de garder son équilibre, même assise. Le 15 septembre au soir, comble de malheur, un pneu rechappé a commencé à se désintégrer, avec vacarme à l'appui, et le chauffeur nous a déclaré : « Bof, on va continuer et on roulera jusqu'à temps que ça arrête ! ». Stupéfaction des passagers qui lui ont suggéré de ralentir.

Attendez-vous une catastrophe avant d'agir ? On ne veut plus d'études, on veut le retour du train et une bonne campagne afin d'inciter les gens à le prendre.

Devant l'incurie et la mauvaise foi des maires, nous avons dû nous plier à une de vos exigences, soit la participation financière unanime de toutes les municipalités pour pouvoir prolonger le moratoire jusqu'en juin '89.

Le non catégorique et arrogant du maire de St-Hyacinthe nous a tous déçus ; les maires de St-Bruno et St-Basile-le-Grand étaient officiellement pour, mais leur appui si précieux s'est perdu quelque part entre les BPC et la voie ferrée. Dans un pays démocratique je trouve étrange qu'au CITVR, on exigeait l'unanimité, quand dans toute assemblée votante, la majorité suffit.

C'est avec horreur qu'on entrevoit l'hiver : la semaine dernière, même par beau temps, les passagers étaient affolés et inquiets, et l'autobus, en retard.

— M. COULOMBE-LESSARD

Montréal, le 19 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR
= \$3 25 par semaine
le samedi seulement = \$1 00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
Pour information: 81\$ 6 mois
(514) 844-5738 42\$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 85\$ 6 mois
45\$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'impérialisme américain

Des noces à Québec

RÉCEMMENT, j'assistais à un mariage de type traditionnel au sein de la petite bourgeoisie québécoise. Comme les mariages sont des événements rarissimes, je me suis tout à coup retrouvée plongée dans l'inattendu d'un événement socio-culturel où, malgré moi, j'allais être amenée à questionner le sens des mots « appartenance » et « société distincte ».

Tout s'est déroulé à Québec. D'abord par une messe de mariage, suivie d'un banquet au Château Bonne-entente. Cette provocation au questionnement m'est venue par le biais de la musique. Non pas celle que nous avions entendue à l'église, puis à l'intérieur du banquet. Là encore, je me retrouvais chez moi et en rien coupée de mes racines par ce que nous donnaient à entendre deux musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec.

Mais vint l'après banquet. Selon la coutume, les invités durent quitter la salle afin de permettre au personnel de déplacer tables et chaises en vue de dégager la piste de danse. Lorsque nous sommes revenus, cette même salle était devenue un lieu du plus pur style disco américain. Toute la soirée et jusqu'à la fermeture nous avons été confrontés à des chanteurs comme Michael Jackson et compagnie.

Pour moi, d'entendre ainsi une musique américaine et des chanteurs d'expression anglaise toute la nuit d'une noce chez des Québécois de souche, de constater l'animation de cette disco mobile par un Québécois francophone d'origine favorisant la musique américaine, provoqua ce qu'on peut appeler un choc dont je ne suis pas encore revenue.

Je m'en ouvris à certains invités. L'un de mes interlocuteurs s'avérait un homme impliqué dans l'animation sociale. Selon lui, il y a un réel manque politique de la part du gouvernement qui, devrait tout autant légiférer sur les disco mobiles que sur les postes de radio afin d'obliger les gérants ou responsables de la diffusion à faire l'équilibre pour mieux intégrer la musique de chez nous.

Le lendemain, les parents de la mariée recevaient à un brunch en l'honneur des mariés. La réception eut lieu, cette fois, au Lac Beauport. Nous étions 75 invités. Ce jour-là, la musique fut diffusée par trois musiciens de la famille (des oncles du marié). Pendant plus de trois heures nous avons été trempés dans le fol-



Michael Jackson

kloré purement québécois, et même dans le répertoire de la Bonne chanson.

Je suis revenue ébranlée de cette noce ! Non parce que j'avais trop bu, mais bien parce que j'ai été confrontée au pouvoir insidieux de l'impérialisme à travers la musique. Bref, j'ai été amenée à prendre conscience de la réalité d'un génocide en douce !

J'ajoute que durant toute la nuit de la noce, de même que lors des festivités du brunch, pas un seul des 150 invités (dont trois venaient de l'Ontario) n'aurait témoigné de son désir d'entendre de la musique de nos chansonniers actuels.

En revenant à Montréal j'en causais avec un spécialiste de la chanson québécoise et, pour lui, nous sommes un peuple vivant sa relation avec la musique de façon nostalgique, ce qui nous rendrait incapable d'actualiser nos joissances sur une musique québécoise actuelle. Et il me rappelait à mon souvenir de cette nuit de noces où, toute la nuit, l'on dansa sur la musique américaine, puis à ce brunch, lequel fut animé à travers le retour aux sources dans le folklore.

Je n'ai jamais senti autant la menace de l'impérialisme américain qu'en cette nuit de noces, où l'identité de la société québécoise s'est vue complètement annihilée dans la présence d'une culture s'imposant dans les sons et la langue du pouvoir dominant.

Puisse cette lettre nous inviter à questionner la subtilité du pouvoir qui se cache derrière le marché du disque et de la musique.

— JEANNE GAGNON
Montréal, le 14 septembre.

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY



La rentrée scolaire est quelques fois douloureuse.

PHOTO CP

La première classe

Des balançoires aux syllogismes

SEPTEMBRE. Jours de douce chaleur où le soleil s'amuse à nous dire au revoir. Le fond de l'air est déjà frais et quelques feuilles, touchées par le froid nocturne, s'allument dans le ciel. Des relents de sable et de sel marin ravivent la mélancolie de ce mois charnière.

Et voilà que surgit la rentrée pour trancher définitivement entre l'été et l'automne. La rentrée la plus marquante est sans doute celle que font les petits qui entrent en première année à l'école. Ils abordent une autre étape de leur vie et en sont pleinement conscients. Leur enfance remplie de méditations sur les petites choses de la vie entreprend une nouvelle phase, balisée, canalisée, « étapisée ».

Chez les plus silencieux comme les plus désespérés, on retrouve ce regard perdu, incrédule devant tant de solitude au milieu d'une marée de petits comme eux, et de plus grands qui font semblant d'être habitués aux bousculades et aux cris de la rentrée scolaire. C'est sans doute pour cela

que, de sa première classe, on se souvient toute sa vie. On en revoit les fenêtres et confusément, le professeur dont on se souvient pourtant bien du nom, se découpe sur le tableau noir.

Ce matin-là, en allant reconduire mon fils de six ans, j'avais le cœur aussi gros que lui. Il n'a pas pleuré. Moisi, après l'avoir quitté. Ses magnifiques yeux bleus m'ont suivie partout, exprimant une résignation adulte qui tentait de dompter l'angoisse qui allait le submerger. Il ne s'est pas accroché à moi. Moi si, je n'arrivais pas à le quitter et j'ai attendu que le professeur referme la porte de sa classe pour partir. Et toute la journée, pendant qu'il s'appliquait à faire des « 1 » et à illustrer un poème sur l'automne, j'ai revécu, entremêlées, sa rentrée et la mienne d'alors. Je vivais à son heure, il vivait à la sienne.

Je me sentais coupable de n'avoir pas su trouver pour lui un autre moyen d'apprendre à lire, à écrire et à compter. De le voir partir, ainsi, pris en charge par la société, qui tentera d'en faire un être sociable et social. De le voir glisser lentement et inexorablement de la première à la dernière classe, où la même mélancolie planera sans doute, avant de franchir encore une autre étape, comme dans une course à obstacles. De n'avoir pas pu, enfin, remplacer la grosse figure béate des toutous par autre chose que des visages sévères et le ronronnement de ses camions par la cloche de l'école.

On m'objectera que je suis une mère poule, que le système scolaire, tout compte fait, n'est pas si mal que ça, et qu'en ce qui concerne la société, il vaut mieux, pour la santé de l'esprit, essayer de s'y adapter plutôt que de demeurer marginal toute sa vie. C'est selon. Le pour et le contre se débattent aisément. Mais il n'en reste pas moins que la première classe pose les questions fondamentales qui secouent un individu toute sa vie. Et, à six ans, c'est lourd à porter.

Quand j'ai demandé à mon fils ce qu'il avait aimé le mieux lors de cette première journée à l'école, il m'a répondu : « Jouer dans la cour ». J'ai trouvé cela sain et rassurant. Une vérité universelle, en sorte. Des balançoires aux syllogismes.

— HUGUETTE POITRAS
Ottawa, le 14 septembre.

Mère Teresa et l'avortement

Contradiction

MÈRE Teresa, résolument engagée contre l'avortement, prône la prison pour les avorteurs et leurs clientes (LE DEVOIR, 14 septembre). Une telle déclaration peut paraître étonnante chez une personne réputée internationalement pour son altruisme. Elle est toutefois parfaitement cohérente avec l'idéologie répressive qui caractérise les groupes anti-avortement.

Le désir de voir naître des enfants non désirés à toujours occupé une place secondaire chez ceux qui militent contre l'avortement. Secondaire dans le sens où c'est d'abord et avant tout l'établissement d'une loi pénale anti-avortement qui préoccupe ces groupes de pression. Les nombreuses politiques sociales d'aide à la famille, conçues également pour la promotion de la vie, ne sont jamais promues dans ces milieux.

C'est cette attitude obsessionnelle à l'égard de la loi pénale qui rend suspects les groupes « pro-vie ». Mère Teresa rejoint ce courant de pensée quand, dans un premier message public, elle parle de répression pénale plutôt que d'aide et de soutien aux femmes démunies.

On sait qu'une loi pénale n'empêchera pas les avortements, sauf pour les femmes les plus pauvres qui n'auront pas les moyens d'aller aux États-Unis ou de payer les services d'un avorteur dont les honoraires seront élevés et les interventions parfois dangereuses.

C'est au niveau de cette discrimination envers les femmes les plus démunies que l'on surprend Mère Teresa en pleine contradiction avec elle-même.

— ROBERT POIRIER
Montréal, le 15 septembre.

Intégrité

LE DÉBAT sur l'avortement me semble souvent esamoter le cœur du problème. Discuter des droits du fœtus, c'est le poser comme personne à part entière face à la mère; c'est aussi la réduire, elle, à un réceptacle passif.

Pourtant, comme le dit si bien Ellen Willis : « Une femme enceinte ne peut en aucun cas laisser vivre le fœtus d'une façon purement passive; elle doit créer le fœtus et le nourrir de son propre corps, et cette symbiose est souvent difficile, parfois dangereuse, en tout cas d'une intimité sans équivalent. Quelque satisfaisante que soit une grossesse pour une femme qui la désire, pour celle qui ne la désire pas elle constitue littéralement une invasion. Il y a entre ces deux institutions la même différence qu'entre faire l'amour et



PHOTO AP

Mère Teresa lors de son dernier voyage au Canada

être violée » (citée dans N.-C. Mathieu, *L'arrondissement des femmes*, Paris, PUF, 1985, p. 119-120).

La question de la liberté de choix concerne bien le respect élémentaire de l'intégrité physique des femmes.

— NORMAND FORTIER
Hull, le 14 septembre.

Un avenir

« NON, non, tu n'as pas de nom. Non, tu n'as pas d'existence. Tu n'es que ce qu'on en pense... »

Tel est le refrain d'une chanson que chantait Pauline Julien il y a quelques années pour légitimer l'avortement. Après l'avoir entendue récemment à la radio, je me suis demandé si les féministes et les partisans de l'avortement ont déjà vraiment réfléchi à la portée de ces paroles qui résument bien leur discours. J'en doute fort car, s'ils s'en étaient donné la peine, ils afficheraient infiniment moins d'arrogance dans l'expression de leur opinion.

« Il n'a pas d'existence », disent-ils de l'enfant qui n'est pas encore sorti du ventre de sa mère. Cela revient à dire qu'il n'est pas un être humain et que, par conséquent, sa suppression physique n'est pas un meurtre. Et

pour prouver qu'il ne s'agit pas d'un être humain, ils ont soin d'apporter la précision suivante : « Il n'est que ce qu'on en pense. »

À mon avis, sur ce tout dernier point, et sur celui-là seulement, ils ont raison. En effet, il est évident que l'embryon ou le fœtus ne sont, en réalité, que « ce qu'on en pense ». Or il est non moins évident qu'une minute, une heure, mois, voire trois ans après être sorti du ventre de sa mère, l'enfant n'est encore et toujours que « ce qu'on en pense ».

A-t-il vraiment, avant l'âge deux ou trois ans, ce qu'on peut appeler la conscience de soi, la conscience d'exister ? A-t-il vraiment alors la faculté de s'autodéterminer, d'être non plus seulement « ce que les autres en pensent », mais ce que lui-même pense être ? Voilà un point sur lequel l'observation empirique ne tarde pas à dissiper toute illusion.

Mais peut-on pour autant prétendre que l'enfant en bas âge n'est pas un être humain, en conséquence de quoi lui enlever la vie ne serait pas un meurtre ? Non, bien sûr, personne n'oserait prétendre cela. Or c'est pourtant bien ce que devraient faire les partisans de l'avortement, s'ils étaient conséquents avec eux-mêmes.

Je crois qu'au stade embryonnaire, l'enfant est d'ores et déjà un être humain. La faculté d'être autre chose que « ce qu'on en pense » lui manque; mais, deux ou trois ans après sa naissance, elle lui fera encore défaut. Par conséquent, ce n'est pas l'acquisition de cette faculté, mais bien plutôt le fait d'être destiné à l'acquiescer qui confère indéniablement à l'enfant sa qualité d'être humain, et cela dès la conception.

L'embryon, le fœtus et l'enfant en bas âge ne sont pas grand-chose, il est vrai. Ce qu'ils apportent à la société n'est rien en comparaison de tout ce qu'ils en reçoivent. Sans elle, sans la sécurité et sans tous les autres avantages qu'elle leur offre, il y a fort à parier que peu d'entre eux atteindraient l'âge adulte, et qui sait dans quel état ? Si longue soit-elle, une vie suffit à peine au remboursement de la dette que tout individu contracte envers sa nation.

Aussi la nation a-t-elle parfaitement le droit d'empêcher l'individu de la priver de la seule chose que les embryons, les fœtus et les bébés soient en mesure de lui apporter : un avenir.

— LUC POTVIN
LaSalle, le 15 septembre.

Consultation bidon du RCM

La rue St-Denis

LA COMMISSION permanente de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics proposera au Conseil municipal le 26 septembre que la rue St-Denis, entre Laurier et Crémazie, devienne une rue sans vocation, puisqu'on recommandera que la rue soit commerciale avec restrictions aux différents coins de rue et résidentielle entre ça, c'est-à-dire ni résidentielle ni commerciale.

Cette décision a été prise malgré les recommandations de la grande majorité des intervenants aux consultations publiques et malgré qu'aucune étude sérieuse vienne appuyer la subjective impression d'urgence appréhendée, qu'une dégradation féroce de la vie résidentielle existe sur la rue St-Denis, et sans études d'impacts économiques et sociaux de ce changement de zonage.

Les commissaires, à l'exception du conseiller Nick Auf des Maur, n'ont pas tenu compte que le nombre de logements a augmenté, que les commerces ont diminué et la vocation de bureaux professionnels s'est manifestée dans les dernières années, sans porter ombrage à la Plaza St-Hubert.

On a ignoré que la circulation de 35.000 voitures par jour va continuer sinon augmenter, que le bruit à 75-80-85 décibels va continuer aux heures de pointe pendant 3 à 5 heures par jour, que les logements sont difficiles à louer sur St-Denis et que les familles ne les occupent pas à cause du danger de la circulation pour les enfants; ce qui à mon avis est difficilement conciliable avec une rue résidentielle. On a aussi ignoré que les augmentations sauvages de l'évaluation et partant des taxes poussent le coût des logements à être très élevés surtout s'il n'est pas partagé par un bureau ou un commerce.

Les commissaires, toujours à l'exception de M. Auf der Maur, n'ont pas tenu compte qu'un consensus s'était fait pour que bars, clubs, restaurants, arcades, salles de pool, ou commerces pornographiques soient exclus de la rue St-Denis, tout en proposant une vocation de bureaux professionnels et le respect de l'aspect architectural de la rue.

Les commissaires font d'autres recommandations en ce qui regarde la circulation, les plans d'urbanisme, la création d'emplois, le métro, etc. Ces autres recommandations « en fait » annuleraient la recommandation principale.

Après cette réunion du 8 septembre, j'étais convaincu que comme citoyen, j'ai été plus frustré d'avoir une consultation bidon qui ne tient pas compte de l'importance des suggestions ou recommandations des citoyens que pas de consultations du tout.

Je n'ai pas compris la logique des commissaires, si logique il y a, mais s'il y a une logique qu'on prenne les moyens et par le même règlement de zonage de faire vraiment une rue résidentielle de la rue St-Denis en diminuant d'une façon draconienne la circulation et le bruit.

Et bien alors, que le Conseil soit d'accord avec M. Auf des Maur : pas de changement de zonage parce qu'il n'y a pas d'urgence ou s'il y a un changement qu'on interdise la venue de nouveaux bars, restaurants, arcades, salons de massage en spécifiant la vocation commerciale à usage de « bureaux professionnels ».

— J.C. RATTE
Montréal, le 18 septembre.



PHOTO REJEAN MELOCHE

La rue St-Denis

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Pourquoi

traîne donc de sérieux risques d'infertilité», dit le Dr Massé.

Leur consommation entraîne aussi des risques de maladies cardio-vasculaires. Ces drogues altèrent de plus les extrémités des os et favorisent les blessures aux tendons.

Chez la femme, l'apparition de poils et le dérèglement du cycle menstruel sont quelques-uns des symptômes qui accompagnent l'absorption de stéroïdes anabolisants.

Pour le directeur du département d'éducation physique de l'Université de Montréal, M. François Péronnet, l'effet destructeur des stéroïdes n'est pas évident. « Il y a des athlètes qui en consomment pendant 10 ou 20 ans et qui s'en sentent pas trop mal. On perd son temps à tenter de les dissuader ».

Normalement, on administre les stéroïdes anabolisants de type « stanozolol » aux enfants qui ont des problèmes de croissance, à certains cancéreux, à certains grands brûlés, de même qu'à des victimes d'ostéoporose ou d'anémie.

Ce médicament s'administre oralement ou par voie intramusculaire.

Il demeure impossible, pour les spécialistes, de dire à quelle vitesse l'organisme élimine ces médicaments. « La vitesse à laquelle disparaissent les traces de stéroïdes anabolisants varie selon la dose et la nature des stéroïdes consommés », rappelle le Dr Massé.

Il faut nécessairement une ordonnance médicale pour s'en procurer légalement.

Toutefois, à Montréal ou ailleurs, il est facile d'en trouver. « Il existe un marché noir très florissant. Dans la plupart des centres de culturisme, par exemple, on peut en acheter », dit le spécialiste de l'INRS-Santé.

L'effet « anabolisant » des stéroïdes signifie que ces médicaments ont la propriété de retenir l'azote des protéines. Les protéines, qui sont en outre faites d'acides aminés qui contiennent de l'azote, se régénèrent davantage.

Selon le Dr Massé, le système mis en place pour détecter les résidus de stéroïdes anabolisants chez les athlètes à Séoul est quasi infallible. Les tests anti-dopages s'accompagnent de mesures de sécurité extrêmement rigoureuses. À preuve, les athlètes font l'objet de surveillance quand ils produisent leur échantillon d'urine. On partage ensuite l'échantillon en deux flacons. L'un d'entre eux est scellé et gardé par le chef de laboratoire. Bref, impossible de biaiser les tests.

Par ailleurs, les cortico-stéroïdes, utilisés légalement pour soigner des blessures, ne peuvent être confondus avec les anabolisants. Ils se détectent différemment.

Mais par dessus-tout, les Jeux olympiques de Séoul démontrent quotidiennement que l'effet le plus meurtrier des stéroïdes anabolisants est d'écorcher à petit feu les plus nobles idéaux du baron Pierre de Coubertin.

◆ Ben Johnson

La Commission n'a pas retenu les arguments de la délégation canadienne appelée à faire connaître son point de vue. Johnson n'est pas le premier athlète des Jeux de Séoul surpris à s'être dopé, mais pour lui le scandale est d'autant plus grand que le 100 mètres est l'une des épreuves reines des Jeux.

Le triomphe du Canadien sur le champion olympique sortant, l'Américain Carl Lewis, semblait devoir rester comme un des plus grands moments de Séoul.

En étant disqualifié pour dopage par le CIO, Johnson est automatiquement interdit de compétitions à vie par la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) et déposé du record du monde qu'il a battu samedi à Séoul.

En revanche, Johnson conserve son précédent record de 9,83 secondes établi aux championnats du monde d'athlétisme, le contrôle antidopage du Canadien ayant été négatif à Rome.

Avant Johnson, un autre participant aux JO de Séoul a été privé d'une médaille d'or et d'un record : l'haltérophile bulgare Angel Guen-

chev qui a été dépouillé de son titre olympique après avoir battu quatre records du monde en catégorie poids légers.

Un autre haltérophile bulgare avait été disqualifié pour avoir fait usage d'un diurétique interdit et toute l'équipe d'haltérophilie bulgare s'est retirée des Jeux de Séoul.

On indique dans l'entourage de Johnson qu'il est parti à l'aéroport Kimpo de Séoul afin d'y prendre l'avion, apparemment vers Tokyo.

Des policiers et des militaires interdisent l'accès au 17e étage de l'hôtel Hilton de Séoul où étaient descendus Johnson, sa mère et son entraîneur Charlie Francis et le téléphone ne répond pas dans leurs chambres.

« C'est une sale histoire mais le CIO ne peut pas reculer », a déclaré à l'AFP un membre du Comité International Olympique (CIO) ayant requis l'anonymat, à propos des fuites selon lesquelles l'athlète canadien Ben Johnson aurait été déclaré positif à l'issue de sa victoire dans le 100 m des Jeux, samedi.

Une activité fébrile régnait mardi matin à l'hôtel Shilla, où siège le CIO, dans le centre ville de Séoul, transformé en véritable fourmilière par une meute de journalistes du monde entier venus aux nouvelles.

Simultanément, la réunion de la commission exécutive du CIO, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a tenu une réunion d'urgence, également à l'hôtel Shilla. Le président italien de l'IAAF, M. Primo Nebiolo, en est sorti le premier sans vouloir faire de commentaires aux journalistes qui le pressaient de questions.

« Dès que le CIO confirme ce que nous pensons, ont toutefois déclaré deux membres européens de l'IAAF (ayant eux aussi requis l'anonymat), Ben Johnson sera disqualifié pour deux ans. Sa carrière est finie ».

◆ Reagan

paternité de l'évolution spectaculaire des relations Est-Ouest et des progrès accomplis dans la solution des conflits régionaux, dont il a fait remonter l'origine à ses premiers entretiens « au coin du feu » à Genève avec le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

En évoquant les relations américano-soviétiques, M. Reagan a affirmé que la signature du traité sur la réduction des armements stratégiques START est « plus que possible » d'ici un an, tout en excluant que l'accord puisse intervenir avant la fin de son mandat dans quatre mois. Il a renouvelé sa foi dans son initiative de défense stratégique (IDS), mais il a surtout appelé l'URSS à mettre fin à son assistance militaire au Nicaragua qu'il a chiffrée à plusieurs milliards de dollars par an.

Le chef de la Maison-Blanche, qui a été jusqu'à décerner quelques bons points à Cuba pour des gestes récents dans le domaine des droits de l'homme, s'est en revanche déchaîné contre les dirigeants du Nicaragua et promis son soutien jusqu'au bout aux *contras*. Il y a quelques jours, le président Daniel Ortega avait annoncé qu'il renonçait à se rendre à l'ONU en raison des tracasseries administratives américaines dans la délivrance de visas à sa délégation.

M. Reagan, qui devait étudier hier après-midi avec les ministres des Affaires étrangères égyptien et israélien Esmat Meguid et Shimon Pérès les moyens de sortir le conflit israëlo-palestinien de l'impasse, n'a fait qu'une très brève allusion au Proche-Orient et aux efforts menés dans ce domaine par les États-Unis.

Il a par contre longuement souligné les progrès accomplis dans le règlement d'autres crises régionales (Afghanistan, Iran-Irak, Afrique australe, Cambodge), confirmant son revirement en faveur des Nations unies dont il avait été longtemps un critique sévère.

M. Reagan, dont le discours a été applaudi sans très grande chaleur, n'a par contre que peu parlé des problèmes de développement et de coopération Nord-Sud, si ce n'est pour rappeler au tiers-monde sa thèse selon laquelle le salut ne peut venir que de la libre entreprise.

À l'inverse, les autres personnalités qui sont montées hier à la tribune de l'Assemblée, du président vénézuélien Jaime Lusinchi jusqu'aux ministres des Affaires étrangères du Brésil et du Pérou, MM. Roberto de Abreu Sodre et Luis Gonzales Posada, ont tous consacré l'essentiel de leurs propos au problème de la dette et réclamé une concertation internationale pour éviter une débâcle économique mondiale.



Déchu, le « Roi de Séoul », Ben Johnson, a quitté précipitamment la Corée, hier, apparemment pour Tokyo.

◆ La candidature

occupés, lorsque les associations juives ont protesté auprès du bureau du premier ministre Mulroney.

Dans la série de brochures luxueuses préparées cette année pour appuyer la candidature du Canada auprès des représentants des 159 membres de l'ONU, le ministère des Affaires extérieures y va même d'un autre recul. Parlant des droits des Palestiniens, le gouvernement déclare en effet qu'ils « comprennent le droit à un 'foyer' situé sur la rive occidentale et dans la bande de Gaza ». Jusqu'ici, dans les textes officiels canadiens, on utilisait le terme « patrie » pour traduire l'expression anglaise « homeland » en parlant des Territoires occupés. C'est une nuance qui n'a pas échappé aux observateurs arabes.

M. Fred Bild, qui dirige la campagne du Canada au Conseil de sécurité des Nations-Unies, affirme qu'il « a très peu souvent fait face à des arguments de nature politique ». Il ajoute que « le Canada n'a rien à gagner dans un conflit régional (comme celui qui oppose Israël à ses voisins arabes), ce qui n'est pas le cas de la Grèce ».

Le nouvel ambassadeur Yves Fortier, de même que son prédécesseur Stephen Lewis, et les représentants du Canada à travers le monde, ont mené campagne auprès des 158 pays membres. Cette semaine, le Secrétaire d'État Joe Clark, de même que Brian Mulroney, qu'on présente comme « la cerise sur le gâteau » de cette campagne, se rendent à New-York et donneront demain soir une réception pour arracher la majorité des deux tiers, ou les 106 voix nécessaires.

Le Canada soutient que la tradition l'amène au Conseil de sécurité à la fin de chaque décennie et que c'est donc son tour. On insiste aussi sur le fait que le Canada est le quatrième donateur (si on inclut les contributions volontaires) aux organismes des Nations Unies, soit US \$ 277,6 millions (6,3 %) sur un budget total de US \$ 4,1 milliards en 1986.

Chaque fois que le Canada a été membre du Conseil de sécurité, il a eu à traiter de questions difficiles comme celles du Moyen Orient ou de l'Afrique du sud. Contrairement à ce que fait souvent le Canada à l'Assemblée générale lorsqu'on y discute de la question palestinienne, les membres du Conseil de sécurité ne peuvent s'abstenir. Mais M. Fred Bild a assuré hier, sans toutefois pouvoir citer aucun cas précis, que « la participation canadienne au Conseil de sécurité ne semble pas avoir affecté la politique extérieure du Canada ».

L'élection au Conseil de sécurité,

qui surviendra probablement en pleine campagne électorale au Canada, pourrait cependant affecter l'un des thèmes des discours de M. Mulroney: celui-ci dit en effet que, sous son gouvernement, le rayonnement international du Canada s'est accru.

◆ La productivité

À défaut d'intégrer la notion de productivité sur les bancs d'école, M. Solow souhaite que les gouvernements subventionnent les entreprises qui ont des programmes de formation, ou encore aident les individus qui expriment le désir de se perfectionner.

« En ce moment, note-t-il, seules quelques grandes entreprises ont les moyens d'offrir une meilleure formation à leurs employés. Les coûts sont en effet importants, et comme les entreprises doivent tenir compte de la mobilité des ressources humaines, il est toujours très risqué d'investir dans un individu qui pourrait se retrouver chez le concurrent quelques mois plus tard ».

Le développement technologique est un autre exemple que donne M. Solow pour démontrer le lien qui existe entre productivité et politique gouvernementale. « Jusqu'à maintenant, les gouvernements se sont limités à subventionner la recherche de base, laissant au secteur privé, seul, le soin d'investir dans la commercialisation des découvertes qu'il fait. Cette façon de faire les choses est désuète, les Japonais ayant damé le pion aux Américains comme leaders de la haute technologie ».

Mais une solution est sur le point de naître, croit-il, à Austin, au Texas, où un partenariat entre le gouvernement et plusieurs compagnies d'une même industrie, travaillent conjointement pour faire de la recherche et du développement.

« L'envergure de leurs travaux dépasse largement ce qu'une entreprise, seule, est capable de faire. Les fonds y sont regroupés sans aucune discrimination, et toutes les entreprises impliquées dans ce projet bénéficient des découvertes qui y sont réalisées. Si l'expérience devait s'avérer concluante, il s'agirait d'un progrès gigantesque ».

Pour le professeur Solow, la productivité doit rapidement faire partie du langage politique. « L'homme politique est un joueur de la joute économique. Quand il avance ses pions, les autres réagissent et s'adaptent. Que ce soit par le biais de taxes, de règlements, de subventions, les gens d'affaires se réfèrent constamment à l'environnement créé par les hommes politiques avant de prendre une décision importante. Et ces décisions affectent toujours, d'une façon ou d'une autre, leur degré de productivité ».



Jean-V.
DUFRESNE

▲ Montréal

Du temps d'une paix au temps d'une piastre

J'ai rêvé l'autre nuit qu'on m'avait nommé président directeur-général d'une grosse brasserie canadienne. Vous savez que dans l'industrie de la bière, la concurrence se compte aux bulles, une par une. Une baisse d'un milli-pourcentage, et vous offrez pour les actionnaires tout l'intérêt d'une bière-tablette débouchée la veille du lendemain de la veille. C'est pas buvable.

Or, notre nouveau ci-devant moi-même pdg examine ses créneaux de promotion, se rend compte que toute cette bataille de tranchées pour savoir qui va commanditer le Grand-Prix Gilles Bielleneuve, c'est épuisant et ça coûte bien cher, dans les 10 \$ millions, dont la moitié uniquement pour transporter les bolides jusqu'à l'Île Notre-Dame. Somme toute, pour trois jours de circuit devant les caméras, on peut trouver meilleur investissement.

Alors le nouveau pdg que je suis, fin comme une mouche, se dit : on va laisser le concurrent s'endetter encore plus qu'il ne l'est, en s'amusant tout seul avec ses cylindres à 8,000 tours-minute. On fait la paix avec le maire Doré, on retire notre candidature pour la commandite, on passe pour un bon « citoyens corporatif », et sans le dire à personne on fait notre propre Grand-Prix à nous, une course du tonnerre qui ne va pas durer un minable week-end, mais une saison entière, du hockey jusqu'aux Expos. À nous maintenant les petites bulles.

Le pdg que je suis s'en va donc voir l'agence de « marketing » la plus mousseuse, qui s'en va voir un producteur indépendant, qui s'en va voir un scénariste, qui s'en va voir un scripteur, et tout ce beau monde s'en va voir d'autres commanditaires, et ils se mettent ensemble pour réaliser une série télévisée taillée sur mesure, et comme par hasard, ce sera une histoire de course automobile.

Un scénario fictif, c'est entendu, et tellement fictif que les buveurs de bière vont jurer en mâchoillant leurs croustilles que le vrai commanditaire du Grand-Prix, ce n'est pas celui qui va plaquer l'Île Notre-Dame, mais celui qui a vendu sa formule, boulevard René-Lévesque ou rue Alexandre-de-Sève, si vous savez à quelle enseigne logent nos grands réseaux de télévision. Et les spectateurs n'auront même pas besoin de payer 100 \$ pour humer les relents de la fosse à cambouis. On l'installera dans leur salon.

Il suffit plus alors de convaincre quelques autres gros annonceurs nationaux pour partager les frais, présenter tout ça aux directeurs des ventes des réseaux de télé, qui s'arrachent les cheveux, de toute façon, pour copier les Américains en remplaçant *Le Temps d'une paix* par *Le Temps d'une piastre*.

Puis, le producteur indépendant du pdg que je suis ira rafler par la bande une subvention déguisée à l'agence fédérale Téléfilm, et « ploguer » ensuite dans son film en 36 épisodes tous les virages du faux Grand-Prix, avec de vrais énormes panneaux-réclames dégoulinants de petites bulles blondes, légères, calibrées minceur. Le faux Grand-Prix deviendra alors le vrai Grand-Prix, pour trois fois moins cher. Y a rien, messieurs, qui batte ça, et tout le monde va penser que j'ai commandité les deux.

J'ai trouvé mon rêve génial, mais le lendemain, en regardant la télé, mon rêve a pris l'accotement : Télé-Acropole m'avait déjà plagié !

Si vous croyez que je suis un dépressif, vous vous trompez. Je me suis remis à l'ouvrage sur ma vieille Remington 1927. Je suis en train de vous préparer un scénario plus dérapé encore que tout ce que vous avez jamais rêvé de voir au petit écran. Comme disait le vieux Diefenbaker, *the likes of which you've never seen on TV*. Les courses automobiles, ce sera de la petite bière.

Ça se passera, vous savez où ? Dans le monde merveilleux et assassin du « marketing ». Pas la pub à la noix, le vrai « marketing ». Et alors vous aurez deux ou trois agences, deux vraies jugulaires, la troisième sera torontoise, c'est-à-dire vendue pieds et mains liés aux Américains. Une quatrième aussi quant à y être, composée, elle, de jeunes loups des HEC dont les parents portaient déjà des chaussures Gucci à l'époque des barricades de mai 68.

Un peu de libre-échange dans tout ça, des fonctionnaires épouvanés de Radio-Canada, beaucoup, beaucoup de jeunes filles aux cuisses dures. Des bars super-branchés, des passes ignominieuses, un divorce à l'amiable, un autre avec toutes ses bassesses. Quelques mécanos espions et saboteurs, un ministre en mal de relisage politique, *because* un beau-frère non pris la main dans le sac de la spéculation à Petite-Rivière-Sainte-Anchoie.

Il n'y manque plus qu'un éditorialiste qui écrit à la pige les discours d'un député mais prêche la vertu, un télévangéliste qu'une caméra piégée avait à l'oeil, des ulcères orgueilleux comme une rosette de la Légion d'honneur, car dans ce métier on tient ses cicatrices professionnelles en haute estime. Et deux lignes de « coke » avant la présentation du *story-board*, vous voyez le genre. J'avais oublié : deux ou trois dames de coeur en manque de décaféiné qui s'ennuient dans leurs condos du lac Memphrémagog.

Comme dans la vraie vie, quoi. Et, bien sûr, un chroniqueur des pages financières, qui se fait saquer par son patron pour s'être payé la gueule des annonceurs, découvre un racket de factures gonflées par la secrétaire de l'agence qui couche avec un client qui ressemble au type des chemises Arrow, et revient victorieux par la grande porte avec une augmentation de salaire qui le classe parmi les journalistes les mieux payés du Journal de Boréal.

Et voilà. Chaque fois qu'un de ces intrépides héros du « marketing » apparaîtra à l'écran, il défendra noblement le compte de ses clients, profession oblige, oрдra les pires complots pour déloger le patron qui lui a tout enseigné, exhibera le dentifrice et le condom sociétal du jour toutes les 30 secondes, et chacun des produits que chacun des commanditaires voudra bien annoncer, une heure durant, sans « break » avec ça, depuis les chanteuses papales jusqu'aux unijambistes de la Trans-Canadienne, car il faut bien, en même temps, contre mauvaise conscience, faire oeuvre de charité.

Voilà la grande « plogue », messieurs dames, dans sa conception cliniquement la plus pure et la plus achevée, et ça vous garantit tous les coqs d'or sous la galaxie de Gutenberg.

Tous droits réservés.

Les défoliations au Québec

La FQF exige une enquête

Louis-Gilles Francoeur

La Fédération québécoise de la faune (FQF) a réclamé hier la tenue d'une enquête publique sur la « gestion de plus en plus chimique » des forêts québécoises par le gouvernement et l'industrie forestière.

La FQF, qui représente 150.000 chasseurs et pêcheurs regroupés en associations locales, réagissait au dossier publié hier par LE DEVOIR sur l'usage en 1988 de défoliants chimiques dans la province. Ce dossier révélait que 56,204 hectares ont été arrosés, dont 28,754 par voie aérienne sans la moindre évaluation publique des impacts. Quelque 21,243 ha ont été ainsi arrosés en Gaspésie; 960 ha au Saguenay; 4,442 dans la région de Québec; 930 en Mauricie; 606 en Estrie et 572 en Abitibi. Le ministère de l'Énergie et des Ressources a de son côté arrosé avec des équipements terrestres 16,765 ha; Hydro-Québec, 7,351 ha, et les compagnies ferroviaires, 2,983 ha.

Selon le président de la FQF, M. Léo-Paul Quintal, le reboisement sous forme de monoculture préconisée par Québec accroît le recours aux défoliants chimiques, l'usage d'insecticides à cause de la vulnérabilité accrue des peuplements, et l'utilisation d'engrais et de drains forestiers.

« C'est tout l'écosystème forestier qu'on enraye au profit de cultures intensives - comme en agriculture - tout aussi dommageables à la faune aquatique et terrestre. L'enquête publique que nous réclamons doit établir les répercussions environnementales de ces pratiques sur la faune et la polyvalence des forêts », estime M. Quintal.

Le porte-parole de la fondation Greenpeace, M. Yves Corriveau, reproche pour sa part au ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, de n'avoir pas usé les pouvoirs d'enquête que lui accorde la loi pour faire évaluer l'impact des défoliants sur une échelle aussi importante dans la province.

Le Conseil de la Science accuse le gouvernement de faire fausse route

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

Le gouvernement Bourassa a choisi la mauvaise route pour stimuler la recherche-développement au Québec, estime le Conseil québécois de la science et de la technologie qui estime que les stimulants fiscaux sont à toutes fins utiles sans effets en ce domaine.

C'est ce qu'a affirmé hier le président de ce conseil, Maurice l'Abbé, qui prévoit que lors du prochain sommet sur la science et la technologie, en octobre, les intervenants du milieu scientifique seront unanimes à demander au gouvernement québécois de revoir sa stratégie d'encourager la recherche-développement (R-D) par la fiscalité.

Les performances mêmes du Québec au plan de la recherche-développement (R-D) font qu'il faut se poser des questions, croit M. l'Abbé qui a dit penser, hier, que le gouvernement actuel a besoin d'un « petit choc médical ». Un glissement de l'effort glo-

bal d'investissement en R-D au Québec pour l'année 1986, dernière année pour laquelle il est possible d'avoir des résultats complets justifie à son avis ce qu'on tire un signal d'alarme.

La part du PIB québécois consacrée à la R-D avait en 1985 atteint 1,38 %. Au lieu de continuer à croître, l'effort du Québec en 1986 est tombé à 1,25 %, a observé en effet le Conseil dans son rapport sur la conjoncture scientifique publié hier. Si un autre glissement survient, souligne M. l'Abbé, ce serait fatal pour l'objectif du gouvernement Bourassa de porter d'ici cinq ans à 2 % la part du PIB consacrée à la R-D.

La responsabilité de ce glissement n'appartient pas uniquement au gouvernement québécois. Le Conseil constate qu'en 1986 trois intervenants ont réduit leurs investissements en R-D au Québec, soit dans l'ordre, le gouvernement fédéral de 5,2 %, les entreprises de 4,1 % et le gouvernement provincial de 1,9 %. Grâce à l'effort fait par les universités, les organismes sans but lucratif et l'étranger, les dépenses internieu-

res en R-D n'ont diminué que de 0,5 % pour se situer à \$ 1,5 milliards.

Il faut mettre cette situation en parallèle avec la situation ontarienne où les dépenses en R-D ont augmenté en 1986 de 10,5 % pour se situer à \$ 3,9 milliards. L'effort du gouvernement fédéral en Ontario a augmenté de 10,2 %, celui des entreprises de 12 % et celui du gouvernement ontarien de 26,1 %.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des avantages fiscaux consentis par le Québec aux entreprises, convient M. l'Abbé. Selon le ministère des Finances, ces avantages coûteraient en pertes de revenus environ \$ 100 millions, un chiffre dont le Conseil doute fortement de l'exactitude. La réaction des entreprises est toujours lente dans ce domaine, dit-il.

Plus que l'exactitude de ce \$ 100 millions, M. l'Abbé dit douter surtout de l'efficacité des incitatifs fiscaux. Partout où on a évalué l'effet de tels incitatifs, on a remarqué que la R-D n'a augmenté que de 2 à 3 % et que ce sont surtout les grandes en-

treprises qui en ont profité, elles qui de toutes façons font de la R-D, souligne-t-il.

Le gouvernement Bourassa doit, pense M. l'Abbé, réviser sa politique pour qu'elle soit plus équilibrée. Il faut d'abord augmenter les dépenses directes faites par le Québec qui sont gelées à \$ 152 millions, suggère-t-il. À son avis, il en va de la crédibilité même du gouvernement Bourassa face au gouvernement fédéral et à l'entreprise privée qui accepterait difficilement d'augmenter leurs dépenses si Québec continue de ne vouloir encourager la R-D que par la fiscalité. Il faut aussi tenir compte de la concurrence que vient livrer l'Ontario qui, elle, accorde des contributions directes aux entreprises qui sont équivalentes à l'argent que celles-ci investissent en R-D.

Si le gouvernement québécois tient à poursuivre sa politique d'encouragements fiscaux, il faudra évaluer soigneusement ses effets, suggère-t-il. Ce n'est que prudence de vérifier si ils atteignent l'objectif visé, pense-t-il.

Le MAC réintégrera le centre-ville en 1991

Marie Laurier

CETTE FOIS, c'est officiel: le nouveau Musée d'art contemporain sera rapatrié de son lieu d'exil de la Cité du Havre dans le centre nerveux de la métropole, sur le site de la Place des arts (PDA) au coût de \$ 24 millions. Il devrait être prêt à accueillir ses premiers visiteurs au printemps de 1991.

« Je suis particulièrement heureuse de voir ce projet prendre forme, a déclaré Mme Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, en dévoilant hier la maquette du nouvel édifice dans sa version finale. Il s'agit d'un moment important dans la vie de cette institution unique au Canada. »

Le futur musée disposera de huit salles d'expositions et des aires spacieuses d'accueil, de documentation, de locaux didactiques, en tout 10,000 mètres carrés d'espace contre les 7000 prévus en 1986. De plus, le musée aura priorité d'accès au théâtre de quelque 350 places que la PDA est autorisée à construire à proximité du musée au coût de \$ 4,3 millions, une somme qui devrait être recueillie par l'entreprise privée.

Situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, direction Nord, le bâtiment de quatre étages hors-terre dont le dernier sera chapéauté d'une verrière, est l'oeuvre des architectes Gabriel Charbonneau et Guy Desbarats. Une grande partie du musée sera en sous-sol, ce qui libère la perspective de la salle Wilfrid-Pelletier vue de la rue Sainte-Catherine. Le sculpteur



Cette photo donne une vue d'ensemble de la maquette du futur Musée d'art contemporain qui sera érigé sur le site de la Place des Arts d'ici le printemps 1991.

Pierre Granche réalisera l'oeuvre prévue par le programme communément appelé « le 1% » pour l'intégration des arts à l'architecture.

La ministre Bacon a rappelé que l'investissement de \$ 24 millions au cours des deux prochaines années s'ajoute aux \$ 17 millions consentis par le MAC à la PDA pour doter la salle Wilfrid-Pelletier de dispositifs de scène modernes et construire des étages de stationnement. Elle a également précisé que le budget de fonctionnement du futur Musée d'art contemporain, serait vraisemblablement de \$ 7 à \$ 8 millions par an. À l'heure actuelle, il dispose d'environ

\$ 4 millions. Aussi le bâtiment de la Cité du Havre ne restera pas nécessairement propriété du musée quand il sera évacué.

À l'angle opposé du quadrilatère (coin Saint-Urbain-Maisonnette), la maquette montre des volumes blancs où pourraient loger un jour des bureaux et les conservatoires de musique et d'art dramatique.

Pour ce qui est de la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, Mme Bacon a rappelé que le gouvernement avait déjà proposé un terrain, propriété du ministère de l'Éducation mais depuis, l'OSM sem-

ble préférer un éventuel complexe immobilier privé, entre la gare Windsor et le boulevard René-Lévesque.

Rappelons qu'en février 1986, à la demande même du Conseil d'administration du Musée, Mme Bacon avait décrété un moratoire sur le projet de construction du musée (et aussi de la salle de l'Orchestre). Elle alléguait qu'il ne répondait pas aux besoins spécifiques du musée d'art contemporain. Le projet actuel semble répondre cette fois aux attentes des responsables du MAC qui ont été associés de près à toutes les étapes de sa planification.

«PIÈCES EN TRANSIT»

Une initiative québécoise à Limoges



THEATRE

Robert Lévesque

POUR LA CINQUIÈME année consécutive, c'est à nouveau le rendez-vous de la francophonie théâtrale à Limoges, du 4 au 15 octobre. La capitale du Limousin reçoit cette année le Québec (*Les Feluettes* de Michel-Marc Bouchard), la Belgique, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Mali, la Tunisie et bien sûr la France.

À cinq ans, ce festival, dirigé par Monique Blin, a atteint une grande importance et le Québec y trouve régulièrement sa meilleure porte ouverte sur l'Europe. Des artistes comme René-Daniel Dubois, Robert Lepage, Michel Garneau y ont acquis une solide réputation, à tel point que l'on n'imaginerait plus Limoges sans une présence québécoise.

Cette année, le Québec participe en force à Limoges, avec, en plus des *Feluettes*, une initiative du Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD) tout à fait emballante, celle de *Pièces en transit*. Le Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD), avec des groupes du Congo, de France et de la Communauté française de Belgique, conjuguera ses efforts pour mettre en lecture ou en atelier de travail, des pièces francophones contemporaines soumises au choc des cultures africaines, européennes et américaines.

En effet, on verra, par exemple, une pièce belge de Martine Renders mise en scène avec des comédiens québécois (Michelle Allen, Louise Bombardier, Jean Maheux); une pièce québécoise (*Syncope* de René Gingras) jouée par des comédiens français; une pièce française mise en scène par un Québécois (Claude Poissant) avec des comédiens maliens (ça ce sera particulier!); et enfin, une pièce congolaise (de Sony Labou Tansi) jouée par des comédiens belges.

Avec ces croisements, le CEAD, qui a obtenu l'appui enthousiaste du Festival des francophonies de Limoges, veut « favoriser une approche pratique des questions relatives à la diffusion d'un texte francophone dans un autre contexte francophone que celui de ses origines ». Tout à fait dans l'esprit (nouveau) de la francophonie mondiale.

Ubu s'en va-t-en Europe. Avec *Merz Opéra*, comme avec *L'Oulipo show*, le groupe du Théâtre Ubu a donné les preuves éclatantes de son savoir-faire dans un théâtre du verbe, du mot, de la poésie, et de la vitesse. Il faut avoir vu ces deux bijoux théâtraux, le premier sur l'uni-

vers dadaïste de l'Allemand Kurt Schwitters, le second avec les textes de Raymond Queneau et de l'Ouvroir de littérature potentielle (OULIPO), pour savoir jusqu'où ce groupe excelle.

Les Européens seront à même de juger puisque, à compter du 5 octobre, le groupe Ubu entreprend sa première tournée à l'étranger, une série de représentations de *Merz-Opéra* qui les mènera dans 11 villes de France, de Belgique, de Suisse.

La mise en scène de cette réussite théâtre-dadaïste qui avait été créée au Théâtre Le Mont-Royal en mars 1987 est de Denis Marleau, le directeur d'Ubu. Le quatuor de comédiens qui a créé *Merz-Opéra*, comme *L'Oulipo show*, est formé de Pierre Chagnon, Danièle Panetton, Carl Béchard et Bernard Meney. Pour la tournée européenne, toutefois, Pierre Chagnon, pour cause de contrats en cours, a dû être remplacé par le comédien Pierre Lebeau.

Merz-Opéra débute le 5 octobre à Liège et se terminera le 21 novembre à Paris, au Centre Georges-Pompidou. Ubu aura fait les villes de Bruxelles, Neuchâtel, Bienne, Lyon, Colmar, Marseille et Toulouse.

John Murrell remplace Michèle Rossignol.

L'auteur dramatique canadien John Murrell, dont on a vu au Café de la Place le remarquable *Sarah et le cri de la langouste* (traduction de *Memoir*), vient d'être nommé au poste de chef du Service du théâtre au Conseil des arts du Canada. Il entrera en fonction le premier décembre.

John Murrell, qui est aussi metteur en scène et traducteur, est né au Texas en 1945 et a grandi dans l'Ouest américain. Il s'est établi au Canada en 1967. Sa pièce *Waiting for the Parade*, tout comme *Memoir*, qui porte sur les derniers jours de Sarah Bernhardt, a été jouée dans plusieurs pays à travers le monde.

Au Conseil des arts, John Murrell prend la place de Michèle Rossignol, qui a quitté la direction du Service du théâtre au printemps dernier pour se consacrer à sa carrière de comédienne.

La dernière rumeur. Elle concerne la direction artistique du Trident, à Québec. Guillermo de Andréa, qui quitte le poste après 11 ans à la fin de la présente saison, serait remplacé par Roland Lepage. L'auteur du *Temps d'une vie* est très impliquée dans la vie du Trident, participant à presque toutes les productions, soit en tant qu'acteur, soit en tant que traducteur. Ce serait la logique de l'appartenance à la compagnie qui l'emporterait.

SALLE FRED-BARRY

Le couple, la sorcière et la boucane du chien

Allain Pontaut

★ *Le chien qui fume* de Marie-Renée Charest. Mise en scène de Clément Cazalais. Scénographie de Myriam Blais. Lumières de André Naud. Avec Frédérique Collin, Marie-Renée Charest, André Poulin et Clément Cazalais.

COMME le propos de la pièce de Marie-Renée Charest est lui aussi un peu fumeux, il vaut mieux raconter par le début. Léopold, fuyant la police, sa maison en feu ou bien quelque naufrage — on ne sait pas vraiment — force un jour la porte de Rosie qui, successivement, l'accueille, l'engueule, l'aime. Dès lors, leur aventure, leurs vies sont quotidiennes, leur dialogue banal et sans humour, quelques fois un peu trivial, ou enfantin. Rien de terriblement particulier.

Mais cela doit bien être voulu puisque, après s'être exprimée prosaïquement en ces échanges aussi ternes que sans conséquence, Rosie se met à murmurer dans son fort le plus intérieur des choses comme : « Mon inconscient refusait la violente incursion du réel dans le monde fantastique de mon sommeil... Les coups de Léopold dans la porte se confondaient aux paysages de mon rêve, etc. »

Déjà, pour raconter l'histoire très



Frédérique Collin et Marie-Renée Charest dans une scène de la pièce *Le chien qui fume*.

réaliste de ce couple qui s'aime, se déchire un peu, voyage, a un enfant, est séparé par l'accident et la mort, on ne voit pas très bien pourquoi il faudrait absolument recourir à ce troublant double langage composé d'une part d'une sorte de « pipi-caca-guili-guili » assez longue et éprouvante et d'autre part d'une dense, et non moins éprouvante, prétention au lyrisme inspirée par le fait que « les mythes et les images de rêve qui habitent notre imagination proviennent de cette position verticale qui unit la terre qui nous a enfantés et le ciel infini. » Diable !

On dirait qu'écrivant ce texte, Marie-Renée Charest a eu peur de n'en mettre pas assez, et dans tous les registres. Aussi, à tous les coups, en fait-elle trop. Réaliste, elle devient vite un peu vulgaire. Lyrique, elle s'abandonne à des incantations, à des frissons verbeux qu'aucun poème, fût-il mythologique, n'exigeait vraiment.

Eh oui, mythologique car, comme il y a double langage en cette histoire, il y a aussi double sujet. Le premier, quotidien, étant jugé sans doute insuffisant, voici que les deux personnages du *Chien qui fume* se dédoublent, Léopold et Rosie se trouvant par instants sur la même planète que le soleil, la lune, la sorcière, quoi encore...

Qu'est-ce que le soleil et la lune font dans cette histoire d'amour ? se demande Clément Cazalais, metteur en scène, dans le programme. On se le demandait aussi et on avait bien hâte de connaître sa réponse.

« C'est, nous dit-il, parce que les humains, depuis des millénaires, ont réglé leur vie sur le dialogue entre le soleil et la lune en les associant à leurs passions terrestres. » Ici, peu satisfait, me demandant sur quoi la pièce, elle, avait bien pu choisir de régler son dialogue, je me sentais irrespectueux de chantonner avec Trenet : « Le soleil a rendez-vous avec la lune, mais la lune ne le sait pas et le soleil attend... »

On attend beaucoup aussi en regardant *Le Chien qui fume*. On attend qu'il se passe quelque chose de concernant sur quoi ces comédiens acceptables que sont aussi Marie-Renée Charest et Clément Cazalais puissent s'appuyer pour nous convaincre. On attend que le langage

poético-nocturne des habitants du ciel laisse à Frédérique Collin le loisir d'imposer son talent, sa gestuelle, sa belle voix.

Soyons justes, dans la deuxième partie, lorsque Rosie dit sa douleur et que la sorcière attire brusquement à elle la « petite maman misérable », le dynamisme dramatique s'impose enfin, le courant passe, le but de l'auteur, en quête de ses images de rêve, apparaît plus clairement. Le spectacle commence, illustrant un peu plus concrètement comment le mouvement du ciel et des enfers peut influencer nos passions. La fin est belle. Il était temps.

Il était aussi un peu tard pour qu'on parvienne tout à fait à se réconcilier avec cette histoire réaliste brusquement attirée par l'orchestration pseudo-claudélienne de divinités qui ne risquent guère, avec un aussi faux lyrisme, de dénouer nos passions et nos rêves.

Sans doute plus d'humilité aurait-elle été nécessaire à cette jeune entreprise pour faire en sorte, par exemple, qu'on ne souffre pas d'un pareil hiatus entre la pauvreté du texte, par endroits, et l'admirable éclat d'une trame sonore empruntée à Bartoc ou à Schönberg, à Stockhausen ou à Varèse. Par une telle musique, le texte, qui s'est trop vite jugé à la hauteur, est deux fois éclipsé.

Il y a aussi, mal connectés, les mytho-maquillages de Mikie Hamilton. Ils ne font qu'ajouter à la confuse mytho-prétention d'une pièce qui, tirillée entre la voûte céleste et le plancher des vaches, en a le plus souvent perdu son chemin.

Le père G.-H. Lévesque continue de se souvenir

Pour le jubilé de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

Marie Laurier

LE PÈRE Georges-Henri Lévesque, fondateur il y a 50 ans de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, lance aujourd'hui même à Québec le deuxième tome de ses mémoires qu'il préfère appeler *Souvenances*.

Publié aux Éditions La Presse, ce livre tant attendu traite de sujets délicats : le prélude à la Révolution tranquille, entre autres, ainsi que la crise de la confessionnalité des coopératives à laquelle

il a pris une position qui lui a valu plusieurs ennuis avec les autorités civiles et religieuses de l'époque (années 1940).

Le Dominicain de 85 ans adopte la formule littéraire d'un long entretien de 325 pages avec son confrère Simon Jutras pour évoquer des souvenirs dans lesquels on retrouve une foule de personnalités de la vie politique, le premier ministre Maurice Duplessis notamment avec qui il a eu maille à parti, ainsi que de nombreux autres intellectuels, de décideurs, de gens d'action et d'affaires, bref une tranche d'histoire passionnante qui nous con-

duit de 1938 à 1957 dans laquelle le père Lévesque nous apprend qu'il a failli devenir... sénateur ! Et ce n'est pas fini puisque le mémorialiste publiera ces prochains mois un troisième et dernier tome retraçant les faits saillants de sa longue vie.

Le lancement de *Souvenances II* marque le début des célébrations du jubilé de la Faculté des sciences sociales. Parmi les activités prévues, mentionnons la tenue d'un colloque sur les institutions les 12, 13 et 14 octobre ainsi que la remise de doctorats honorifiques, une distinction que recevra M. Perez De Cuellar, secrétaire général des Nations Unies le 2 décembre au Palais Montcalm.



Molière LE MALADE IMAGINAIRE

Mise en scène : ANDRÉ MONTMORENCY
Décor : MICHEL DEMERS
Costumes : DALIA CHAUVEAU
Musique : FRANÇOIS SASSEVILLE
Chorégraphies : PIÈRE PAUL SAVOIE
Éclairages : MICHEL BEAULIEU
Accessoires : CLAUDE ROBERGE
Direction de scène : ALLAIN ROY

AVEC RAYMOND BOUCHARD DANS LE RÔLE TITRE
ET DANIEL BRIÈRE, MARTIN DRAINVILLE, SYLVIE FERLATTE, LUC GUÉRIN,
MICHEL LAPERRIÈRE, MARIE-CHRISTINE PERRÉAULT, PIERRETTE ROBITAILLE,
JEAN-LOUIS ROUX, MARCEL SABOURIN, FRANÇOIS SASSEVILLE

Des le 4 octobre
Mardi au vendredi : 20h
Samedi : 16h et 21h
Billets en vente dès maintenant

Théâtre du Nouveau Monde
84, rue Ste-Catherine ouest
Métro Place-des-Arts
Réservations : 861-0563



CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — Willow sem. 9 h. — Poltergeist 2 sem. 7 h 15
ASTRE II: — Nightmare on Elm Street sem. 7 h 8 h 45
ASTRE III: — Die Hard sem. 7 h, 9 h 30
ASTRE IV: — Midnight run 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI I: (288-2115) — La lectrice 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
BERRI II: — Les trois soeurs 12 h 15, 2 h 30, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
BERRI III: Bagdad Café 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI IV: — Midnight run 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 50
BERRI V: — Kung Fu Master 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BOGART 1: (844-9470) — Cocktail sem. 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: Who framed Roger Rabbit sem. 7 h 05, 9 h 10
BOGART 3: Clean and Sober sem. 7 h, 9 h 25
BONAVENTURE I: (861-2725) — Big sem. 7 h 10, 9 h 15
BONAVENTURE II: — Young guns sem. 7 h 25, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — Midnight run sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD II: Gaspard et fils sem. 7 h 20, 9 h 15
BROSSARD III: Die Hard sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — Big sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: Married to the Mob sem. 7 h 10, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: Midnight run sem. 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: La grenouille et la baleine sem. 7 h 05 — Gaspard et fils sem. 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 5: Die hard sem. 7 h, 9 h 45

SUR SCENE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h 30 — Slim Williams en Duo, du 28 sept. au 2 oct.
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Récital de piano, Brigitte Germain, le 27 sept. à 12h
AUDITORIUM CEGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal — Présentation du film « Au revoir les enfants » le 27 sept. à 19h
BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — McGill University Combo Seminars, le 27 sept. à 21h 30 — Michael Gauthier, guitare, Trio, le 28 sept. à 21h 30 — Fred Henke, piano, le 29 sept. à 22h
BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Christopher Hunter, le 27 sept. à 22h
BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Jazz, dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h
BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordeon, du lun. au ven. de 17h à 19h 30

Movie listings for Abel, La lectrice, Agnès Varda, Kung fu master!, Les trois soeurs, and L'Amoureuse.

Movie listings for Famous Players, Deux etres, Dead Ringers, and L'Amoureuse.

CINÉPLEX I: (849-4518) — Abel 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX II: — Mr North 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX III: — Bull Durham 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — Du sable et du sang 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — The moderns 1 h, 4 h, 7 h, 9 h, 11 h
CINÉPLEX VI: — Petit bon...homme 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — L'insoutenable légèreté de l'être 1 h, 4 h 30, 8 h
CINÉPLEX VIII: — 4 aventures de Reineette et Mirabelle 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX IX: — Gaspard et fils 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, 11 h, 13 h 15, 15 h 15
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — L'Amoureuse 1 h 15, 3 h 25, 5 h 35, 7 h 45, 9 h 55
COMPLEXE DESJARDINS II: — Abel 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS III: — L'oeuvre au noir 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — De bruit et de fureur 1 h 05, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30, 11 h 05, 3 h 15, 5 h 20, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — Sylvia L'amour à quel prix? 20 h. (jusqu'au 30 sept.)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRA- PHIQUE: (848-3878) — Les portes tournantes mar. 1 h 15, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, lun. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — Les modernes tous les soirs 7 h, 9 h 35
DAUPHIN II: Le grand bleu sem. 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — Moon over parador sem. 7 h 15, 9 h 45
CINÉMA DÉCARIE 2: Die Hard sem. 7 h, 10

Café Campus, Hôtel La Citadelle, Le Grand Hôtel, Hôtel Meridien, Hôtel Quatre Saisons, Hôtel Reine Elizabeth, L'Entre-Temps, Le Point de Vue, L'Impromptu, Maison de la Culture Côte-des-Neiges, Maison de la Culture Notre-Dame-de-Grace, Musée d'Art Contemporain de Montréal, Restaurant La Brochette, Restaurant Les Filles du Roy, Restaurant Les Serres, Restaurant Zhivago, Salle Fred Barry, Salle Wilfrid-Pelletier, Spectrum, Stade Olympique.

LES FOUFONES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-

LAVAL V: — Un prince à New York 7 h 10, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — Piège de cristal sem. 7 h, 9 h 25
LAVAL 2000 2: Crocodile Dundee 2 sem. 7 h 35, 9 h 45
LOEWS I: (861-7437) — Dead Ringers 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
LOEWS II: — A Fish Called Wanda 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEWS III: — Who framed Roger Rabbit 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEWS IV: — The Decelvers 12 h 30, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30, 12 h 30, 2 h 50, 5 h, 9 h 45
LOEWS V: — Stealing home 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1 That's dancing 19 h — La nuit de Varennes 21 h — Salle 2: Clair de femme 19 h 30 — Un homme amoureux 21 h 30 — Salle 3 Insultit Leon Tolstol
PALACE I: (866-6991) — Betrayed 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h
PALACE II: — Sweet Hearts Dance 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PALACE III: — Coming to America 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
PALACE IV: — Some girls 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 9 h 40
PALACE V: — Handful of dust 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 20
PALACE VI: — Nightmare on Elm Street 4 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
PARADIS I: (354-3110) — Piège de cristal sem. 7 h, 9 h 30
PARADIS II: — Midnight run sem. 7 h, 9 h 15
PARADIS III: — Coeur circuit 2 sem. 8 h 45 — Vice versa sem. 7 h 15
PARISIEN I: — Un ange dénommé Wanda 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PARISIEN II: — Quelques jours avec moi 1 h 35, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 10 h à 20 h; à l'Université McGill, Salle de Bal, 3e étage (3480, rue McTavish), de 10 h à 17 h; à l'Université de Montréal, Cafétéria — 2e étage (3200 Jean-Brillant), de 10 h à 16 h, et à Ste-Anne-de-Belleuve, Campus Collège MacDonald (2111 Lakeshore), de 10 h à 15 h 30, 937-7761.
Le Centre de psychologie transpersonnelle du Québec présente une conférence de Frédéric-André Hurtreau, intitulée: Les femmes qui aiment trop, ce soir à 19 h 30, au petit théâtre du Collège français (3210 Durocher), Réserv.: 270-5269.
Améliorer la communication dans votre couple, les mardis soirs à compter du 27 septembre, de 19 h à 21 h, au CLSC du Plateau Mont-Royal (4689 Papineau). Inscription: 521-7663.
Ce soir de 18 h à 20 h, soirée d'information intitulée: Boulimie: mythes et réalités, au « Y » des femmes (1355 Dorchester ouest), suivie d'une discussion sur les rapports entre la nourriture, l'image de soi et les moyens de vivre avec le stress, 866-9941.
Ce soir de 19 h 30 à 21 h 30, au Centre 7400 (7400 St-Laurent), le Centre diocésain de formation organise une conférence suivie d'un échange avec le professeur Jean Rigal de Toulouse sur le thème: En quoi consiste la mission du laïc dans l'Eglise? 931-7311, poste 259.
Conférence d'Hydro-Québec sur l'environnement, en collaboration avec l'UQAM, Le syndrome des tours à bureaux avec Claude Molina, ce soir à 18 h, à l'Université du Québec à Montréal (salle Marie-Gérin-Lajoie), 282-4118.
1er séminaire 1988-89 de la Société canadienne des Directeurs d'association, section de Montréal sous le thème: La direction d'associations est-elle exportable? avec M. Michel Charlebois, le jeudi 29 septembre à 9 h (1/2 journée) au Grand Hôtel. Inscription: 397-0231.
Ce soir à 19 h 30, à la bibliothèque de Ville de Ste-Eustache (80 Arthur-Sauvé), conférence intitulée: Les maladies transmises sexuellement avec les docteurs Raymonde Laplante et Caroline Bernier, 472-4440, poste 259.

TELEVISION

2 CBFT	13.15 A communiquer	15.00 Télé-documentaires
12.00 Première édition	13.30 Hôpital Général	15.30 Tom Sawyer
12.15 Les démons du midi	14.00 Aimer	16.00 Les jeux de la vie
13.15 Au jour le jour	14.30 Magnum	17.00 5 pour 1
14.15 Cinéma	15.30 C'est déjà demain	17.30 Club des 100 watts
	16.00 Le village de Nathalie	18.00 Passe-Partout
	16.30 De bonne humeur	
	17.30 Fais-moi un dessin	
6 CBMT	12.00 CFCF	69 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Midday	12.00 The Mary Tyler Moore	12.00 Les Pierrefeu
13.00 All my children	12.30 Show	12.30 Le grand journal
14.00 Guiding Light	12.30 Pulse	13.00 Les P'tites vues
15.00 Jeux Olympiques	13.00 Lifetime	• La promesse • fr. 69 avec Jacqueline Bisset, Jean-François Mounet et Pierre Zimmer
17.00 Video Hits	14.00 Another world	15.00 Marguerite et compagnie
17.30 Newhart	15.00 General Hospital	16.00 La fourchette d'or
18.00 Newswatch	16.00 Cope's Corner	16.30 Téléfun
	16.05 The Price is Right	17.30 Le grand journal
	17.00 Family Ties	
	17.30 The Cosby Show	
	18.00 Pulse	
10 CFTM	17.00 RADIO-QUÉBEC	
12.00 Ici Montréal	12.00 5 pour 1	15.00 L'Info-5
12.15 Devine qui vient dîner?	12.30 Club des 100 watts	15.30 Téléscope
	13.00 Autrement dit	16.30 Edition Spéciale
	14.00 Droit de parole	17.30 Montagne
		18.00 Récréation

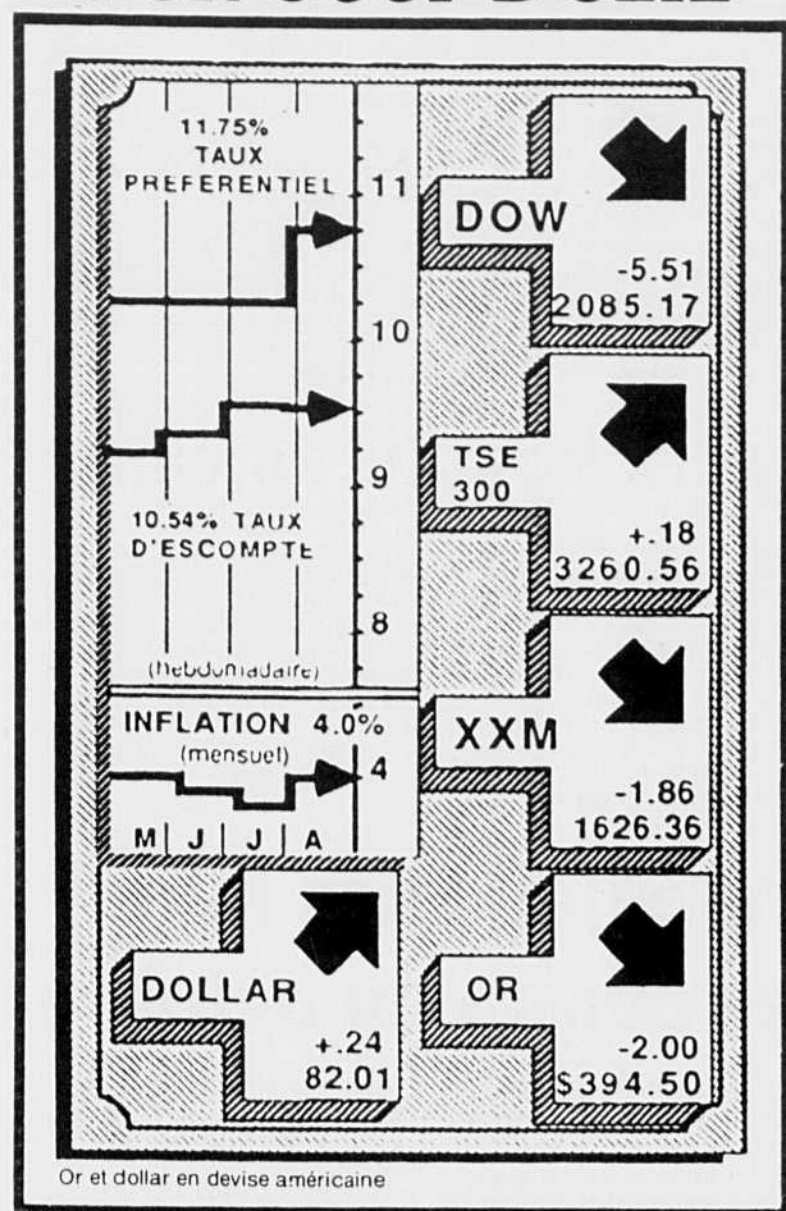
La télévision du mardi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Star d'un soir		L'héritage		Le Téléjournal 21h25/Le Point		Jeux de la XXIVe Olympiade (cette émission sera interrompue à 23h pour la présentation des nouvelles du sport)				
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	It's the Girl in the Red Truck, Charlie Brown		Movie: Mayflower Madam —É.-U. 1987		News		WKRP in Cincinnati	Night Heat	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		USA Today	XXIV Olympic Games			Avec Candice Bergen, Chris Sarandon et Caitlin Clarke						News
6 CBMT (CBC) Montréal	Newsweek (1 h.)		XXIV Olympic Games						The National 22h20: The Journal/Newsweek		XXIV Olympic Games		
10 CFTM (TV) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Chop Suey	Épopée rock	Formule 1		Le match de la vie		Ad Lib		Les Nouvelles TVA/ Franc parler/ Météo/ Sport	Cin: Chiens de guerre	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Last Frontier	North and South (spécial) (3e/5)				News	Pulse	Movie: Stagecoach		
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	18h 20 / Des chiffres et...	Journal télévisé de TF 1	L'Info - 5	Histoires naturelles	Grand échiquier: Rencontre avec l'écrivain et journaliste Jean d'Ormesson					Journal télévisé de TF 1	Radio-France internationale	
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Vidéotour		Table rase		L'agenda tourisme...	Justice pour tous	Les jeux de la vie		
20 Musique Plus	Musique vidéo		Flashback: Rétrospective des meilleurs vidéos...		Musique vidéo		Rock en bulle	Musique vidéo					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Growing Pains	Head of the Class	ABC Movie Special: Stand by Me —É.-U. 1986		News		Nightline	Blueprint for Success	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	The Kids of Degrassi...	Nature watch	Disappearing World	Fall of Eagles	Anthony Burgess and Robertson Davies at... (spécial)		Six Centuries of Verse		Question Period-Federal		
25 Much Music	19 h / Vidéoclips			Muchwest	Muchmusic	Vidéoclips	Corey Hart Spotlight	Rockflash Wrap - up					
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour	The Nightly business...	Crossroads	Nova		Sexuality and Aging	Global Rivals		Bill Moyers' world of ideas		Movie: The Garden of Allah É.-U. 36 Avec M. Dietrich		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	La maison Deschênes	Les Arnaqueurs	Cinéma: L'homme éléphant —G.-B. 1980 Avec Anthony Hopkins, John Hurt et W. Hiller		Le grand journal	Puzzle	100 Limite	Sports plus		Médecin d'aujourd'hui		

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, mardi 27 septembre 1988

EN UN COUP D'OEIL



VIE DES ENTREPRISES

Recyclage pour Dometar et Dow Chemical

DOMETAR et **Dow Chemical** vont créer une entreprise conjointe pour utiliser industriellement du plastique recyclé, ont annoncé, hier, les deux sociétés. La nouvelle entreprise, qui sera détenue à parts égales par les deux groupes, recyclera des bouteilles de plastique et tout autre matériel en plastique. Les deux sociétés « sont confiantes dans le fait que l'entreprise conjointe démontrera que le recyclage industriel des plastiques peut être rentable et sera une importante contribution pour résoudre le problème des décharges industrielles d'Amérique du Nord », a affirmé M. Don Genson, directeur commercial de Dow Chemical. Dometar sera chargée de la collecte des plastiques recyclables et l'entreprise conjointe devrait commencer commercialement ses activités avant 1990, ont précisé les deux groupes. Les deux sociétés construiront initialement une usine pilote. Cependant le lieu d'installation de l'usine de recyclage n'a pas été encore décidé.

L'environnement paie Sani Mobile

SANI MOBILE a vu, au cours du premier semestre clos le 31 juillet dernier, son chiffre d'affaires augmenter de 63,9 % pour atteindre \$ 7 millions alors qu'il était de \$ 4,3 millions à la même période l'an dernier. Le bénéfice avant postes extraordinaires s'est élevé à \$ 599,187, soit une hausse de 66 % par rapport au bénéfice dégagé lors du même semestre de 1987. Le bénéfice net a connu une progression de 122 % pour s'établir à \$ 820,309. Le Groupe Sani Mobile exerce des activités reliées à la protection de l'environnement, au pompage et au nettoyage industriel.

Campeau encaisse des profits

CAMPEAU CORPORATION a enregistré des revenus de \$ 2,953 milliards US au cours du premier semestre, contre \$ 1,418 milliard lors de la même période de 1987. Le profit d'exploitation fut de \$ 172 millions, en comparaison de \$ 176 millions à la fin du semestre correspondant de 1987. Le bénéfice net du premier semestre s'établit à \$ 64 millions au regard d'une perte nette de \$ 67 millions au semestre correspondant de 1987. Les résultats financiers de la compagnie témoignent, pour une première fois, de l'acquisition de Federated Department Stores, le 3 mai 1988. Campeau a conservé cinq divisions de grands magasins de Federated : Abraham & Straus, Bloomingdale's, Burdines, Lazarus et Rich's ainsi que les exploitations de Ralphs Grocery Company.

Baisse chez les magasins Wise

LES VENTES des Magasins Wise ont atteint \$ 15,7 millions pour les 13 semaines terminées le 30 juillet dernier, contre \$ 13,8 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 13,5 %. En revanche, le bénéfice net ne s'est élevé qu'à \$ 194,000, contre \$ 345,000 l'année dernière. Pour les 26 semaines terminées le 30 juillet, la société a subi une perte nette de \$ 343,000 contre un bénéfice net de \$ 231,000 un an auparavant. Wise exploite 28 magasins, dont deux ont été inaugurés cette année.

REPERES ECONOMIQUES

L'OPEP réfléchit

LE COMITÉ des prix de l'OPEP a décidé hier à Madrid d'entamer une réflexion stratégique sur les objectifs de l'OPEP en matière de prix et de production de pétrole en convoquant très rapidement une réunion à laquelle participeront les huit principaux pays de l'Organisation, formant le comité de stratégie. Ce comité de stratégie à long terme ne s'est pas réuni depuis six ans. « Nous avons voulu adresser au marché le message que l'OPEP fait quelque chose » pour arrêter la chute des prix du brut, a indiqué Dr Subroto.

Vers un ralentissement aux États-Unis

LES ÉTATS-UNIS devraient enregistrer, en 1989, un net ralentissement de leur croissance, mais devraient éviter une récession au moins jusqu'en 1990, indique une enquête réalisée par l'Association américaine des économistes d'entreprises. Les 60 économistes interrogés soutiennent que le taux de croissance devrait tomber à 2,3 % en 1989 contre 3,9 %, cette année. 42 % des répondants prévoient une récession en 1990 et 11 % repoussent cette éventualité à plus tard. L'inflation devrait à 5,1 %.

Progression des ventes de logements

LES VENTES de logements existants ont progressé de 1,1 % (rythme annuel) en août aux États-Unis, poussées par une forte demande dans les états du sud. Selon l'Association nationale américaine des agents immobiliers, la modeste reprise des ventes de cette catégorie de logements s'explique surtout par la crainte des acheteurs d'une nouvelle vague de hausses des taux d'intérêt. Le prix médian d'un logement a augmenté de \$ 600 à \$ 91,300 en août.

50 % plus de voitures

LA PRODUCTION mondiale de voitures devrait augmenter de près de moitié entre 1985 et l'an 2000, à 46,5 millions d'unités contre 32,2 millions, selon une enquête de l'Economist Intelligence Unit. La part produite en Amérique du Nord passerait de 28,7 % à 29,2 % et celle de l'Europe occidentale de 34,8 % à 37,9 %, tandis que celle du Japon reculerait à 17,5 % contre 23,7 %. Les ventes resteront concentrées dans les pays les plus riches, une dizaine de pays représentant un cinquième de la population mondiale concentrant près de 75 % de la production.

Desjardins souscrit \$ 50 millions d'assurances dans les caisses pop

Le boycottage par les courtiers a coûté \$ 30 millions en polices IARD

Serge Truffaut

LE VIF remue-ménage que la vente d'assurances de dommages dans les caisses populaires avait provoqué lors de son implantation il y a un an, et la campagne de boycottage qui s'ensuivit, n'a pas empêché le Groupe Desjardins, assurances générales, d'ajouter un volume d'affaires de \$ 20 millions.

Selon les informations recueillies auprès de M. John Harbour, président du Groupe, le boycottage déclenché par les courtiers d'assurances a eu les conséquences suivantes : « D'un côté nous avons perdu \$ 30 millions, de l'autre nous avons gagné \$ 50 millions, soit un gain positif de \$ 20 millions ». Cette perte de \$ 30 millions est la traduction chiffrée de la mise au ban de Desjardins par les courtiers, alors que le \$ 50 millions correspond aux polices transigées au sein des caisses.

Décreté par les associations de courtage à l'automne 1987, ce boycottage n'a pas été suivi à la lettre par les courtiers. L'esprit de corps n'a pas fonctionné autant que les leaders du milieu l'auraient souhaité. En effet, d'après les chiffres fournis par M. Harbour, 480 acteurs du courtage ont maintenu le cordon ombilical avec Desjardins. Alors que seulement 200 auraient décidé de ne pas proposer ces produits d'assurances aux consommateurs.

Actuellement, pas moins de 364 points de vente ont été mis sur pied dans autant de caisses populaires. Et d'ici la fin de l'année, M. Harbour a mentionné, sur la base des requêtes émanant des caisses, que celles-ci seraient au nombre de 800 à distribuer ces polices d'assurances. Un

phénomène qui s'étendra, au cours de 1989, à 1,200 caisses, soit la quasi-totalité du réseau Desjardins.

L'implantation d'une telle infrastructure, à cause des coûts qui lui sont inhérents, a eu pour conséquence logique d'augmenter sensiblement les frais d'exploitation qui, au cours du premier semestre, ont totalisé plus de \$ 23 millions, soit \$ 5 millions de plus que lors des six premiers mois de 1987. Au seul chapitre de la masse salariale, les 400 emplois créés ont entraîné des dépenses supplémentaires de \$ 8 millions.

De fait, cette progression des dépenses est allée grignoter le bénéfice net de Groupe Desjardins qui a dépassé légèrement le \$ 1,8 million, soit une baisse équivalente à la moitié du profit enregistré l'an dernier. Une situation qui devrait, selon M. Harbour, être tout à fait différente l'an prochain alors « qu'on assistera à un développement exceptionnel ». Pour l'exercice en cours, M. Harbour prévoit un volume-primas de \$ 150 millions, soit un bond de près de 25 % sur celui de l'an dernier.

A plusieurs reprises au cours des douze derniers mois, les associations de courtiers ont souligné qu'en permettant à Desjardins la distribution d'assurances de dommages on exposait le consommateur au danger de la vente liée. Autrement dit, que l'on pourrait marier le prêt hypothécaire à la vente d'assurances.

Sur cette épineuse question, M. Harbour a mentionné que non seulement cela ne s'était pas produit mais que cela ne se produirait jamais. Afin d'ailleurs de s'assurer que la vente liée ne se fraye pas un chemin dans les méandres du Mouvement, un protocole d'entente entre Assurances générales des caisses



M. John Harbour, président de Groupe Desjardins.

Desjardins et les fédérations a été élaboré sur la base de ce que dicte la loi à ce sujet. « S'il y a vente liée, rappelle M. Harbour, le consommateur peut annuler sa police en tout temps ».

Sur un autre plan, le président de Groupe Desjardins a signalé que

cette compagnie se consacrerait progressivement au créneau commercial. Déjà amorcée, cette orientation devrait permettre à Desjardins de monopoliser 6 % des parts de marché d'ici trois ans. Actuellement, Groupe Desjardins occupe 2 % du marché.

Squibb investit \$ 50 millions en recherche

Michel Van de Walle
de la Presse Canadienne

La société Squibb consacrerait \$ 50,4 millions au cours des cinq prochaines années à des activités de recherche et de développement dans le domaine pharmaceutique.

Elle investira également \$ 5 millions à des travaux d'agrandissement de ses bureaux de Ville Saint-Laurent, où se trouve son siège social canadien.

C'est ce qu'a annoncé hier le président du conseil de Squibb Canada, Jack Kincaid, lors d'une cérémonie destinée à souligner le fin des travaux de modernisation de son usine montréalaise et de la construction d'un entrepôt au coût de \$ 7 millions.

Pour son programme quinquennal de recherche, la société Squibb a décidé cette fois de lancer un appel formel aux universités canadiennes et à leurs institutions affiliées pour qu'el-

les présentent des projets. Les secteurs retenus sont les trois suivants : la génétique moléculaire, la biologie du développement ainsi que l'immunologie.

Le vice-président aux affaires scientifiques de la compagnie, le Dr Jean-Gil Joly, ne pouvait cependant préciser quelle part de ces \$ 50 millions irait aux universités, se contentant d'indiquer qu'elle devrait être « considérable ». Ce n'est pas la première fois que Squibb investit dans la recherche universitaire mais il s'agissait à ce jour de sommes relativement minimes remises à des chercheurs qui venaient cogner à la porte de l'entreprise, a-t-il précisé. « Nous n'avons jamais auparavant eu un programme d'une telle ampleur », a fait remarquer M. Joly. Celui-ci a écrit la semaine dernière aux dirigeants de toutes les universités canadiennes pour solliciter des projets. Ceux-ci devront être reçus avant le 31 décembre prochain.

Il y a deux ans, la compagnie Squibb avait annoncé qu'elle serait disposée à investir \$ 24 millions dans la recherche et le développement si le projet de loi fédéral C-22, sur les brevets pharmaceutiques, était finalement adopté. Ce montant est finalement doublé et M. Joly précise que sans cette loi, Squibb n'aurait investi que \$ 6 millions en R et D au cours des cinq prochaines années.

D'ailleurs, pas moins de trois ministres fédéraux, dont celui de la Santé et du Bien-être, Jake Epp, s'étaient déplacés pour la cérémonie organisée par les conseillers en communications Gervais, Gagnon, Frenette et Ass. Réunis sous une grande tente, les invités et représentants des médias ont toutefois dû patienter 45 minutes après l'heure de convocation avant que la cérémonie ne débute.

En pré-campagne électorale, le ministre fédéral du Travail, Pierre

Cadieux, n'a pas manqué de rappeler que la loi adoptée par le gouvernement conservateur est venue « corriger une situation qui aurait pu être désastreuse pour le pays » en empêchant un exode potentiel des cerveaux. On se rappellera que l'ancienne législation sur les brevets pharmaceutiques décourageait les investissements dans la recherche en autorisant les compagnies à copier les découvertes des concurrents contre une maigre remise de quatre pour cent sur les ventes.

De son côté, le ministre au Multiculturalisme et à la Citoyenneté, Gerry Wiener, également député de l'ouest de Montréal, a souligné que \$ 549 millions d'investissements avaient été annoncés par des compagnies pharmaceutiques à travers le pays depuis l'adoption de la loi C-22. Les industriels du médicament ont promis d'investir \$ 1,4 milliard sur 10 ans.

Les entreprises québécoises doivent prendre le virage qualité en octobre

LES QUÉBÉCOIS doivent prendre « le virage qualité », se feront-ils dire pendant le mois d'octobre, qui donnera lieu à une vaste campagne en faveur de la qualité totale.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Pierre Macdonald, et M. Roger Néron, président du Groupe de concertation sur la qualité, ont procédé hier à la présentation de cette campagne annuelle.

« Le Québec n'a pas les moyens de reculer d'un pouce sur les marchés où il occupe une grande partie de sa production. Or, une étude des coûts de non-qualité effectuée par le ministère auprès de 77 entreprises québécoises révèle que 61 % des coûts de non-qualité ainsi inventoriés sont attribuables aux diverses catégories de personnel impliquées. Une situation inacceptable, si l'on veut que le Québec tire profit d'un contexte en mutation accélérée. Le fait que des experts estiment que les coûts de la non-qualité atteignent même les 25 % du chiffre d'affaires de nos entreprises manufacturières est encore moins acceptable lorsque le produit intérieur brut du Québec se situe actuellement aux environs de \$ 150 milliards par année », a déclaré le ministre.

C'est pour atteindre cet objectif de qualité que le gouvernement a créé l'an passé un groupe de concertation sur la qualité. Son président, M. Néron, était d'ailleurs en mesure hier de formuler quelques recommandations. Il propose d'abord au gouvernement lui-même de viser le plus rapidement possible à l'intégration du critère qualité à ses mécanismes d'approvisionnement en biens et ser-

vices dans les ministères et les organismes publics et parapublics.

En outre, la recherche de la qualité et de l'excellence devrait devenir, selon le groupe, « un projet de société impliquant l'ensemble des Québécois ». M. Néron soutient que « le Québec doit prendre le virage de la qualité de façon massive, s'il veut demeurer concurrentiel sur les marchés internationaux ». Il importe aussi de considérer la qualité totale comme un investissement et non pas une dépense, puisque la moitié des produits en usage aujourd'hui auront été remplacés dans dix ans.

On a présenté hier un extrait d'une étude que le MICT rendra publique à la fin d'octobre et qui fera le point sur la qualité totale au sein des PME. Cet extrait rappelle que les

premiers pas en matière de qualité au Québec remontent au début des années 1960 avec la création du Bureau de normalisation du Québec et les exigences de Hydro-Québec dans le domaine de l'assurance-qualité. Puis, au début des années 80, il y a eu l'implantation de succursales locales affiliées à un organisme américain et il y a eu la fondation de l'Association québécoise de la qualité. L'intérêt du MICT, dit-on dans l'étude, s'est « raffermi » à la suite de la tenue en 1983 du salon de la sous-traitance dans le domaine des biens d'équipement de transport. Depuis, les actions ont porté sur des activités de sensibilisation et d'aide technique et financière.

On y mentionne par ailleurs que la plupart des PME au Québec sont rendues au stade de l'auto-contrôle

plus ou moins strict. Parmi les obstacles à l'implantation de la qualité totale dans les PME, il y a le manque d'information, une mauvaise perception, les problèmes quotidiens et le manque de personnel spécialisé. Mais, insiste-t-on, la principale lacune sur cette question est le manque de sensibilisation, en ce sens que pour la plupart des dirigeants la gestion de la qualité représente une dépense alors qu'elle devrait plutôt signifier une économie réelle et un investissement rentable.

On comprend alors l'importance accordée en haut-lieu au mois de la qualité, qui est en quelque sorte un prétexte pour sensibiliser davantage les dirigeants d'entreprises à l'importance de cette question. Il y aura un peu partout au Québec des colloques et réunions pour en débattre.

Le dollar canadien franchit 82 cents

LE DOLLAR canadien s'est à nouveau apprécié hier, clôturant à 82,01 cents, en hausse de 24 centièmes pendant que plusieurs banques centrales intervenaient pour freiner la tendance à la hausse trop marquée de la devise américaine.

Le dollar américain s'est replié par rapport à ses cours d'ouverture, hier en fin d'après-midi, sur le marché newyorkais sous l'effet des interventions coordonnées des banques centrales mais il restait encore au-dessus de ses niveaux de vendredi soir.

L'once d'or, en forte baisse en début de matinée, s'est ressaisie pour terminer la journée à \$ 395,20 US contre \$ 394,20 US en fin de semaine.

La monnaie américaine a fini la séance à 134,57 yen contre 134,40 vendredi soir et à 1,8811 mark allemand

contre 1,8745 après s'être échangée à 134,92 yen et à 1,8895 DM dans les premières transactions.

Les banques centrales des grands pays industriels — Réserve Fédérale (Fed), Bundesbank, Banques de France, d'Angleterre et d'Italie — sont entrées en scène de façon concertée pour briser le mouvement d'ascension du dollar, ont noté des cambistes newyorkais.

La Fed est intervenue tôt dans la matinée quand le dollar a dépassé le seuil des 1,89 DM, a-t-on noté de même source.

Le marché a retesté de nouveaux plafonds du dollar peu après la réunion à Berlin des ministres des finances et des gouverneurs des sept principales puissances industrialisées.

DEUX NOUVEAUX DÉPÔTS GARANTIS!

AU TRUST GÉNÉRAL, VOUS OBTENEZ TOUJOURS



Le dépôt garanti avec options de retraits
Investissez aux taux d'intérêt plus élevés du long terme, mais avec deux options de retraits du capital, sans pénalité, ni ajustement de taux.



Le dépôt garanti à taux progressif
À l'échéance de ce dépôt, vous obtenez 0,50 % de plus que le taux en vigueur lors du premier renouvellement et 1 % de plus au deuxième renouvellement.
Renseignez-vous sur ces deux nouveaux dépôts garantis à une succursale du Trust Général.



1/8%+
Investissez dans un dépôt garanti d'un an et plus et obtenez 1/8 %* de plus que le taux en vigueur, tout simplement en faisant déposer les intérêts dans un compte d'épargne au Trust Général.
*Offre non cumulative qui se termine le 5 novembre 1988.



Le summum des comptes épargne-chèques Bénéfices Plus*
Six paliers de taux d'intérêt, et le taux croît avec le solde dans votre compte!

Aucuns frais de chèques avec un solde minimum de 1 000 \$
* Bénéfices Plus est une marque déposée du Trust Général.



CONSULTATIONS GRATUITES ET SANS OBLIGATION!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS AU TRUST GÉNÉRAL!



Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 594-5670 • Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414 • Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265, 1020, Laurier Ouest: 272-4777 • Mt/University: 1100, University: 871-7200 • Mt/Place Ville-Marie, Galeries des Boutiques: 861-8383, 5995, boul. Gouin Ouest (angle Lachapelle): 745-1515 • Anjou, Place d'Anjou: 355-4780 • LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730 • Brossard, Place Portebello: 466-2500 • St-Lambert, 299, Sir Wilfrid-Laurier: 466-8666 • Hull, 120, Promenade du Portage: 771-3227

LA VIE ECONOMIQUE

FMI ET BANQUE MONDIALE

Le plan de Toronto sur la dette entre en vigueur

BERLIN-OUEST (AFP) — Le plan de Toronto entrera en vigueur dès le mois prochain et permettra un allègement de la dette d'une vingtaine de pays très pauvres, pour la plupart en Afrique sub-saharienne, a confirmé, hier à Berlin-Ouest, le président du Club de Paris, Jean-Claude Trichet.

Conformément aux règles du Club de Paris, l'instance informelle où est négociée la dette publique due aux gouvernements, M. Trichet, directeur du Trésor français, n'a pas dit quel serait le pays qui pourrait être le premier bénéficiaire des nouvelles dispositions.

Des sources informées à Paris ont indiqué en fin de semaine dernière que ce pourrait être le Mali. Le principe du plan a été adopté au Sommet des pays industrialisés de Toronto (Canada) en juin dernier et a été définitivement entériné à Berlin-Ouest samedi lors d'une réunion des ministres des finances des Sept grandes puissances économiques.

Le plan de Toronto s'appliquera à des pays qui devront avoir une dette considérable (par rapport à leur richesse), être très pauvres et appliquer des programmes de redressement internationalement reconnus — il faut qu'ils soient approuvés par le FMI ou la Banque mondiale.

La liste de la vingtaine de pays peut varier en fonction de l'application ou non de programmes de re-

dressement. Le Club de Paris a cependant déjà défini « un groupe de pays éligibles » après le Sommet de Venise en 1987, lorsque les Sept avaient décidé d'un allongement des délais de remboursement de la dette rééchelonnée des pays pauvres. Leur dette due aux créanciers officiels est globalement estimée à \$ 15 milliards US.

Les modalités du plan adopté par 18 pays créanciers prévoit trois options qui seront proposées aux débi-

teurs:

- réduction d'un tiers du service de la dette pendant la période examinée (généralement 18 mois) et rééchelonnement sur 14 ans des deux autres tiers aux conditions du marché.

- réduction des taux d'intérêts et rééchelonnement sur 14 ans. La réduction sera de 3,5 points. Cependant, pour les pays créanciers à bas taux d'intérêts — moins de 7 % — l'abattement sera de 50 %.

- rééchelonnement sur une longue

durée de 25 ans aux taux du marché. Jusque-là, les rééchelonnements ne dépassaient pas 20 ans et il s'agissait l'encore de cas exceptionnels, comme le Mozambique.

Les 18 pays créanciers du Club de Paris n'ont pas voulu fixer tous les paramètres. Les délais de grâce pour les délais de remboursement ne sont ainsi pas encore arrêtés. Les créanciers pourront également combiner les trois options entre elles. Seuls deux pays ont officiellement

fait connaître l'option qu'ils proposeront, depuis l'adoption définitive du plan: la France, qui optera pour la réduction d'un tiers des dettes rééchelonnées et la RFA, qui choisira la réduction d'intérêts.

Le ministre ouest-allemand de la coopération, M. Hans Klein, a déclaré lundi à Berlin-Ouest que la mesure d'allègement pourrait s'appliquer à 16 pays débiteurs de la RFA, principalement situés en Afrique sub-saharienne.

Le protectionnisme des pays riches mis en cause

BERLIN-OUEST (AFP) — Un comité ministériel de pays industrialisés et en développement a mis en cause, hier soir, à Berlin-Ouest le protectionnisme des pays riches, qui empêche les pays du Tiers-monde de développer leurs recettes d'exportation et leur niveau de vie.

« C'est une question vitale », a souligné Bernard Chidzero, président du comité de développement du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

Le protectionnisme des pays riches « met en cause directement les efforts des pays en développement pour diversifier leurs économies et pour s'industrialiser, et donc pour renforcer leur capacité d'obtenir des recettes d'exportation et de créer des emplois », a-t-il dit.

M. Chidzero, ministre des Finances du Zimbabwe, présentait à la presse les résultats de la réunion d'une journée du comité de développement, un organe de 22 membres, généralement des ministres des Finances, chargé de conseiller le FMI et la Banque mondiale sur les transferts de ressources vers les pays en développement.

Le président de la Banque mondiale, Barber Conable, a déclaré que « le coût des mesures protectionnis-

tes dans le monde développé est environ deux fois plus élevé que le coût total de l'aide publique au développement ».

M. Conable se référait à une récente étude de la Banque mondiale qui indiquait qu'une libéralisation totale du commerce des 24 pays développés membres de l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) permettrait

une augmentation de 10 % des exportations des pays en développement.

M. Chidzero a souligné que le protectionnisme est intimement lié au problème de la dette — puisque sans recettes d'exportation accrues, les pays en développement ne peuvent pas la rembourser — ainsi qu'à celui de la pauvreté dans le Tiers-monde.

Le comité de développement a souligné dans son communiqué final

« l'importance cruciale » des discussions dites de l'Uruguay Round qui se déroulent au sein du GATT (Accord général sur les droits de douane et le commerce) pour libéraliser le commerce mondial. Il en appelle à « la responsabilité particulière des pays industrialisés pour promouvoir un système multilatéral de commerce plus ouvert ».

Le comité stratégique des huit de l'OPEP se réunira en octobre

MADRID (AFP) — Les huit principaux membres de l'OPEP, dont l'Irak et l'Irak, se réuniront en octobre pour tenter de redéfinir leur stratégie devant l'incapacité de l'Organisation à maîtriser sa production de pétrole et à respecter l'objectif d'un prix officiel de 18 dollars par baril.

Le comité des prix de l'OPEP (Algérie, Arabie saoudite, Indonésie, Nigeria, Venezuela) a décidé hier à Madrid, après deux jours de réunion, de se réunir au plus vite, avec le comité de stratégie à long terme. Ce comité, qui ne s'est plus réuni depuis 1982 regroupe les cinq fondateurs de

l'OPEP en 1960 (Iran, Irak, Arabie saoudite, Koweït et Venezuela) ainsi que l'Algérie.

A l'issue de cette réunion, qui regrouperait huit membres sur treize de l'organisation, une conférence extraordinaire de tous les membres pourrait être convoquée avant la conférence ordinaire prévue le 21 novembre à Vienne.

Le marché pétrolier a accueilli ces nouvelles par de très violentes fluctuations qui témoignaient de sa désorientation. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) — le brut de référence américain —, échéance novembre, a terminé en hausse de deux cents par rapport à vendredi à \$ 14,20 US le baril, après être monté à \$ 14,64 pour retomber un moment à \$ 14,05.

Selon le ministre vénézuélien de l'Energie Julio Cesar Gil, Bagdad et Téhéran ont d'ores et déjà « accepté de participer à cette réunion ».

L'attribution d'un nouveau quota à l'Irak et l'Irak dans le cadre du processus de paix et de la reconstruction, est l'un des principaux problèmes que l'OPEP s'efforce de régler avant la conférence ordinaire de novembre prochain. L'Irak n'a en effet plus de quota au sein de l'Organisation.

La réunion des deux comités vise selon le communiqué final à revoir « les objectifs et la stratégie à la lumière des circonstances actuelles, à court, moyen et long terme en particulier en ce qui concerne le prix du pétrole et les mécanismes de production qui le soutiennent ».

L'OPEP reconnaît ainsi pour la première fois son impuissance à faire respecter ses décisions par l'ensemble de ses membres.

Comme lors de sa précédente réunion le 3 août à Lausanne, le comité a reconnu que la chute des prix du brut était due « à une surproduction signi-

ficative de certains membres de l'OPEP comme de producteurs de pétrole non OPEP ». Mais il s'est cette fois abstenu de lancer les sempiternels appels à la discipline et au respect des quotas.

Rappelant que l'objectif de l'OPEP était un prix de \$ 18 le baril soutenu par un plafond de production de 15,06 millions de barils par jour pour douze pays sans l'Irak, le secrétaire général de l'OPEP Dr Subroto a indiqué qu'il fallait se demander « pourquoi ces deux objectifs ne peuvent être atteints ».

Pour sa part, le ministre algérien de l'Energie Belkacem Nabi, retraçant l'histoire du système des quotas instauré lors d'une réunion à Londres en 1983 a estimé que l'OPEP depuis 1983 a « vécu dans un cadre qui n'a pas permis de stabiliser le marché pétrolier ».

Il faut essayer de comprendre « pourquoi certains pays ne respectent pas leurs quotas » et tenter de dégager des objectifs communs qui soient crédibles. « Nous nous réunissons sans aucun a priori », a-t-il ajouté.

« Les circonstances rendent possible pareille tentative, a poursuivi M. Nabi qui a estimé que le cessez-le-feu permet aux principaux pays concernés de se rencontrer ».

M. Gil comme M. Nabi ont affirmé que l'objectif d'un prix de 18 dollars le baril demeure. « Cela ne remet rien en question pour le moment », a dit M. Nabi, tandis que M. Gil indiquait que « jusqu'à ce qu'on arrive à un accord au sein de la conférence (cet objectif) ne peut être abandonné ».

Hausse des taux US

WASHINGTON (AFP) — Les taux d'intérêt sont nettement remontés, hier, lors de l'adjudication de bons du Trésor américain à court terme, a annoncé le département du Trésor.

Le Trésor a vendu pour \$ 7 milliards US de bons à trois mois à un taux moyen de 7,23 % contre 7,17 %, la semaine précédente. Sept milliards de bons à six mois ont également été vendus à un taux moyen de 7,48 % contre 7,34 %, lundi dernier.

Les taux sur les bons à trois mois sont au plus haut depuis le 6 septembre dernier (7,26 %) alors que ceux sur les bons à six mois sont remontés à leur plus haut niveau depuis le 29 août (7,50 %).

Restaurant
Butch Bouchard
Depuis 40 ans
LA CÔTE DE BOEUF AU JUS
est notre spécialité

NOUVEAU
FESTIVAL DE CREVETTES & FILET MIGNON
(5 façons)
Repas complet à partir de **12,95 \$**

Le samedi soir,
Denys Lavergne et ses
invités vous invite
à l'Opérette

Table d'Hôte le midi à compter de 5,95 \$
Menus à prix spéciaux pour groupe
Salons privés disponibles
881, boul. de Maisonneuve est
Rés.: 527-1221
Métro Berri-de-Montigny
Sortie couloir Dupuis

Langlois Trudeau Tourigny



Gilles Guévremont

Les associés de Langlois Trudeau Tourigny sont heureux d'annoncer que M. Gilles Guévremont s'est joint à leur étude légale le 1^{er} septembre 1988 à titre d'associé.

M. Guévremont, qui oeuvre dans le secteur des relations du travail depuis 1970, assumera la direction de l'équipe affectée au droit du travail chez Langlois Trudeau Tourigny.

LA MUNICH DE RÉASSURANCE



Richard Lauzon

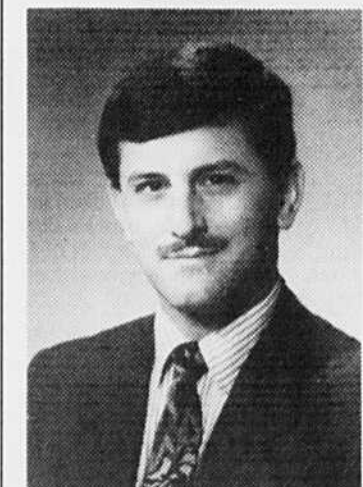
Monsieur Geoffrey R. Minns, Président, Société de gestion-vie Munich Limitée, Directeurs canadiens de l'assurance-vie pour La Munich de Réassurance, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Richard Lauzon au poste de Directeur, administration et tarification du bureau de Montréal.

Monsieur Lauzon a acquis une expérience approfondie au sein d'importantes compagnies d'assurances canadiennes. Il a siégé au bureau de direction d'associations canadiennes de tarificateurs en assurance-vie et en assurance invalidité à titre de président et de secrétaire, respectivement.

La Munich de Réassurance fait souscrire de la réassurance sur la vie et l'invalidité, en plus de toutes les classes de réassurance générale. Notre société offre, par l'entremise de son équipe du bureau de Montréal, une gamme complète de services en réassurance incluant entre autres, l'actuariat, le développement de produits, la tarification et l'administration.



Münchener Rück
Munich Re



Yves Mayrand

Monsieur Louis Audet, président et chef de l'exploitation du Groupe COGECO, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Yves Mayrand au poste de Vice-président, affaires juridiques du Groupe. A ce titre, il sera responsable des affaires juridiques et réglementaires de la compagnie.

Diplômé en droit de l'Université de Montréal et inscrit au Barreau du Québec en 1975, M. Mayrand a pratiqué pendant plusieurs années dans le domaine des communications à Montréal et à Ottawa, avant d'occuper des postes de direction au sein de diverses entreprises de communications en Alberta.

Au cours de sa carrière, M. Mayrand a également été chargé de cours et de travaux dirigés en droit des communications respectivement à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Montréal.

Le Groupe COGECO, dont les actions sont inscrites aux Bourses de Montréal et de Toronto, est une entreprise diversifiée dans le domaine des communications, notamment dans les secteurs de la radio, de la télévision, de la câblodistribution et de l'édition.



Le Conseil d'Administration des Industries Redpath Limitée a déclaré le dividende suivant:

ACTIONS ORDINAIRES

Dividende no. 242

Un dividende trimestriel de 9 cents par action sur les actions ordinaires en circulation, sera versé le 1^{er} décembre, 1988 aux actionnaires inscrits à la date de fermeture des bureaux le 10 novembre, 1988.

Par ordre du Conseil d'Administration

R.F. Booth
Vice-président & Secrétaire

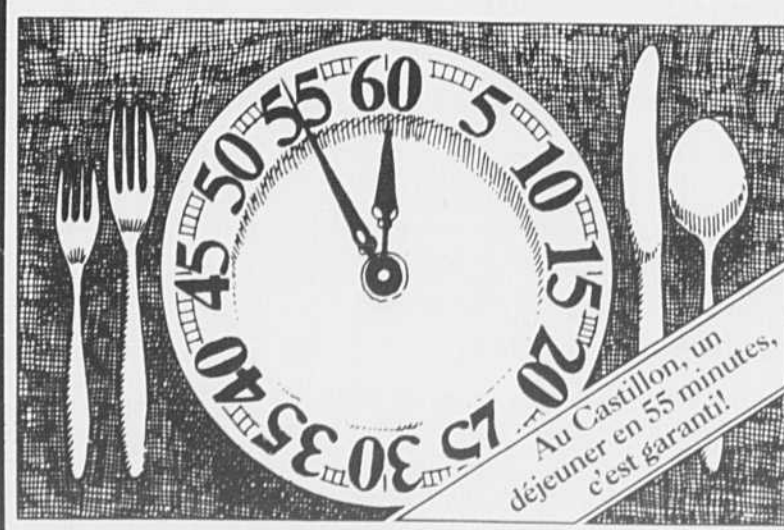
Toronto, Ontario, le 21 septembre, 1988

Le Castillon

Plaisirs express. Un déjeuner de choix, tiré de notre menu spécial, vous est servi dans un somptueux décor 17^e siècle. Tous ces plaisirs en 55 minutes, c'est garanti!

À votre service. Le déjeuner express est offert du lundi au vendredi.

Réservations: 878-2332



BONAVENTURE HILTON

L'ACTUALITÉ

Montréal, mardi 27 septembre 1988

MONTREAL

Les cours fluctuent

MONTREAL (PC) — Les cours ont fluctué lors d'une séance peu animée de transactions, hier, sur le marché boursier de Montréal où l'indice a perdu, en fin de journée par rapport à la séance précédente de vendredi dernier, 1,86 points; il a clôturé à 1626,36 points.

Un total de 2.647,915 actions ont fait l'objet de transactions, comparative-ment à 4.657,374 actions lors de la séance de vendredi.

Le sous-indice des forestières a baissé de 8,10 points à 2664,83 pendant que les cinq autres sous-indices ont connu très peu de mouvement.

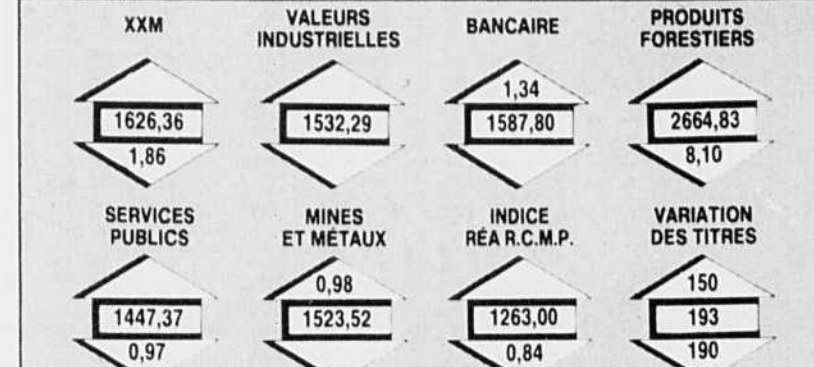
Dans le groupe des industrielles, le titre le plus actif a été Bombardier B qui est demeuré cependant inchangé à \$12 après une séance de transactions im-

pliquant 165.090 actions.

Chez les sociétés minières, c'est Placer Dome a connu le plus d'action, pendant cependant 1-8 à \$14 7-8 au terme de ventes touchant 64.003 actions.

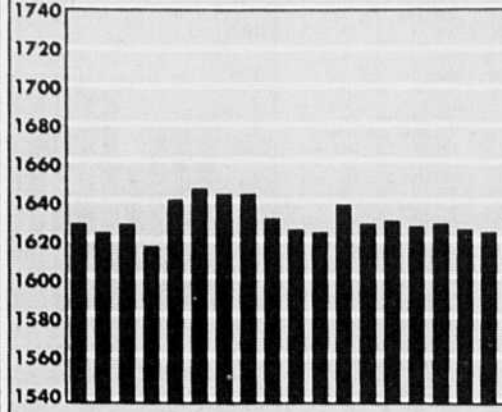
Parmi les autres titres qui ont connu un certain intérêt, Inco a gagné 308 à \$33 3-4, CP, 1-4 à \$21 5-8 et Banque de Nouvelle-Ecosse, 1-8 à \$14 7-8 pendant que Power perdait 1-8 à \$12 3-4 et Matvec Holdings, 15 cents à \$2,35.

Au cours de la séance d'hier, sur les 535 titres transigés, 150 ont réalisé des gains, 190 ont connu des pertes et 193 sont demeurés inchangés.

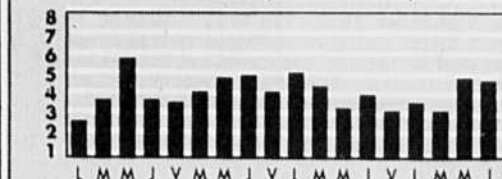


MONTREAL

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



A B	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
ACDS	8500	50	47	47	-3
AMC Int	600	524	24	24	-1
AMC Int	600	524	24	24	-1
AME Ltd	300	115	115	115	-5
AME Ltd	300	115	115	115	-5
AME Ltd	300	115	115	115	-5
AME Ltd	300	115	115	115	-5
AME Ltd	300	115	115	115	-5
AME Ltd	300	115	115	115	-5
AME Ltd	300	115	115	115	-5
AME Ltd	300	115	115	115	-5

C D	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1
CAE Int	1833	91	91	91	-1

E F	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1
Echo Bay	14810	520	20	20	-1

G H	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1
GTC Int	9000	425	40	40	-1

I J	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1
IPC Int	400	410	410	410	-1

K L	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1
Koult	100	510	10	10	-1

M N	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1
M Corp	100	510	10	10	-1

O P	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1
OE Int	100	510	10	10	-1

Q R	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1
QE Int	100	510	10	10	-1

S T	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1
SE Int	100	510	10	10	-1

U V	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1
UE Int	100	510	10	10	-1

W X	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1
WE Int	100	510	10	10	-1

Y Z	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1
YE Int	100	510	10	10	-1

TORONTO

Les cours s'élèvent légèrement

TORONTO (PC) — Les cours ont connu une légère augmentation au terme d'une séance peu animée, hier, sur le parquet de la Bourse de Toronto.

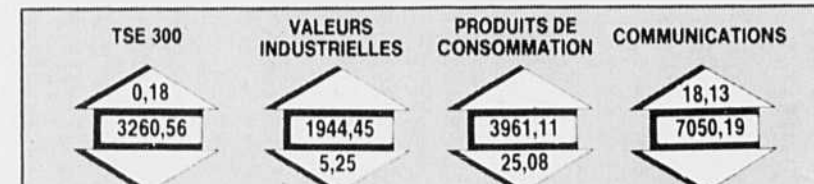
L'indice composé TSE a augmenté de 18 centièmes de point pour clôturer la journée à 3260,56 points.

Le volume des ventes a touché 12,87 millions d'actions, une baisse par rapport aux 16,54 millions d'actions échangées lors de la séance précédente de vendredi dernier.

Dans le groupe des sociétés industrielles, Canadien Pacifique a gagné 1-4 à \$21 3-4, Inco, 1-4 à \$33 3-4, Cominco, 1-4 à \$18 1-4, Laidlaw, 1-4 à \$16 1-2 et Télé-Métropole, \$1 à \$18. Canadien Pacific Forest a perdu \$1 à \$40, International Semi-Tech, 3-4 à \$5 3-4, Connaught, 1-4 à \$31 1-4, Nova Corp., 1-8 à \$11 3-8 et Canadian Tire A, 1-8 à \$16 3-8.

Parmi les titres de société minière, Placer Dome a gagné 1-8 à \$15, Corona A, 1-8 à \$2 1-4 et American Barrick, 1-4 à \$20 1-2. Westfield Mineral a perdu 5 cents à \$8 et Hayes Resources, 2 cents à 48 cents.

Chez les pétrolières, Tiverton Petroleum a gagné un cent à 35 cents, United Reefs, 2 cents à 39 cents et Tri Power Petroleum, un cent à 13 cents. Renaissance a perdu 1-8 à \$12 3-4 et Poca Petroleum, 1-4 à \$8 1-2.



MEMBERS	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1
AGF Group	100	510	10	10	-1

NEW YORK	Ventes	Heures	Bai	Ferm.	Ch.
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1
NY Int	100	510	10	10	-1

NEW YORK

Début de semaine hésitant

NEW YORK (AFP) — Wall Street a débuté la semaine sur une note hésitante et faible : l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a varié, hier, dans une fourchette très étroite pour finalement terminer en recul de 5,51 points à 2085,17 points.

Le marché est resté très peu animé avec environ 117 millions d'actions échangées. Les baisses ont été largement plus nombreuses que les hausses : 812 contre 555 (562 titres inchangés).

Selon les analystes, la faiblesse de la grande bourse new-yorkaise s'explique principalement par les craintes que les signes d'un ralentissement de la croissance économique américaine observés en août ne se confirment pas dans les prochains mois.

Une croissance trop forte obligerait la Réserve fédérale (Fed) à resserrer encore d'un cran sa politique monétaire pour lutter contre l'inflation, ajoutent-ils.

Un panel d'économistes interrogés, hier, dans le Wall Street Journal prévoyait ainsi la poursuite d'une croissance soutenue d'ici la fin de l'année (plus 3,4 pour cent au troisième trimestre et plus 2,9 pour cent au dernier, après plus 3 pour cent d'avril à juin) et une remontée des taux d'intérêt.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
2085,17	784,29	891,73	179,35
5,51	1,55	0,59	0,36

S E T P 500	S E T P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
268,88	308,40	151,96	535
0,88	1,00	0,42	843

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR A LONDRES	L'ARGENT AU CANADA
--------------------	----------------	--------------------



Séoul 1988



Lewis évite la surprise à la longueur

Un Kényan surprend Saïd Aouita et Joachim Cruz au 800 mètres

Christian Collin
de l'Agence France-Presse



LE STADE olympique de Séoul a vécu de grandes heures, lundi, alors que six records ont été améliorés au cours de la quatrième journée des épreuves d'athlétisme. Les vedettes de cette journée ont été les Américains Carl Lewis, Roger Kingdom et le surprenant Kenyan Paul Ereng.

Lewis a remporté un franc succès au saut en longueur. Il a gagné avec un bond de 8,72 m réussi au quatrième essai, précédant ses compatriotes Mike Powell (8,49 m) et Larry Myricks (8,27 m), le dernier à l'avoir battu... en 1981.

Avec un premier essai à 8,41 m, Lewis a pris d'emblée le commandement. Mais devant la menace de ses rivaux, il a continué de sauter pour éviter toute mauvaise surprise. Au troisième essai, en effet, Powell

est revenu à trois centimètres (8,49 m contre 8,52 m). Lewis a alors écarté définitivement le danger avec 8,72 m, une longueur réussie avec un léger vent contraire.

Pourtant, Lewis a préféré poursuivre le concours par prudence. Mais il a manqué le sixième et dernier essai, donnant même l'impression de s'être fait mal à cette occasion. Il est vrai que les muscles de ce phénoménal athlète avaient été très sollicités en cette journée. Une heure avant la longueur, il s'était qualifié pour les demi-finales du 200 m. Heureusement pour lui, l'athlétisme devait faire relâche aujourd'hui.

Aux 110 m haies, l'Américain Roger Kingdom a aussi conservé son titre. Surprenant vainqueur à Los Angeles, il a prouvé que sa victoire d'il y a quatre ans n'était pas le fruit du hasard. Il a conquis sa deuxième médaille d'or avec beaucoup de brio dans le temps remarquable de 12,98 secondes, soit à cinq centièmes seulement du record mondial de Rinaldo Nehemiah. Kingdom a con-

trôlé la course de bout en bout, battant nettement le Britannique Colin Jackson et un autre Américain, Tony Campbell.

Le Torontois Mark McKoy a déçu en obtenant seulement le septième rang.

McKoy, classé septième au monde après sa performance aux championnats du monde l'an dernier, n'a pu faire mieux qu'un chrono de 13,61.

Au saut à la perche, le Torontois Paul Just n'a plus besoin de se soucier de ces performances: Il n'a pu franchir la barre qu'à 5,30 mètres, rasant de loin le standard olympique pour la finale de 5,55 m.

Mais le clou de cette fastueuse journée s'est situé sans aucun doute au 800 m remporté par le Kényan Paul Ereng dans le temps de 1:43,45. Une victoire acquise avec beaucoup de classe et un sens tactique étonnant.

Ce garçon de 20 ans, qui ne s'est spécialisé sur 800 m que depuis un an, a devancé les deux ténors de la distance, le Brésilien Joaquim Cruz,

tenant du titre, et le Marocain Saïd Aouita qui n'a jamais pu revenir dans la dernière ligne droite.

Ereng a ainsi remplacé avantageusement le Kenyan Billy Konchellah, champion du monde en titre qui, malade, n'avait pu se rendre à Séoul.

Un autre titre est revenu de façon imprévue à l'Afrique. Le Marocain Moulay Brahim Boutaieb, 21 ans, a, en effet, gagné le 10,000 m avec une avance relativement confortable sur l'Italien Salvatore Antibo et le Kenyan Kipkemboi Kimeli.

Enfin, l'URSS et la RDA devaient gagner chacune deux titres en cette journée, devant 70,000 spectateurs.

L'Allemande de l'Est Petra Felke a logiquement remporté la médaille d'or du javelot alors que sa compatriote Sigrun Wodars a confirmé son titre mondial sur 800 m en devançant encore sa camarade de club Christine Wachtel.

Côté soviétique, la victoire n'a pas fait l'ombre d'un doute pour Olga Bryzgina au 400 m (48,65) alors qu'au marteau, les hommes forts ont



PHOTO AP

L'Américain Carl Lewis a réédité son exploit des Jeux de 1984 en remportant le saut en longueur à son quatrième essai.

raflé les trois médailles. Serguei Litvinov (84,80 m) a battu Youri Sedikh (83,76 m) empêchant celui-ci, déjà vainqueur en 1976 et 1980, d'accom-

plir la passe de trois. La veille, l'Américain Edwin Moses, roi du 400 m haies, avait déjà connu cette même mésaventure.

Confirmation du rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest à l'aviron

Georges Bury
de l'Agence France-Presse



LA TENDANCE amorcée depuis trois ans d'un rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest à l'aviron s'est confirmée à Séoul avec — chez les hommes, seule véritable référence en la matière — 10 médailles pour le bloc de l'Est et 14 pour les pays occidentaux, y compris la Nouvelle-Zélande.

Pour affiner ce bilan, il convient de noter qu'au niveau des huit médailles d'or masculines, l'Est n'en a remporté « que » trois — toutes grâce à la RDA — contre sept sur huit à Moscou par exemple, Karpinen (éliminé en repêchage à Séoul), ayant remporté l'autre.

En fait, si les Jeux de Séoul ont confirmé le renouveau de l'aviron européen (avec deux médailles d'or pour l'Italie, une pour la RFA, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas), amorcé lors des championnats du monde 1985 d'IJazewinkel, ils ont inversement marqué le déclin du bloc de l'Est et l'isolement de la RDA, la seule à résister.

Conquérante à Moscou — sept mé-

dailles d'or sur huit possibles chez les hommes — la RDA, après un creux inquiétant de trois ans de 1985 à 1988, a recouvré une grande partie de son prestige. Cependant, malgré son retour au premier plan, elle apparaît de plus en plus isolée parmi les nations de l'Est qu'elle est contrainte de tirer, comme une locomotive le ferait de pesants wagons. À commencer, surprise, par l'URSS.

L'aviron soviétique a sérieusement donné de la bande à Séoul avec seulement une médaille d'argent et une de bronze. Bilan squelettique pour une nation naguère puissante mais qui visiblement résoud mal son problème géographique pour concentrer son élite.

Certes, au niveau comptable, à l'heure d'aligner les médailles, ce bilan doit être tempéré par l'écrasante domination de l'Est chez les féminines, avec six médailles d'or sur six possibles. Là encore, la RDA occupe seule le devant de la scène, ce qui confirme également le déclin de la Roumanie (une seule médaille d'or contre cinq sur six à Los Angeles, mais sans la RDA) et la quasi-disparition de l'URSS avec une seule médaille d'argent.

Enfin, les Jeux de Séoul ont révélé la Chine et ses équipages féminines.

Barrés, chez les hommes, par un manque évident de stature athlétique dans un tournoi où quantité de rameurs frolaient le double mètre et le quintal, les Chinois ont réussi avec leurs féminines à enlever les deux premières médailles de leur histoire (argent et bronze), Jeux et championnats du monde confondus.

Le Pakistan exclu



LE PAKISTAN ne conservera pas son titre olympique. Il a été battu et éliminé, hier, par les Pays-Bas lors de la dernière journée du premier tour du tournoi de hockey sur gazon messieurs (2-0).

Les jeunes Asiatiques, éliminés par les Australiens (4-0) samedi dans le groupe « A », pouvaient encore se contenter d'un nul pour atteindre les demi-finales mais ils ont cédé sur deux nouveaux petits corners du défenseur de Bloemendaal, Floris-Jan Bovelander. Les Néerlandais affronteront donc en demi-finale les Allemands de l'Ouest, déchainés face aux Soviétiques.

BRÉSIL-RFA et URSS-Italie : ce pourrait être les demi-finales d'une coupe du monde. Ce seront, aujourd'hui, celles très ouvertes et prometteuses du tournoi olympique de football, notablement relevé depuis son ouverture aux professionnels, voici quatre ans.

La fausse note du maestro Bilozertchev



LE PUBLIC était venu en nombre au gymnase olympique de Séoul pour assister à un nouveau récital du maestro soviétique Dimitri Bilozertchev, celui qui depuis cinq ans sait comme nul autre jouer des agrès des plateaux de gymnastique du monde entier.

Chaque musicien a ses instruments favoris. Sans avoir réellement de point faible, le champion soviétique a lui aussi ses agrès de prédilection et la barre fixe a toujours été de ceux-là. Comme on n'est jamais trahi que par les siens, c'est à la barre fixe que se sont envolés ses rêves de médaille d'or olympique.

Le récital avait pourtant bien commencé, les juges se montrant bien disposés à son égard. Et puis soudain, la fausse note. À la fin de sa troisième rotation sur un bras, le corps se désaxa et retombe sur la barre. Cris dans la salle. Le public a

compris. Bilozertchev aussi : il ne sera pas champion olympique.

Certes le double champion du monde (1983 et 1987) a remporté deux médailles d'or, au cheval d'arçons et aux anneaux. Ironie du sort, il partage la première avec le Bulgare Lubomir Gueraskov et le Hongrois Zsolt Borkai, la seconde avec l'Allemand de l'Est Holger Behrendt.

Après son terrible accident de voiture alors qu'il conduisait en état d'ivresse à quelques semaines des championnats du monde de 1985, Bilozertchev s'était retrouvé avec une jambe fracturée en de multiples endroits et avait été suspendu par sa Fédération. Dans l'adversité, il avait su faire face pour revenir au premier plan.

Aussi, rien ne dit que Séoul marquera la fin de sa carrière sportive. Bilozertchev, qui fêtera ses 22 ans en décembre, s'est donné jusqu'à janvier pour réfléchir.

À l'eau le barreur

LE JUDOKA sud-coréen Kim Jae-Yup, champion olympique dimanche soir dans la catégorie des moins de 60 kg, s'est vu accorder une rente annuelle à vie d'environ \$16,000 par la fondation nationale sud-coréenne pour la promotion du sport en Corée du Sud. Son compatriote Kim Young-Nam, qui avait donné la première médaille d'or de ces Jeux à son pays, la semaine dernière en lutte gréco-romaine, a été moins heureux. Il n'a reçu que \$10,000 de rente annuelle à vie. La raison de cette disparité ? Kim Jae-Yup a été vice-champion olympique en 1984 à Los Angeles.

■ Grosse émotion lundi matin pour Monique Knol, la future championne olympique de la course féminine sur route. Le véhicule transportant l'équipe néerlandaise est entré en collision à un carrefour avec une autre voiture en allant à Tong-Il Ro. Knol a trouvé refuge dans la voiture... de l'équipe de France et n'a récupéré son vélo que quelques minutes seulement avant le signal du départ.

■ Alejandro Diaz, l'attaquant de l'équipe d'Argentine, n'a pu jouer contre la France lundi. Il s'est, en effet, cassé le nez durant le match contre les Pays-Bas dans un choc au filet avec son coéquipier Hugo Conte. Les Argentins n'ont visiblement besoin de personne pour se blesser puisque juste avant le début du tournoi olympique, le coach Luis Mucha s'était donné une entorse au poignet gauche lors d'un entraînement avec un de ses joueurs.

■ Sitôt couverts d'or et fleuris après leur superbe succès en deux barré offrant à l'Italie sa première médaille d'or en aviron, les frères Abbagnale, Giuseppe et Carmine, se sont pressés de quitter le podium pour s'emparer de leur minuscule barreur Giuseppe Di Capua. Après l'avoir épougné, ils l'ont jeté à l'eau tout habillé et avec sa médaille d'or autour du cou. Voeu exaucé ou vieille revanche contre celui qui, de la voix et du geste, les fait « souquer » toujours plus vite ?

100 kg : Kuznetsov domine Vlad et Szanyi



L'HALTÉROPHILE soviétique Pavel Kuznetsov a remporté la médaille d'or de la catégorie des 100 kg, huitième des dix épreuves d'haltérophilie des Jeux de Séoul, en dominant le Hongrois Andor Szanyi et le favori, le Roumain Nicu Vlad, deuxième et troisième.

Champion olympique des 90 kg à Los Angeles en 1984, Vlad a évolué très loin de son meilleur niveau, à l'arraché notamment où il est resté à 15,5 kg de son record du monde de 200,5 kg. Szanyi, troisième des championnats d'Europe en avril dernier, restait lui aussi à 185,0 kg. Les choses commençaient bien pour le Soviétique qui assurait 190,0 kg.

Kuznetsov, 27 ans, double champion d'Europe (1983 et 1984) et du monde (1983 et 1987), parachevait son triomphe à l'épaule-jeté en soulevant 235,0 kg, contre 222,5 à Szanyi et 217,5 à Vlad. Assuré du titre, il offrait au public une tentative à 243,0 kg contre le record du monde de l'épaule-jeté de son compatriote Alexander Popov (242,5). Sans doute déconcentré, il échouait nettement. L'URSS n'en avait pas moins remporté sa quatrième médaille d'or depuis le début des Jeux de Séoul.

Par ailleurs, Denis Garon A détenu un record olympique pendant quelques heures lundi soir, soit après avoir levé 222,5 kilos à l'épaule-jeté, dans la catégorie des 100 kilos, en attendant l'arrivée des meilleurs en grande finale.

« Ce n'est pas la peine d'en faire tout un plat, a déclaré l'haltérophile montréalais. Je ne dis pas si c'était un record du monde... »

Il n'empêche que son entraîneur Andrzej Kelusza était tout fier de signaler que son poulain détient actuellement les records canadien, américain et du Commonwealth, en plus d'avoir soulevé le plus fort poids de l'histoire par un haltérophile canadien. Il a aussi battu le record national au combiné en levant un total de 382,5 kilos.

Septième au classement général, il a atteint son but de se retrouver parmi les 10 premiers aux Olympiques.

« Je me suis toujours fixé des objectifs réalistes, a-t-il confié, et je visais de lever entre 220 et 225 kilos à l'épaule-jeté et un minimum de 160 kilos à l'arraché. »

L'arraché à toujours été son point faible et Kelusza explique que c'est un problème technique de coordination. Mais il aurait déjà levé 175 kilos à l'entraînement.

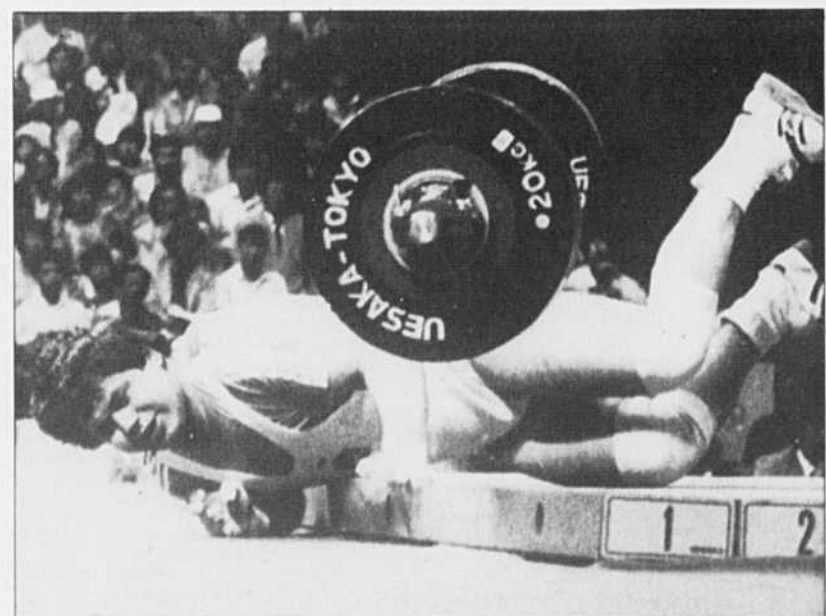


PHOTO AP

Les épreuves d'haltérophilie des 100 kilos a été marquée par l'accident survenu à Juraj Dudas à l'arraché. Alors qu'il tentait de soulever une barre de 172,5 kg, Dudas, 24 ans, a chuté au sol et la barre est retombée sur lui, heurtant violemment le haut de sa cuisse gauche. Dudas restait allongé, inerte, pendant de longues secondes, puis sortait en boitant avec un énorme hématome. Plus de peur que de mal pour le Tchèque.

LE DEVOIR MIRA NAIR ALLIANCE

INVITENT 400 PERSONNES À DÉMARRER LE FONDS SALAAM BOMBAY

à l'occasion d'une projection spéciale dans le cadre d'une soirée-bénéfice en présence de la réalisatrice.

CONTRIBUEZ

10\$ ET SAUVEZ 30 ENFANTS DES RUES DE BOMBAY



Le jeudi 29 septembre à 19h15 au CINÉMA COMPLEXE DES L'RDINS

COUPON DE

Je désire contribuer au Fonds Salaam Bombay. À 10\$ chacun, mon chèque sera versé à mon chèque personnel juridique Segal, Ovi, 400 premières personnes à faire parvenir régulièrement leur chèque et ce coupon au Fonds Salaam Bombay.

Fonds Salaam Bombay a/s Segal, Ovi, Sauvageau, Zito 1586 Ouest, Ave. des Pins, Montréal, Québec, H3G 1B4

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TEL. (RES) _____ TEL. (BUREAU) _____



Smith gagne une 2e fois le bronze

La Canadienne termine troisième au dressage individuel



GINA SMITH, de Saskatoon, est devenue la première double médaillée canadienne des Jeux olympiques de Séoul, en prenant la troisième place au dressage individuel, en équitation.

Smith, qui est âgée de 30 ans, avait également récolté le bronze au dressage par équipes, en compagnie de Cindy Ishoy, de Hamilton, Eva-Marie Pracht, de Cedar Valley en Ontario, et Ashley Nicholl de Toronto.

Au concours individuel, Smith, qui montait « Malte », a terminé derrière la Britannique Jennie Loriston-Clarke et la Danoise Nils Haagenen. Chez les autres Canadiennes, Nicoll a pris le sixième rang, monté sur « Repo », et Ishoy le 11e, sur « Dynasty ».

Au tennis, le Canada a été éliminé du tableau lorsque l'équipe de double de Jill Hetherington et Carling Bassett-Seguso a été vaincue en trois sets par les Allemandes de l'Ouest Steffi Graf et Claudia Kohde-Kilsch.

Hetherington, de Peterborough en Ontario, et Bassett-Seguso, de Toronto, se sont effondrées dans les trois derniers jeux du dernier set pour finalement s'incliner 6-3, 3-6, 6-2 en match de quart-de-finale.

En haltérophilie, le Montréalais Denis Garon a établi des records canadiens dans la catégorie poids lourd des 100 kilos. Garon a inscrit son nom dans les annales de l'haltérophilie canadienne avec des performances de 222,5 kilos à l'épaulé-jeté et de 382,5 au total.

Puis au basketball, l'équipe cana-

dienne a été éliminée de la ronde des médailles en subissant une défaite de 95-73 contre la Yougoslavie, dans un match de quart-de-finale.

Geneviève Brunet est venue bien près de répéter le coup de Kathy Kreiner, aux Jeux d'hiver de 1976 à Innsbruck, c'est-à-dire remporter une médaille olympique en l'absence de la majorité des journalistes canadiens, qui n'avaient pas prévu l'exploit.

Elle a complété l'épreuve sur route de 80 kilomètres en quatrième place, dans une fin de course incroyable qui réunissait, dans un même peloton, 45 des 50 partantes, qui ont toutes été créditées du même temps de 2:00.52.

La victoire est allée à la Hollandaise Monique Knol, suivie de l'Al-

lemande de l'Ouest Jutter Niehaus et de la Soviétique Laima Zilporite, tandis que les deux autres Canadiennes, Kelly-Ann Way et Neil Sara se suivaient en 35e et 39e place.

L'exploit de Brunet, une athlète de 29 ans qui vient de Pierrefonds, en banlieue de Montréal, constitue probablement la plus forte performance canadienne de l'histoire des Jeux olympiques en cyclisme, si l'on tient compte que les deuxièmes places méritées par Steve Bauer (sur route) et Curt Harnett (km-contre la montre) à Los Angeles l'avaient été en l'absence des cyclistes des pays de l'Est. Brunet avait déjà réalisé la meilleure performance féminine sur route en terminant 22e également en 1984.

« J'aurais aimé gagner, a-t-elle souligné, mais une quatrième place n'est pas mauvaise. C'est un peu dur, car je voyais la possibilité de monter sur le podium. C'était là, à portée de main, mais c'est vraiment difficile dans un sprint. La course sur route n'est pas comme sur la piste, où vous luttez contre la montre. Ici, c'est la plus forte qui gagne, avec un petit peu de chance et une bonne position pour le sprint final. »

— d'après la Presse Canadienne



Waldo deuxième après les éliminatoires

PHOTO AP

L'Américaine Tracie Ruiz-Conforto a pris la tête de l'épreuve de natation synchronisée solo des Jeux de Séoul, à l'issue des épreuves

éliminatoires. Dix-huit concurrentes ont participé à l'épreuve et se retrouveront aujourd'hui pour les figures imposées au terme desquelles les huit meilleures seront qualifiées pour la finale, vendredi matin. Ruiz-Conforto, avec 98,400, devance la Canadienne Carolyn Waldo (98,200) et la Japonaise Nikao Kotani (97,000).

Parcours sans faute de Millar



LES RÉSULTATS de la première épreuve individuelle de qualification, hier, l'ont confirmé : la compétition de saut d'obstacles par équipes, demain au Centre équestre de Séoul, devrait se transformer en un duel franco-américain, avec un possible arbitrage des Canadiens.

Sur les 17 cavaliers qui n'ont commis aucune faute sur ce premier parcours, relativement peu difficile, il y a en effet trois Français, trois Américains et trois Canadiens. Et seulement un représentant des autres nations... Or, les obstacles pour la compétition par équipes (véritable Coupe des nations olympique) qui se dispute en deux manches, seront d'un autre niveau. Tout comme la deuxième qualificative, vendredi, à l'issue de laquelle on connaîtra les 37 cavaliers retenus pour la finale individuelle de dimanche.

Il était malgré tout important, pour les uns et les autres, de prendre un bon départ dans la compétition. Certains en assurant, comme le Français Pierre Durand (« Jappeloup ») qui dépassa un peu le temps accordé, d'autres au pas de charge, comme l'Américain Greg Best (« Gen Twist »). Il est vrai que la pénalité de temps, pourvu qu'elle soit inférieure à trois points (12 secondes) n'a quasiment aucune influence sur la qualification.

Mais si la plupart des favoris figurent dans ce peloton de tête (qu'ils aient ou non effectué leur tour de piste dans le temps), quelques-uns ont connu des problèmes. Il n'y avait qu'une réelle difficulté, le triple que le chef de piste, l'Allemand Olaf Petersen avait placé à mi-course.

Le Canadien Ian Millar (« Big Ben »), vainqueur de la Coupe du Monde, l'Américain Joe Fargis (« Mill Pearl »), champion olympique sortant, l'Allemand Dirk Hafemeister (« Orchidée »), qui sont parmi les 10 à avoir franchi les 17 obstacles dans le temps, ont maîtrisé parfaitement la situation.

D'autres y ont en revanche compromis leurs chances de qualification. Notamment, les Suisses Markus Fuchs et Philippe Guerdat, l'Américaine Lisa Jaquin et Hugo Simon.



Le Canadien Ian Millar montant « Big Ben ».

PHOTO AP

La RFA à la finale



LA RFA est d'ores et déjà assurée de participer à la poule finale du tournoi olympique de water-polo. Après la quatrième des cinq journées consacrées aux rencontres préliminaires, elle compte en effet huit points, et devance l'URSS, qu'elle affronte aujourd'hui, d'un point. Mais quel que soit le résultat

de la rencontre, elle est déjà qualifiée pour la suite de la compétition.

Hier, dans le groupe « A », la RFA a dominé l'Italie (10-7). Lors du dernier match dernier match éliminatoire, les Italiens rencontreront la France, battue de peu par l'Australie (6-7). Bien que la différence de buts leur soit favorable, ils devront se contenter de disputer les rencontres de consolation. Quant à l'URSS, elle a

Exploite brésilien

Bruno Poulain
de l'Agence France-Presse

LE BRÉSIL, médaillé d'argent à Los Angeles, a réussi l'exploit de la dernière journée du premier tour du tournoi olympique masculin de volleyball en battant l'URSS 3-2 (12-15, 9-15, 15-8, 15-11 et 15-6) et se qualifiant ainsi pour les demi-finales au détriment de la Bulgarie.

Les Sud-Américains étaient dans l'obligation de gagner. Même une défaite 3-2 aurait qualifié la Bulgarie, possédant un meilleur quotient.

Menés rapidement 2-0, les Brési-

liens tentèrent alors leur va-tout, face à des Soviétiques un peu trop confiants.

Gouveia trouva la faille dans un contre totalement remodelé, avec Tcherednik, Sapega et l'ancien Zaitsev. Ce péché d'orgueil fut aussitôt sanctionné par la perte du set sur une attaque contrée de Pantchenko.

Totalement remis en confiance, le Brésil effectua un début de quatrième set époustoufflant, surtout le jeune Paulo Da Silva qui aligna quatre contres gagnants de suite. À 11-3, l'URSS réagit mais un peu tard et céda une deuxième manche sur un contre de l'inévitable Da Silva.

Espagne et Brésil exclus



L'ESPAGNE, médaillé d'argent à Los Angeles, et le Brésil, vainqueur des États-Unis en finale des Jeux panaméricains, ont été éliminés en quarts de finale du tournoi

écrasé la Corée du Sud (17-4), laquelle compte quatre larges défaites devant tous ses adversaires.

Dans le groupe « B », le calendrier fait pencher les faveurs du pronostic du côté des Yougoslaves, vainqueurs de l'Espagne (10-8). Leur dernier match les opposera en effet à la Chine, dernier de la poule, qui ne devrait pas leur poser trop de problèmes. Les Américains, qui ont écrasé la Grèce (18-0), comptent également six points. Mais pour leur dernier match, ils auront un adversaire plus coriace avec la Hongrie, très large vainqueur de la Chine (14-7).

olympique messieurs de basketball.

La tâche du Brésil, face à l'Union Soviétique, était de loin la plus difficile. Les Sud-Américains, malgré un Oscar Schmidt comme toujours intenable et auteur de 46 points, ont fini par céder devant le collectif d'Alexandre Gomelsky au terme d'une rencontre de haut niveau (110-105).

L'Espagne, en revanche, est tombée de haut. La formation de Diaz Miguel, peut-être trop confiante, s'est fait surprendre par une étonnante équipe d'Australie, emmenée par l'efficace Andrew Gaze (77-74).

Les États-Unis, contrairement à la

Yugoslavie qui avait été battu à la surprise générale samedi, n'ont pas tremblé contre Porto-Rico (94-57). Nettement plus concentrés que devant les Portoricains, les Yougoslaves se sont, eux aussi, qualifiés pour la demi-finale en surpassant sans trop de problèmes les Canadiens (95-73).

TABLEAU DES MÉDAILLES

(Après les épreuves de lundi)

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
URSS	33	16	26	75
RDA	27	21	19	67
États-Unis	14	16	14	44
Hongrie	8	5	2	15
Bulgarie	7	7	6	20
RFA	7	6	5	18
Roumanie	5	9	7	21
Italie	4	3	3	10
Chine	3	8	9	20
G.-Bretagne	3	6	6	15
Corée du Sud	3	3	5	11
France	2	2	3	7
Pays-Bas	2	2	0	4
Tchécos.	2	2	0	4
Norvège	2	1	0	3
Yugos.	2	0	2	4
Australie	1	4	3	8
Pologne	1	4	3	8
Japon	1	2	4	7
Canada	1	1	2	4
Finlande	1	1	2	4
Danemark	1	1	0	2
N.-Zélande	1	0	6	7
Kenya	1	0	1	2
Maroc	1	0	1	2
Portugal	1	0	0	1
Surinam	1	0	0	1
Turquie	1	0	0	1
Suède	0	2	3	5
Suisse	0	2	1	3
Brésil	0	1	0	1
Costa Rica	0	1	0	1
Chili	0	1	0	1
Sénégal	0	1	0	1
Espagne	0	0	2	2
Belgique	0	0	1	1
Grèce	0	0	1	1

Les Nordiques retranchent Bryan Fogarty

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

QUEBEC — Les Nordiques ont retranché quatre joueurs, hier, parmi lesquels on retrouve leur premier choix au repêchage de 1987, le défenseur Bryan Fogarty.

Outre Fogarty, qui a été retourné à son club junior de Hamilton, les défenseurs Bruce Bell et Jean-Marc Richard, de même que l'ailier gauche Jacques Mailhot ont été cédés

aux Citadels de Halifax.

On s'attendait à ce que Ron Lapointe annonce des coupures plus nombreuses hier mais il a lui-même reconnu qu'un ou deux autres joueurs pourraient être retranchés ce matin.

Il reste maintenant 32 joueurs à l'entraînement avec les Nordiques : 20 attaquants, neuf défenseurs et trois gardiens de but.

« Nous devons disputer cinq matches en six jours dont quatre en autant de soirs. Il nous faut donc gar-

der un minimum de joueurs pour participer à ces rencontres », a d'abord expliqué l'entraîneur.

Puis, Lapointe s'est plus spécialement attardé sur le cas de Bryan Fogarty.

« Bryan a connu un bon camp mais il devenait évident qu'il avait besoin d'une autre saison chez les juniors pour acquérir une plus grande maturité », a-t-il soutenu.

« Mais, on voit qu'il a beaucoup de potentiel pour devenir un quart-arrière de premier plan. Il devrait évo-

luer pour l'équipe canadienne junior au championnat mondial qui aura lieu aux Fêtes en Alaska », d'avancer Lapointe.

L'entraîneur des Nordiques a ensuite parlé de la saison qui l'attendait à Hamilton cette année. On sait que Fogarty a été échangé dernièrement des Canadiens de Kingston aux Steelhawks de Hamilton. Il a quitté un club « pourri » pour une formation aspirante au championnat de la Ligue de l'Ontario.

D'autre part, ce serait bien mal connaître l'entraîneur Ron Lapointe que d'avancer qu'il n'est pas du tout intéressé à aligner dans son équipe le rude ailier droit Bob Probert, des Red Wings de Detroit.

Même si les questions qui lui ont été adressées à ce sujet, hier, faisaient état de Probert et Petr Klimka, il était évident que le pilote des Nordiques n'avait d'oreilles que pour Probert. Mais habilement, Lapointe ne s'est pas mouillé directement.

« Les vingt autres équipes de la LNH sont intéressées à aligner des joueurs de leur trempe. J'en ai discuté avec Martin Madden et on sait à peu près leur valeur. Cependant, j'ai l'impression que nous assisterons à un encan au cours des prochains jours. Ce sera l'équipe qui fera la meilleure offre qui l'emportera », a-t-il analysé.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche

Dallas 26, Atlanta 20	
Chicago 24, Green Bay 6	
Cincinnati 24, Cleveland 17	
Indianapolis 15, Miami 13	
Houston 31, N.-Angleterre 6	
Jets de NY 17, Detroit 10	
Minnesota 23, Philadelphie 21	
Buffalo 36, Pittsburgh 28	
N.-Orléans 13, Tampa Bay 9	
San Diego 24, Kansas City 23	
San Francisco 38, Seattle 7	
Phoenix 30, Washington 21	
Rams de LA 45, Giants de NY 31	

Hier

Raiders de LA à Denver

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche

Philadelphie 8, Montréal 5
Pittsburgh 7, Chicago 4
Cincinnati 2, Atlanta 1
New York 9, St. Louis 7
San Diego 9, Houston 1
S. Francisco 2, L. Angeles 0

Hier

St. Louis à Pittsburgh
Chicago à Montréal
New York à Philadelphie
L. Angeles à S. Diego
Cincinnati à S. Francisco

Aujourd'hui

St. Louis, Hill (0-0) à
Pittsburgh, Smiley (12-10), 19 h 05

Ligue américaine

Dimanche

Detroit 2-7, Baltimore 1-4
Boston 6, New York 0
Cleveland 4, Toronto 3
Chicago 6, Kansas City 5
Milwaukee 4, Oakland 2
Seattle 8, Texas 5
Minnesota 6, Californie 2

Hier

New York à Baltimore
Toronto à Boston
Detroit à Cleveland
Texas à Chicago
Seattle à Kansas City

Aujourd'hui

New York, Gutterman (1-1) à Baltimore, Schmidt (8-5), 19 h 35
Toronto, Flanagan (12-13) à Boston, Smith (9-5), 19 h 35
Detroit, Tanana (14-10) à Cleveland, Candiotti (12-8), 19 h 35
Oakland, Welch (16-8) à Minnesota, Anderson (15-9), 20 h 05
Texas, Kilgus (11-14) à Chicago, Hillegas (2-2), 20 h 30
Seattle, Hanson (1-2) à Kansas City, Gordon (0-1), 20 h 35
Californie, Fraser (12-11) à Milwaukee, August (12-6), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
x-NEW YORK	96	58	623	—
PITTSBURGH	83	71	539	13
MONTRÉAL	78	77	503	18 1/2
ST. LOUIS	74	82	474	23
CHICAGO	73	82	471	23 1/2
PHILADELPHIE	61	94	394	35 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
LOS ANGELES	91	64	587	—
CINCINNATI	84	71	542	7
HOUSTON	80	76	513	11 1/2
SAN FRANCISCO	80	76	513	11 1/2
SAN DIEGO	78	77	503	13
ATLANTA	52	102	338	38 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	88	67	568	—
DETROIT	84	72	538	4 1/2
MILWAUKEE	84	73	535	5
NEW YORK	82	72	532	5 1/2
TORONTO	81	75	519	7 1/2
CLEVELAND	73	82	471	15
BALTIMORE	53	101	344	34 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
x-OAKLAND	100	56	641	—
MINNESOTA	87	69	558	13
KANSAS CITY	81	74	523	18 1/2
CALIFORNIE	75	82	478	25 1/2
TEXAS	67	87	435	32
CHICAGO	67	87	435	32
SEATTLE	65	90	419	34 1/2

x-Champions

Burns renvoie 9 joueurs à Sherbrooke

Michael Gurrie
de la Presse Canadienne

LA GUILLOTINE est tombée au camp d'entraînement du Canadien de Montréal, hier.

Neuf têtes sont tombées et elles se sont immédiatement rapportées au club-école du Canadien à Sherbrooke.

Il s'agit des gardiens Randy

Exelby et François Gravel, des défenseurs Scott Sandelin, Donald Dufresne et Sylvain Lefebvre et des attaquants Steven Martinson, Martin Desjardins, Serge Roberge et Stéphane Lebeau.

Aucune surprise, si ce n'est la détrogradation prématurée de Dufresne qui possédait, au camp d'entraînement du moins, une longueur d'avance sur Mathieu Schneider et Éric Desjardins pour le poste de septième défenseur.

De toute façon — et comble de verbiage — le poste en question est concédé d'avance au Finlandais Jyrki Lumme...

L'entraîneur Pat Burns n'est cependant pas d'accord avec cette affirmation. « Il n'y a rien de réglé à la défense, dit-il. Rien n'a été décidé. »

« Le poste n'appartient pas nécessairement à Lumme. Mathieu Schneider reste à surveiller, tout comme Desjardins. »

« Et Dufresne pourrait être rapplé bientôt », précise Burns. Aussitôt que samedi, semble-t-il.

Hormis le cas Dufresne, les coupures sont finales et l'entraîneur est soulagé.

« Ces joueurs n'ont pas fait l'équipe, mais ils ont laissé des traces. Ils auront la chance de se reprendre et, surtout, celle de s'améliorer dans l'organisation du Canadien. »

Si Burns est soulagé, c'est qu'il

composera désormais avec 28 joueurs plutôt que 37. À l'entraînement, ça paraît...

« Il faut quand même songer à bâtir un esprit d'équipe d'ici le début de la saison, affirme l'entraîneur. C'est plus facile à faire à 28 joueurs. »

Aucun des joueurs retranchés n'était sur place, hier. Ils étaient déjà partis...

John Kordic est par ailleurs en colère. Et quand une carapace de son gabarit se fâche, il faut se tasser.

« Vous, les journalistes, vous mettez mon poste en question à chaque année. »

« Non, je ne suis pas surpris que Steven Martinson ait été cédé à Sherbrooke, comme je n'ai pas été surpris de voir Steve Fletcher partir l'an dernier. »

Kordic est d'humeur à fendre un mur de brique.

L'homme fort du Canadien — il hait ce terme — n'a jamais douté de sa place au sein de l'équipe et il est fatigué d'entendre la même rengaine.